

L'ordre sociopolitique et la confiance dans les institutions au Maroc

JANVIER 2010

Auteur du rapport

M. Mohamed CHERKAOUI
Sociologue, Directeur de Recherche au Centre National
de la Recherche Scientifique - France

Propriété de l'IRES, le présent rapport entre dans le cadre du programme d'études « Lien social au Maroc : quel rôle pour l'Etat et l'ensemble des acteurs sociaux ? ». De par les opinions qui y sont exprimées, ce rapport engage la responsabilité de son auteur et en aucun cas celle de l'IRES

Table des matières

Introduction	4
Première partie : Analyse des distributions de la confiance et identification des classes latentes	11
Chapitre I : Ce que l'on peut déduire d'une analyse intuitive	12
Chapitre II : Première étude des groupes d'institutions	16
1. Les institutions régaliennes	16
2. Les institutions ancillaires	18
Chapitre III : L'extraction des composantes principales et l'identification des classes par l'analyse hiérarchique	21
Chapitre IV : Variations de la confiance pour chaque institution	27
1. Analyse institution par institution	28
1.1. Forces armées	29
1.2. Police	30
2.3. Gouvernement	31
1.4. Administration	32
1.5. Presse	33
1.6. Télévision	33
2. Structure de l'opinion et évaluation de trois institutions politiques	34
2.1. Parlement	35
2.2. Syndicats	35
2.3. Partis politiques	36
2.4. Système judiciaire	36
Deuxième partie : Structures causales et mesure de l'influence des variables explicatives de la confiance	38
Chapitre I : La mesure de l'influence des variables sociodémographiques et économiques	39
Chapitre II : Le système de représentations du citoyen et ses évaluations	54
1. Evaluation du système politique et confiance dans les institutions	57
2. Le citoyen accorde-t-il sa confiance aux institutions selon son niveau de satisfaction dans le personnel en charge des fonctions nationales ?	59
3. Développement de la démocratie au Maroc et confiance dans les institutions	60
4. Respect des droits humains individuels et confiance dans les institutions	63
5. Intérêt et importance de la politique et confiance dans les institutions	64
6. Importance du travail et confiance	66
7. Importance de la religion et confiance dans les institutions	68
8. Les transformations de l'opinion entre les deux enquêtes internationales	69
Conclusion générale : L'échelle de valeurs et le parcours incrémental d'un pôle à l'autre	74
Bibliographie sommaire	79
Annexes	80



Introduction

Dans cette étude, partie d'un diptyque sur le lien social, je me propose de répertorier les déterminants les plus importants de l'ordre social et politique au Maroc en centrant l'attention sur la confiance que les Marocains accordent à leurs institutions. Dans la mesure où les données me le permettront, je construirai aussi quelques structures causales qui expriment les relations de dépendance entre les variables indépendantes et dépendantes. Je dois cependant avertir le lecteur que, pour des raisons évidentes liées à la faible taille des échantillons et à l'absence de certaines données relatives à quelques variables que l'on n'a pas été en mesure de collecter lors de l'administration des questionnaires, je ne pourrai être ni exhaustif ni parfois absolument sûr du bien-fondé de toutes les propositions que les analyses des données d'enquêtes m'autoriseront à établir. En dépit de ces limites, de nombreux objectifs que je m'assigne seront atteints, notamment celui, modeste, d'être en mesure de tracer la voie qu'il convient d'emprunter pour mener à bien la recherche à venir et d'éviter ainsi les écueils que l'on rencontre en pareille occasion.

A cet effet, je soumettrai à des analyses rigoureuses et multiples les données des deux seules grandes enquêtes internationales dont le Maroc fait partie. Mon domaine d'investigation est strictement circonscrit au royaume. Cependant, quand il le faut et sans prétendre conduire des comparaisons systématiques qui exigeraient beaucoup plus de temps que celui qui m'est imparti et qui, en outre, dépasseraient le cadre de ce rapport, je ne manquerai pas, chemin faisant, de solliciter les données des autres pays. On comprendra que, en procédant ainsi, je contribue également à la préparation de la future recherche sur le lien social que l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) projette de conduire.

C'est assurément parce que la confiance est au cœur de toutes les théories du lien social, du capital social, de la stabilité politique, de la perception que le citoyen a de la sécurité des biens et des personnes, des élaborations théoriques qui tentent d'expliquer le développement économique et social, que je restreins délibérément la présente étude à cet aspect central de l'ordre social, passage obligé de toute réflexion et de toute solution du problème hobbesien. Plus modestement, l'expérience quotidienne la plus simple et la plus ordinaire n'enseigne-t-elle pas que la confiance s'étend à tous les domaines de la vie sociale, des relations entre les membres d'une famille à l'achat d'une voiture d'occasion, de la pérennité d'un régime politique aux relations internationales ?

Nous savons que les grandes crises économiques, sociales et politiques résultent en grande partie d'une perte de confiance des sociétaires dans les institutions. On connaît l'analyse du célèbre chapitre XII de la *Théorie Générale* où Keynes, étudiant les comportements mimétiques des acteurs sur les marchés financiers, souligne l'importance décisive de la confiance ; on sait que, de Tocqueville à Skocpol, tous ceux qui se sont livrés à de longues méditations sur les révolutions et en ont proposé des explications sont unanimes pour voir en elle un des composants des mécanismes générateurs de l'activisme de citoyens qui, pourtant la veille, soutenaient l'ordre politique qu'ils tentent aujourd'hui de jeter à bas.

Nous n'ignorons pas davantage que la pérennité de nombreux *statu quo*, notamment d'institutions, pourtant économiquement inefficaces et contraires aux intérêts des sociétaires, qui demeurent une énigme à l'observateur rationnel, s'explique en fait par la confiance fondée ou non que ces derniers accordent à l'ordre dans lequel ils vivent et par les schémas mentaux qui sont au principe de la vision qu'ils ont du réel. Dans ce domaine comme dans celui de l'analyse institutionnelle, l'apport de North (1990) (1999) (2004) est décisif.

Est-il nécessaire de souligner l'importance cruciale de la confiance pour la démocratie, du moins selon l'avis de la plupart des observateurs - théoriciens, politiques ou publicistes ? Ne remarque-t-on pas que, dans de nombreuses démocraties occidentales, l'on s'inquiète dès que les enquêtes d'opinion concluent à une baisse de la confiance que les citoyens accordent à leur gouvernement ? Ne voit-on pas se multiplier les commentaires et les explications pour rassurer ou alarmer ? Sans remonter à Tocqueville, pour lequel l'engagement des sociétaires dans des activités propres à la culture civique est la marque d'une saine démocratie, ouvrant ainsi une veine à tous ses épigones qui ne cesseront de l'exploiter jusqu'à aujourd'hui, qu'il me suffise de citer les travaux récents de Almond et Verba (1963) Dahl (1971), Inglehart (1988), Fukuyama (1995), Putnam (2000) ou, plus récemment encore, Hetherington (2005) et Cleary et Stokes (2006), pour souligner l'importance d'un tel concept.

N'avons-nous pas nous-mêmes fréquemment douté de médecins, d'avocats, des individus appartenant à d'autres catégories socioéconomiques, d'enseignants, non à cause de leur incompétence professionnelle mais parce qu'ils font de leurs honoraires le but ultime de l'exercice de leur métier et des relations qu'ils entretiennent avec leurs patients, mandants ou élèves, au lieu de les considérer uniquement comme rétribution ? En faisant d'un simple moyen une fin en soi, ils violent des règles déontologiques et éthiques et nous inspirent la plus grande méfiance à leur égard. C'est là une forme de déviance qui tend à se généraliser et à retentir sur les rapports sociaux dans les sphères les plus variées. Ceux qui transgressent ces normes sociales élémentaires le savent et tentent de masquer leur comportement déviant en se drapant dans leur vertu feinte, criarde.

Nous savons également que l'absence de confiance dans le milieu médical a eu des conséquences négatives sur les individus et sur la société tout entière puisqu'elle a été à l'origine de la hausse des coûts des soins médicaux, elle-même provoquée par le comportement procédurier des patients qui a fait augmenter démesurément les primes d'assurance des médecins. Si le phénomène a pris naissance aux Etats-Unis, il s'étend à tous les autres pays industriels avancés et deviendra bientôt planétaire.

La partie théorique de mon rapport clarifie ce point de vue, déploie et mobilise les arguments en faveur de la démarche que je privilégie. On pourrait, il est vrai, me demander plus, exiger que je multiplie les angles d'attaque pour étudier tous les aspects de la question du lien et de l'ordre social. Un tel projet dépasserait les moyens et le temps dont je dispose. Si le programme de recherche que je formulerai schématiquement répond largement à cette exigence, aucune recherche empirique unique, est-il nécessaire de le souligner ?, ne pourra cependant le réaliser. Il faudra sans doute multiplier les enquêtes empiriques, collecter les données les plus fines pour décrire les différentes facettes du problème et les expliquer.

J'écarterai d'emblée de mes préoccupations présentes la religion et la famille qui relèvent de problématiques particulières et centrerai l'attention sur les institutions publiques qui sont directement ou indirectement liées à l'État et au fonctionnement de la vie politique. Dans l'essai de synthèse théorique que je proposerai par ailleurs, je rappellerai le rôle central que l'institution joue dans la vie collective. On dénombre au moins une dizaine d'instances, cardinales pour tout régime politique, singulièrement la démocratie, comme le soulignent de façon récurrente tous les sociologues du politique, et pour lesquelles nous disposons de données dans les enquêtes internationales sur les valeurs (World Values Survey). Il s'agit des forces armées, de la police, du gouvernement, de l'administration publique, du parlement, de la justice, des partis politiques, des syndicats, de la presse et de la télévision.

Pour tout régime politique et sa classe dirigeante, ces institutions ne se situent assurément pas au même niveau ni ne jouissent de la même importance ; leur organisation, leur fonctionnement, les objectifs que l'on assigne à chacune d'elles, leur degré d'indépendance et leur capacité à limiter leur pouvoir les unes les autres, sont cependant des critères de définition de ce régime. Ainsi la polyarchie, au sens où l'entend Robert Dahl dans sa *Preface to a Democratic Theory*, renvoie-t-elle à certaines institutions et à un mode de leur fonctionnement sans lesquels il n'est guère possible de définir les critères d'une société démocratique ou polyarchique et de les satisfaire.

Dans le présent rapport, mon objectif premier est de décrire le degré de confiance que les Marocains accordent à ces institutions, d'en suivre les évolutions sur une période de six ans – espace de temps qui sépare les deux enquêtes internationales –, d'identifier ses déterminants, d'expliquer les différences observées pour autant que j'en sois capable. Je rappelle que les deux enquêtes internationales dont j'exploite ici les données, ont été réalisées en septembre 2001 pour la première et fin septembre-début octobre 2007 pour la deuxième. Ces deux dates sont significatives puisque la première correspond aux lendemains de l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI mais dont les données ont été collectées la veille des attaques des *Twin Tower* et du Pentagone par *Al Qaida*, alors que l'administration du questionnaire de la deuxième a eu lieu après les élections législatives marocaines du 7 septembre 2007 et la nomination du nouveau gouvernement marocain dirigé par Abbas El Fassi. Il me semble utile de rappeler ces événements pour bien situer le contexte social et politique des données qui constituent la base de toutes mes analyses des institutions.

Ces données, que je soumetts à des analyses inédites entièrement orientées dans le sens précédemment évoqué, proviennent des enquêtes de *The World Values Survey* (WVS) qui est un réseau de chercheurs en sciences sociales qui étudient les changements des valeurs et leur impact sur la vie sociale et politique. Ce réseau collabore avec la grande institution européenne de recherche sur les valeurs, *l'European Values Study* (EVS). Il conduit des enquêtes nationales dans 97 sociétés, couvrant au total presque 90 % de la population mondiale. Ces enquêtes identifient les changements les plus importants et les plus répandus des aspirations des individus comme de leurs croyances. Dans ce but, *The European Values Study* et *The World Values Survey* ont conjointement conduit cinq vagues d'enquêtes de 1981 à 2007, la sixième étant en préparation.

Pour chaque société, les chercheurs ont construit des échantillons nationaux représentatifs de la population de chacun des pays auxquels ils ont administré des questionnaires standardisés sur la religion, la famille, les motivations au travail, la bonne gouvernance, la démocratie, la participation politique, le capital social, la tolérance aux groupes différents, à la protection de l'environnement. L'hypothèse fondamentale qu'ils cherchent à tester grâce à cette source de données inédites est qu'il existe une influence du changement culturel global sur le développement économique, la démocratisation de la société, la qualité de la vie.

Le présent rapport est divisé en deux parties. La première est, pour l'essentiel, descriptive même si je m'aventure parfois à formuler quelques hypothèses ; la deuxième est plutôt explicative quoique limitée pour les raisons que j'avancerai au moment opportun. Dans un premier temps, je représenterai, sous la forme de graphiques, les distributions empiriques de l'opinion publique pour toutes ces institutions en 2001 et en 2007. Le modeste objectif que je poursuivrai en procédant ainsi est de fournir au lecteur une première idée et de proposer une étude intuitive de ce premier examen qui se veut le plus proche des données sans nécessairement être le meilleur ou le plus objectif. Cela s'entend.

Dans une étape ultérieure, j'examinerai les groupes d'institutions que j'aurai identifiés auparavant. Je soumettrai leurs données à une double analyse, factorielle en composantes principales d'abord, hiérarchique par cluster ensuite, pour confirmer, infirmer ou rectifier les premières conclusions de l'étude intuitive. Je m'attacherai enfin à soumettre à un examen détaillé les répartitions de la confiance institution par institution en mettant en évidence les changements qu'elles ont connus entre les deux périodes considérées.

Je consacrerai la deuxième partie de ce rapport à l'étude des déterminants principaux de la confiance dans les institutions marocaines. Mon objectif sera de mettre au jour les structures causales qui lient la confiance aux variables « explicatives » qu'elles soient sociodémographiques ou qu'elles appartiennent au système de représentations des Marocains. A cet effet, je ne manquerai pas de prendre en considération simultanément autant de variables qu'il me sera possible pour autant que les données me le permettront. Je rappelle à cet égard que la taille de chacun des deux échantillon d'à peine 1200 n'autorise pas le croisement de plus de trois variables à la condition que l'on transforme la variable dépendante qui a une structure d'ordre total en une métrique.

Pour éviter tout malentendu, je signale que les deux enquêtes de la *World Value Survey* sur le Maroc ne contiennent malheureusement pas de données sur la confiance dans d'autres institutions que certains jugerons, à juste raison, importantes. Il en est ainsi du système éducatif, des impôts, du marché du travail privé, etc. Il convient d'éviter ces oublis dans l'enquête que l'IRES conduira.

Avant de procéder aux analyses uni- et multi-variées des données d'enquêtes, je voudrai mettre en garde le lecteur contre l'illusion que nous partageons tous de la connaissance spontanée que nous avons des phénomènes politiques et sociaux.

Pourquoi, à la suite de la publication des résultats d'analyses des données en sciences sociales, de nombreux lecteurs ont la nette impression qu'ils étaient prévisibles ? Deux raisons essentielles me semblent l'expliquer. Premièrement, en général, le lecteur ne se pose pas *a priori* les questions relatives à l'état de l'opinion sur tel ou tel problème et n'est surtout jamais en mesure de formuler une réponse précise. Il peut advenir que, au détour d'une conversation mondaine ou à l'occasion d'une expérience personnelle, le citoyen soit confronté à un aspect du fonctionnement d'une institution et le saisisse confusément. Mais il serait singulièrement présomptueux s'il affirmait pouvoir *a priori* tout à la fois prédire et chiffrer, ne fût-ce qu'approximativement, le niveau de confiance que les Marocains accordent à la police, à l'administration ou au parlement par exemple, pas plus qu'il ne peut déduire de sa science infuse les propositions relatives à la croissance ou à la baisse du suicide en automne par rapport au printemps et à l'été. Que le lecteur fasse l'expérience lui-même en devinant le niveau de confiance que les Marocains accordent à leur police. Il sera étonné du résultat.

La question n'a en effet de sens que dans le cadre d'une théorie sociologique dont les concepts n'ont pas plus de parenté avec les mots et les prénotions du sens commun que le chien aboyant n'en a avec le chien constellation céleste, pour reprendre le célèbre parallèle de Spinoza. Le lecteur s'en assurera en réfléchissant au champ sémantique commun du mot confiance et en le comparant au contenu du concept scientifique qui sera présenté dans la synthèse théorique sur le lien social. Deuxièmement, la familiarité que nous entretenons avec les hommes et les institutions nous laisse croire que nous sommes doués d'un savoir spontané, vrai, qui se dévoile à nous immédiatement sans protocole scientifique. Il est difficile, je le sais, de se débarrasser d'une telle croyance en un savoir spontané tant il s'impose à nous avec force comme une évidence et une certitude qui n'a guère besoin de démonstration ; mais c'est au seul prix d'une rupture avec la *doxa* que l'on fait progresser l'explication et la compréhension de phénomènes souvent complexes même s'ils sont familiers et constituent l'objet de nos expériences quotidiennes les plus immédiates.

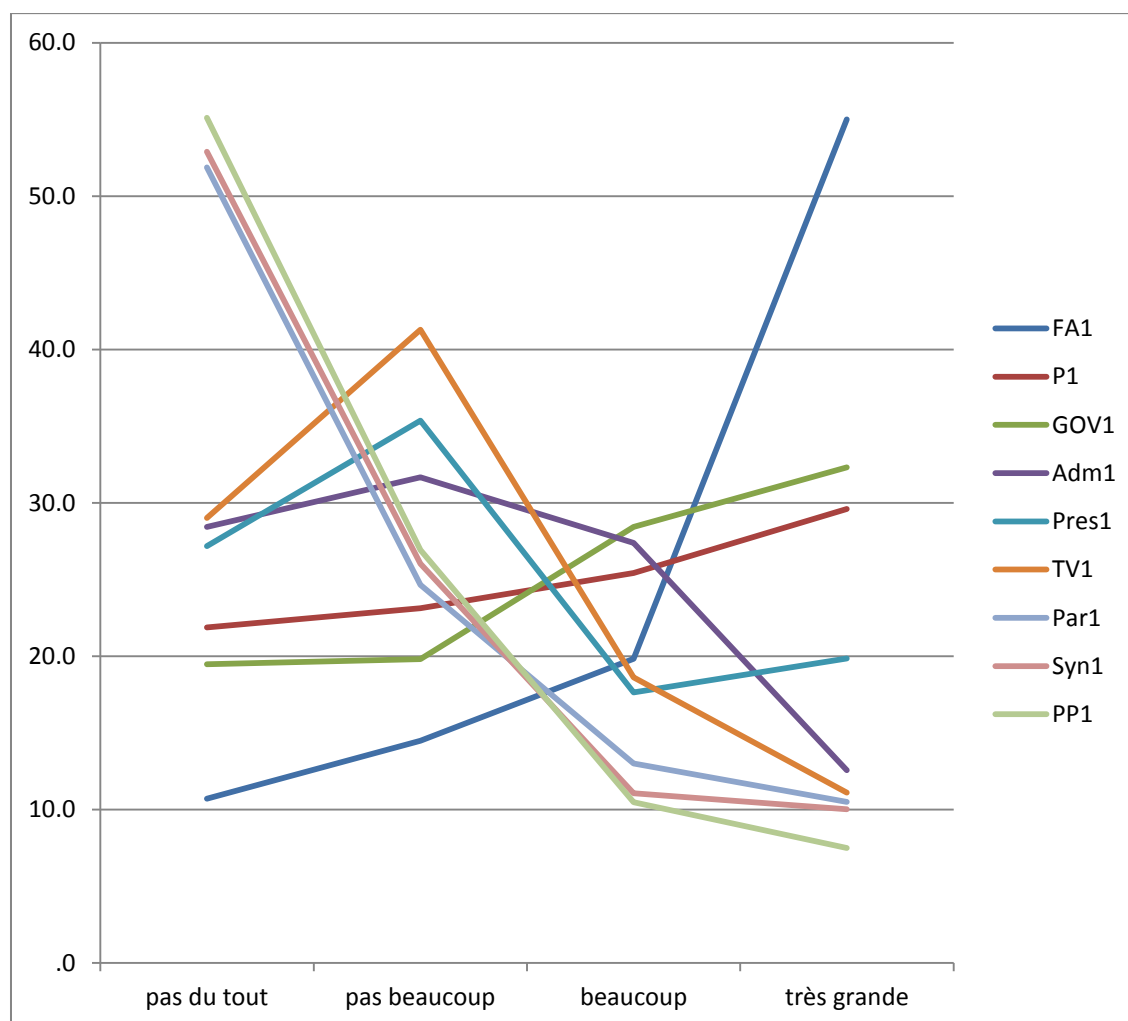


Première partie : Analyse des distributions de la confiance et identification des classes latentes

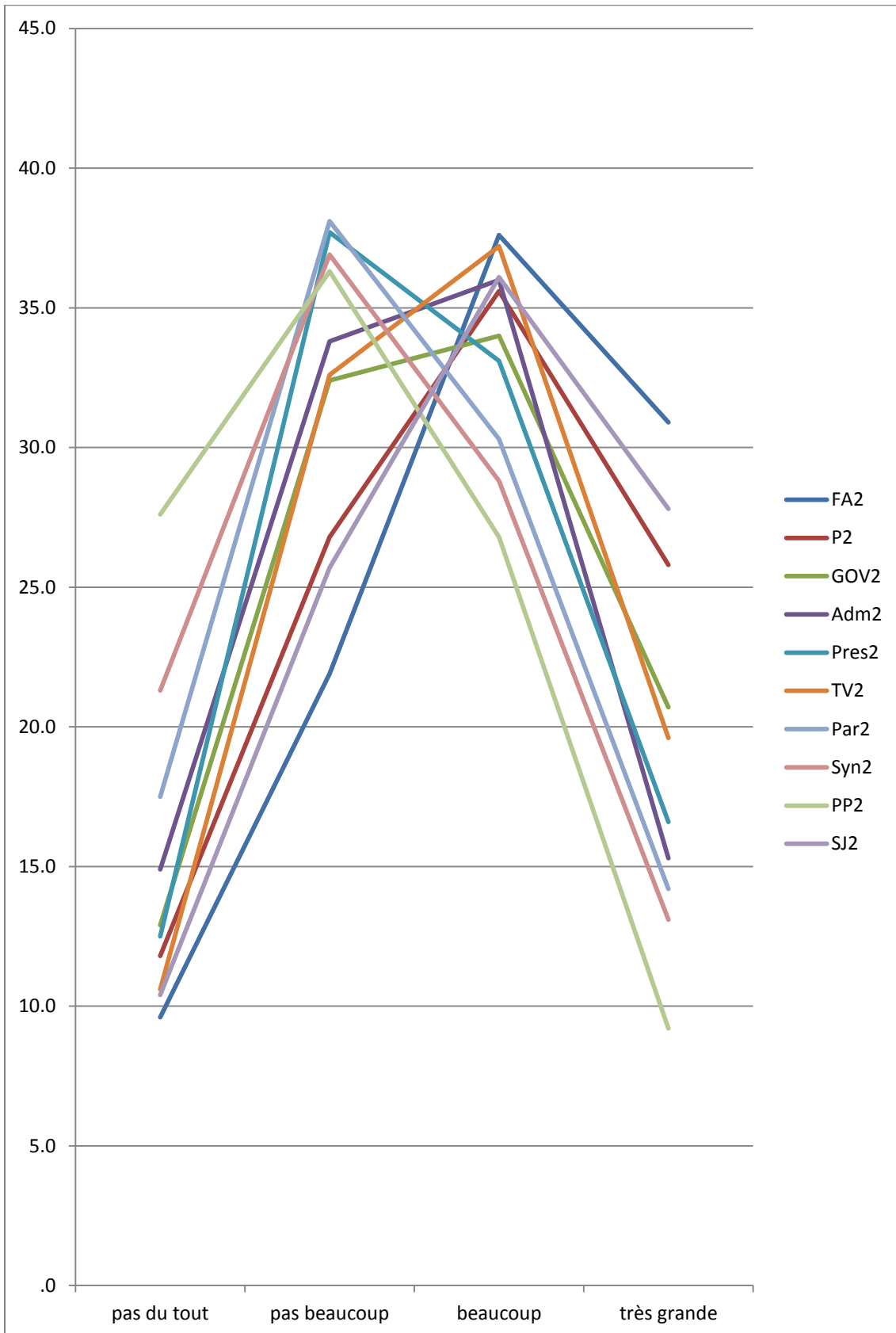
Chapitre I : Ce que l'on peut déduire d'une analyse intuitive

Commençons par une étude intuitive des répartitions de la confiance dans les dix institutions pour lesquelles nous disposons de données dans deux enquêtes internationales. Je rappelle que le Maroc n'a pas fait partie des trois premières vagues d'enquêtes, celles de 1981-1984, 1989-1993, 1994-1999. Je précise que toutes les analyses que je conduis ont pour base les deux grandes enquêtes internationales, celle de 2001 et celle de 2007. Les données de ces deux enquêtes ont été préparées en fichiers SPSS (*Statistical Package for Social Sciences*) pour que nous puissions les étudier à loisir. La variable confiance a une structure d'ordre total avec quatre éventualités de réponse qui va d'une absence totale à une très grande confiance, que l'on peut, selon les nécessités de l'analyse, transformer soit en variable nominale soit en variable métrique, à la condition de garder présent à l'esprit les hypothèses mathématiques qui sous-tendent ces transformations et leur signification sociologique.

Graphiques [I, 1] [I, 2] : Distributions de la confiance dans les institutions 2001



2007



Légende :

FA= forces armées ; P= police ; Gov = gouvernement ; Adm = administration ; Pres = presse ; TV = télévision ; Par = parlement ; Syn = syndicats ; PP = partis politiques ; SJ = système judiciaire. Le chiffre qui renvoie à l'enquête : 1 pour 2001, 2 pour 2007

Le lecteur pourrait à bon droit être confondu et rebuté par le caractère chaotique de ces graphiques ; le désordre n'est toutefois qu'apparent. Leur examen, fût-il rapide, autorise en fait plusieurs conclusions dont les principales sont les suivantes :

- ❖ Constatons tout d'abord que, en 2001, comme plus tard en 2007, la distribution de la confiance de l'opinion change de façon significative d'une institution à l'autre. En d'autres termes, les Marocains ne perçoivent ni évaluent de la même manière toutes les institutions. Pour ne prendre qu'un exemple, il est évident qu'ils n'accordent pas la même confiance à l'armée et aux partis politiques : les deux distributions sont radicalement différentes et même diamétralement opposées.
- ❖ En 2001, pour autant qu'une lecture intuitive m'y autorise, je formulerai l'hypothèse de l'existence de trois groupes d'institutions dont chacun se signale par une distribution empirique propre. Il m'appartiendra de tester plus tard cette proposition par d'autres méthodologies, d'autres angles d'attaque théoriques.
- ❖ Ainsi les partis politiques, les syndicats et le parlement forment un groupe dont la répartition de la confiance est concentrée à gauche du graphique ; en d'autres termes, l'opinion publique n'accorde que peu ou pas de confiance du tout à ces institutions. Rares sont ceux qui leur témoignent une confiance assez grande ou très élevée. Il convient de remarquer que ce groupe est composé d'institutions politiques qui constituent en fait le cœur de toute démocratie. Je m'interrogerai plus loin sur le point de vue de l'opinion publique marocaine sur la démocratie et sa représentation dans l'imaginaire populaire. Je me poserai la question de savoir si, en ne témoignant à ces institutions qu'une confiance des plus limitées, les Marocains rejettent du même coup l'idée de démocratie comme régime politique singulier et privilégié, ou bien si la sévérité de leur jugement, dont je sonderai le fondement et la justification, à l'égard de ces institutions s'expliquerait somme toute par des raisons locales, sociologiquement compréhensibles. Je qualifierai ce premier groupe de cœur institutionnel du pouvoir démocratique.

- ❖ Le deuxième groupe serait composé de la télévision et de la presse. Il est intéressant de noter la cohérence de l'opinion publique dans ses évaluations puisque l'on retrouve ensemble les deux moyens de communication les plus populaires. Je propose de le nommer « groupe de médiation et de représentation » plutôt que d'institutions ou « d'appareils idéologiques » pour autant qu'elles sont dans l'incapacité de produire des idées nouvelles ou de justifier par des arguments les prises de position des maîtres de l'heure. Très proche de ce deuxième groupe tout en étant différente, l'administration semble avoir une position intermédiaire entre ce groupe et le troisième.
- ❖ A vrai dire, aux yeux de l'opinion publique, ces deux premiers groupes intuitivement identifiés ne semblent être composés que d'institutions que je qualifierai « d'ancillaires ».
- ❖ Un troisième groupe se compose de la police, du gouvernement. On peut y subsumer les forces armées quoiqu'elles bénéficient d'une opinion plus favorable que les deux instances de cette classe. Sa caractéristique principale est sa distribution fortement concentrée à droite avec une queue très asymétrique à gauche : l'opinion publique accorde aux institutions qui le composent une très grande confiance. Aux yeux des Marocains, ce groupe semble détenir une position diamétralement opposée au premier. Le maintien de l'ordre social par la puissance publique dont les décisions sont exécutoires est la principale fonction des institutions qui le composent. Appelons « régalien » ce groupe.
- ❖ En 2007, le changement de l'opinion est remarquable. Nous n'observons plus de distorsions importantes entre les distributions de la confiance dans les institutions comme nous le notons pour 2001. Certes, des différences existent ; mais elles sont moins accusées.
- ❖ En 2007 en effet, il est possible de distinguer deux grandes classes au lieu de trois comme en 2001. La première se compose des partis politiques, des syndicats, du parlement, de l'administration, du gouvernement, de la télévision et de la presse. Elle comprend en fait les deux premiers groupes de 2001, avec toutefois une particularité sur laquelle je reviendrai. Cette première classe se signale par un mode commun qui correspond à une assez faible confiance. La deuxième comprend les forces armées, la police et le système judiciaire pour lequel on ne dispose pas de données dans l'enquête de 2001. Les trois institutions qui le composent ont pratiquement un même mode qui correspond à une assez bonne confiance. Il est significatif de noter que le nouveau gouvernement de 2007 conduit par le premier ministre Abbas El Fassi ne fait plus partie de ce groupe. Il connaît une translation vers les institutions qui composent la première classe que j'ai qualifiée d'ancillaire.

- ❖ Une telle classification est purement hypothétique comme je l'ai souligné plus haut. Cette première lecture intuitive est-elle fondée ou bien n'est-elle que le résultat d'impressions fallacieuses ? Pour répondre à cette question, je procéderai en trois temps. En premier lieu, je restituerai les données en les représentant graphiquement conformément aux résultats de la première lecture. Ainsi pourrions-nous *de visu* examiner les distributions des institutions de chacun des trois groupes précédemment identifiés. En deuxième lieu, je soumettrai les données empiriques de ces institutions à l'étude statistique de leurs distributions. En troisième lieu, je conduirai deux types d'analyses, l'un en composantes principales, l'autre en analyse hiérarchique pour confirmer ou infirmer la typologie établie empiriquement. Il est important de s'assurer de la justesse de la classification avant de prétendre passer à une étape ultérieure.

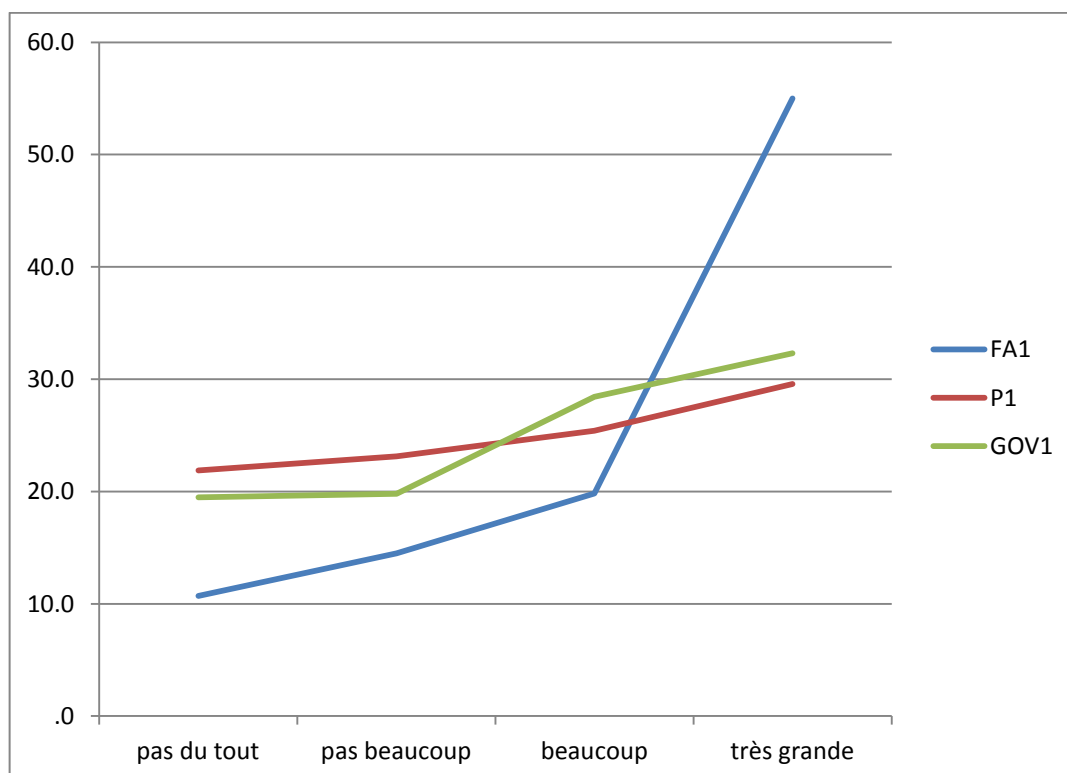
Chapitre II : Première étude des groupes d'institutions

Etudions les institutions groupe par groupe et ensemble par ensemble. Commençons par ce que j'appelle les institutions régaliennes qui sont en fait celles dont relève le contrôle social exécutoire.

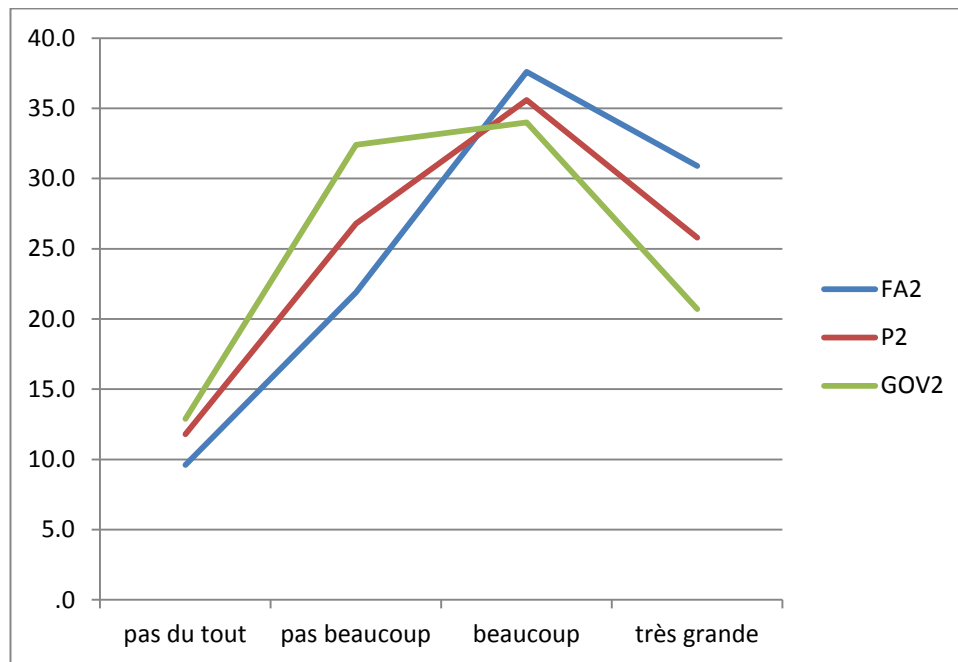
Etude sommaire des trois groupes

1. Les institutions régaliennes

Graphiques [I, 3] [I, 4] : Groupe 1 : Armée, police, gouvernement 2001



2007

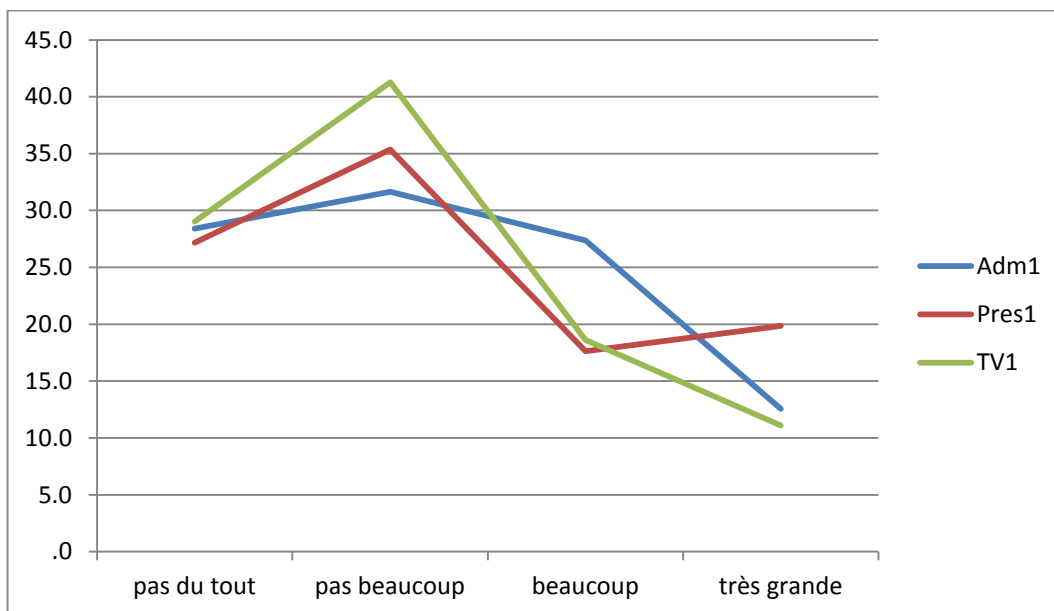


La grande similarité de leurs distributions, la valeur relativement élevée de la moyenne et du mode de chacune d'elles, celle de l'indice d'asymétrie qui est systématiquement négative comme le montre les tableaux [I, 2] [I, 3], leur évolution similaire entre 2001 et 2007 ne laissent aucun doute sur leur proximité statistique. L'interprétation sociologique de tels résultats, qui concourent à la même conclusion, me semble s'imposer. La grande confiance que l'opinion publique accorde à ces institutions régaliennes tire sans doute son origine de leur efficacité réelle ou supposée et de leur soumission directe à une autorité supérieure dont elles relèvent en dernière instance. Leurs fonctions sociales communes sont le maintien de l'ordre, et l'exécution de décisions prises par les instances nationales supérieures. Si, constitutionnellement, le gouvernement est notamment en mesure de proposer des lois au vote du parlement et conduit sa politique générale qui est censé être approuvée par la représentation nationale, il semble n'être perçu par l'opinion publique marocaine que comme le bras armé d'un pouvoir supérieur.

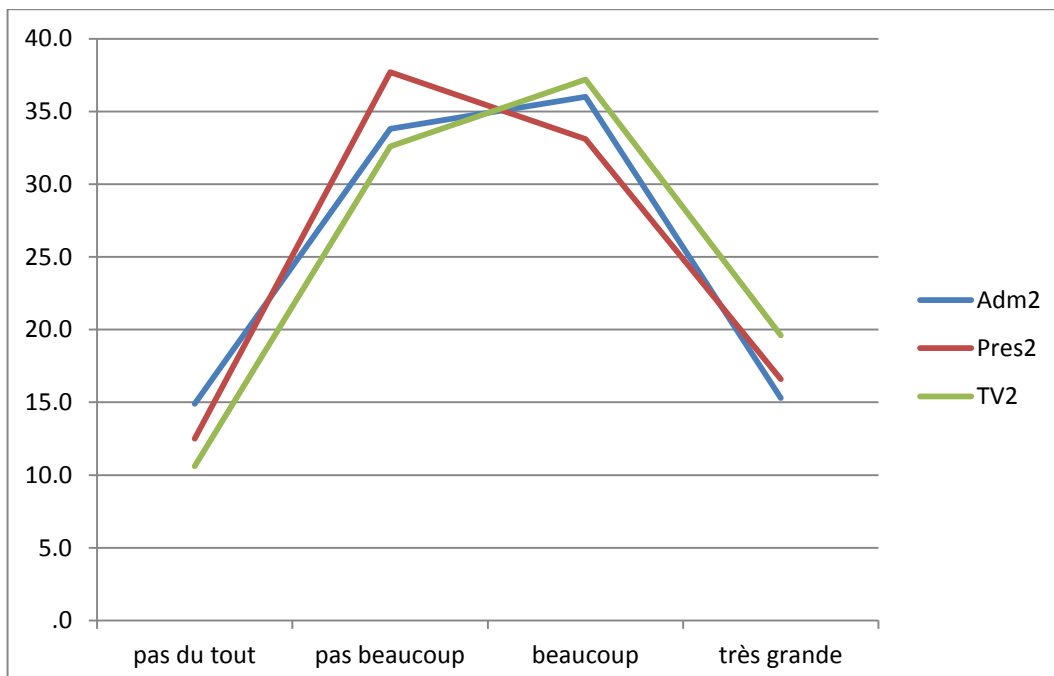
2. Les institutions ancillaires

Graphiques [I, 5] [I, 6] : Groupe 2 : Institutions de médiation et de représentation

2001

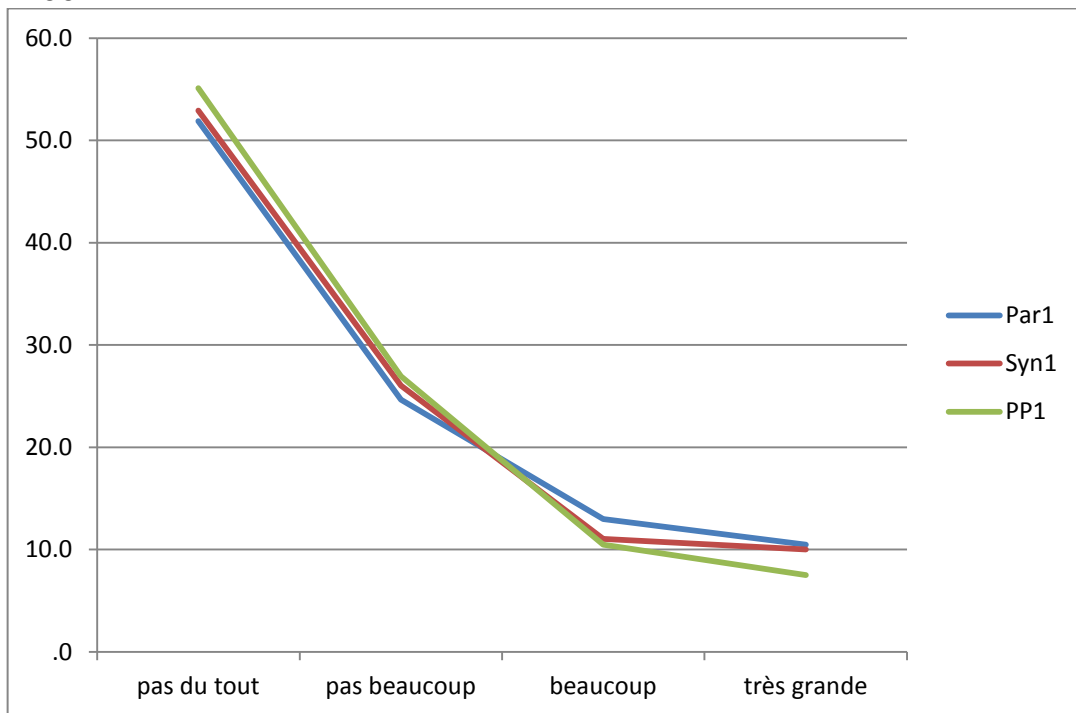


2007

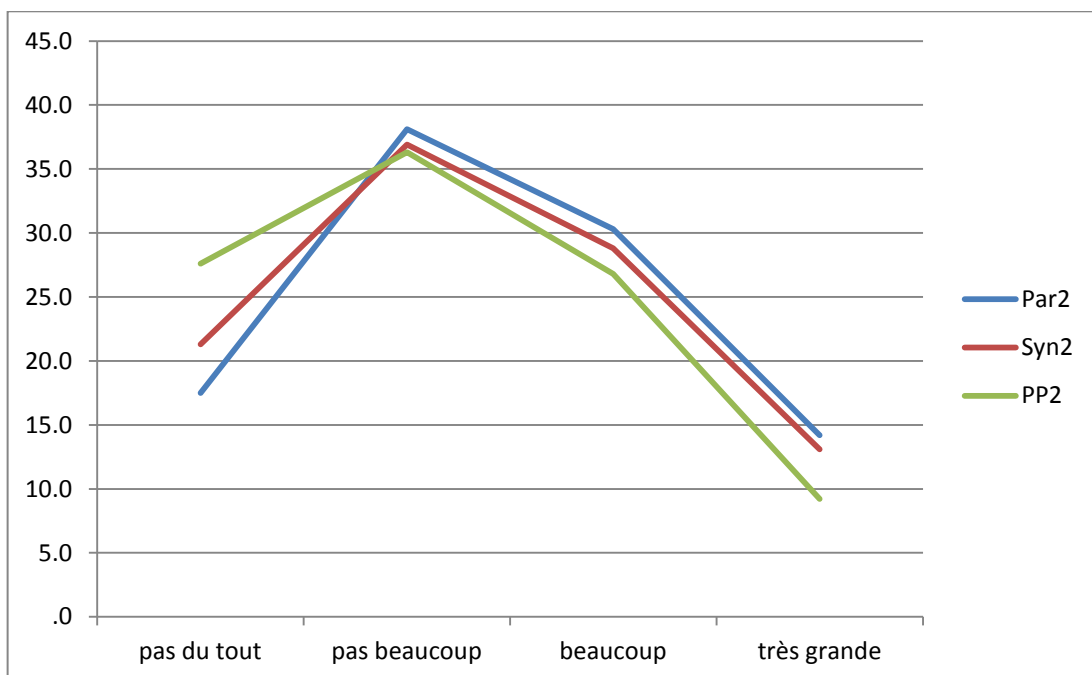


**Graphiques [I, 7] [I, 8] : Groupe 3 : Cœur institutionnel de la démocratie :
parlement, syndicats, partis**

2001



2007



Bien qu'ils appartiennent ce que j'appelle le type ancillaire, bien qu'ils aillent aussi des distributions relativement proches les uns des autres, il me semble utile de distinguer les groupes d'intermédiation et les groupes politiques. En fait, les différences les plus notables apparaissent en 2001 ; elles s'atténuent du reste en 2007 : peu ou pas du tout de confiance accordée à ces institutions ancillaires dont la moyenne de confiance est très basse puisqu'elle est légèrement supérieure à 1 pour les groupes d'intermédiation et près de 0,8 pour le groupe des institutions politiques, forte asymétrie à droite tel que l'indique l'indice d'asymétrie, légère amélioration de leur vue auprès de l'opinion en 2007 mais le mode de la confiance correspond à l'item « peu de confiance ».

Comment dès lors interpréter le passage d'un état de l'opinion où les différences entre les institutions régaliennes et les institutions ancillaires sont nettes à un état où il n'existe plus de différence importante ? S'agit-il d'une moindre confiance ? S'agit-il d'un changement qui exprime une indifférenciation croissante due à une attente qui a été frustrée ? Pourquoi en 2001, le citoyen croit-il à la puissance publique et qu'il a de toute évidence changé de position ? Confortons notre lecture des données et confirmons ou infirmons-la par une autre approche avant de répondre à ces questions.

Chapitre III : L'extraction des composantes principales et l'identification des classes par l'analyse hiérarchique

Dans cette section, je voudrai soumettre à de nouvelles analyses les données relatives aux institutions étudiées pour confirmer, infirmer ou rectifier les conclusions de l'étude empirique précédente. En procédant à des analyses factorielles en composantes principales et hiérarchiques par cluster, aboutirons-nous bien à deux types d'institutions précédemment identifiés ? Observons-nous les mêmes groupes dans chacun des types ?

En soumettant les données empiriques à une analyse factorielle, on cherche en général à mettre au jour les variables latentes ou facteurs qui expliquent la structure des corrélations ou mesures d'association entre les variables. L'analyse factorielle est fréquemment utilisée pour réduire les données et identifier un nombre limité de facteurs qui expliquent la plus grande partie de la variance observée entre un grand nombre de variables manifestes. Elle peut également être utilisée pour aider à formuler des hypothèses relatives aux mécanismes générateurs des corrélations entre les variables.

L'analyse factorielle dispose de plusieurs méthodes d'extraction des facteurs. La méthode en composantes principales utilisée ici commence par la recherche d'une combinaison linéaire entre les variables, une composante, qui rend compte du maximum de variation entre les variables. Elle se poursuit par la recherche d'une deuxième composante qui rend raison de la plus grande variation restante et qui ne doit pas être corrélée avec la composante précédente. La procédure se poursuit ainsi jusqu'à ce que l'on atteigne le nombre de composantes désiré. Dans le cas présent, je me limite à deux composantes principales.

Quel est le nombre idéal de composantes principales dont a besoin une recherche donnée d'une part, comment d'autre part convient-il d'interpréter ces composantes ? Il n'existe aucune procédure technique qui soit capable de trancher ces deux difficultés. Seul le chercheur est en mesure d'y répondre.

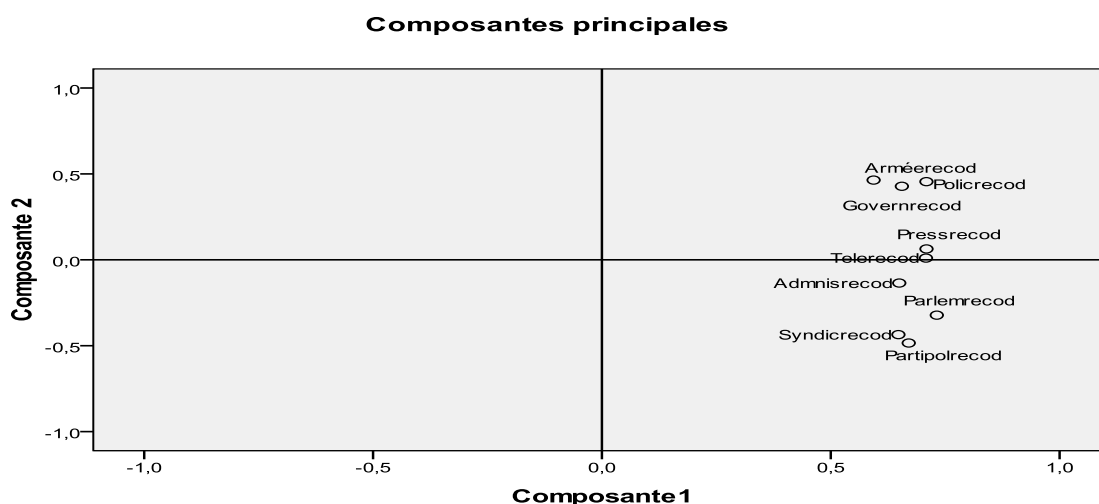
Pour rendre aisée l'interprétation et réduire la multi-dimensionnalité des variables, j'ai procédé à une rotation des facteurs dont le résultat est présenté dans les graphiques [I, 9] [I, 11]. La méthode retenue ici, la plus courante, est varimax, une rotation orthogonale des facteurs qui maximise la variance de la somme des carrés des corrélations d'un facteur avec toutes les variables de la structure factorielle. Une telle technique a pour effet de différencier les variables originales par facteur extrait et de rendre plus facile l'identification des liaisons de chaque variable avec un facteur particulier.

Pourquoi, par ailleurs, ai-je cru bon de solliciter une autre technique, celle de la classification hiérarchique ? Idéalement, toute classification, qu'elle porte sur le règne animal ou les sociétés, doit nous aider à voir du semblable là où nous ne percevons que du chaotique en raison de la complexité des phénomènes étudiés. Il importe donc pour la bonne classification d'une population ou de variables qui caractérisent cette population que le degré de ressemblance de deux objets soit grand quand ils appartiennent à une même classe et petit s'ils n'en font pas partie. Par ailleurs, si la classification est emboîtée, comme c'est le cas de l'analyse hiérarchique utilisée dans ce travail, elle doit respecter le principe selon lequel la ressemblance entre deux objets d'une même classe doit être plus grande quand la partition qui les réunit est plus fine que lorsqu'elle est plus grande.

En utilisant l'analyse hiérarchique par cluster, on vise à identifier des classes relativement homogènes composées de cas (ou variables) en utilisant un algorithme qui se fonde sur le critère de la distance entre les objets : les objets les plus proches doivent appartenir à la même classe et les objets les plus éloignés à d'autres classes. Il appartient au chercheur de choisir la mesure de la distance qu'il juge la plus pertinente pour ses données. L'une des plus utilisées est la distance euclidienne. L'analyse hiérarchique commence par placer chaque objet dans une classe. On aura au départ autant de classes que d'objets. A chaque étape de l'analyse, le critère par lequel les objets sont séparés, i.e. la distance, est relâché pour lier les deux classes les plus similaires entre elles. L'algorithme continue après fusion des deux premiers objets en une classe jusqu'à ce que tous les objets soient reliés dans un arbre classificatoire.

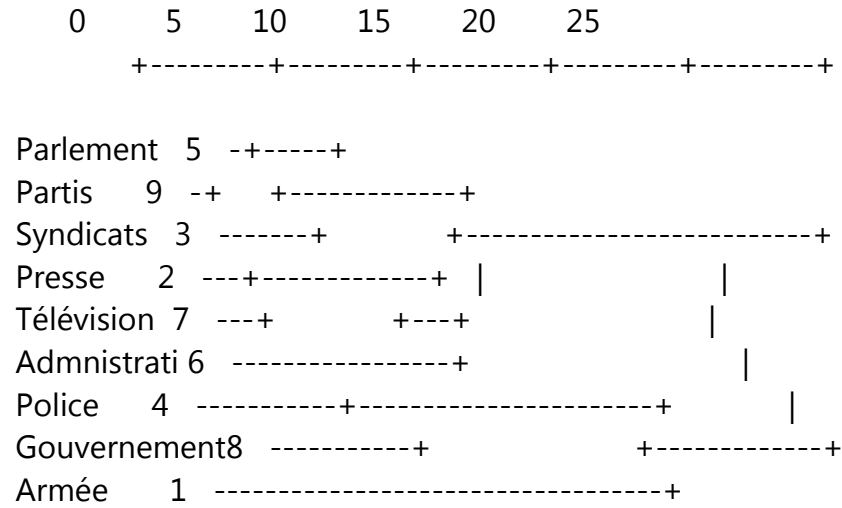
Passons à l'examen des résultats des analyses factorielles et hiérarchiques.

Graphique [I, 9] : Analyse factorielle en composantes principales 2001

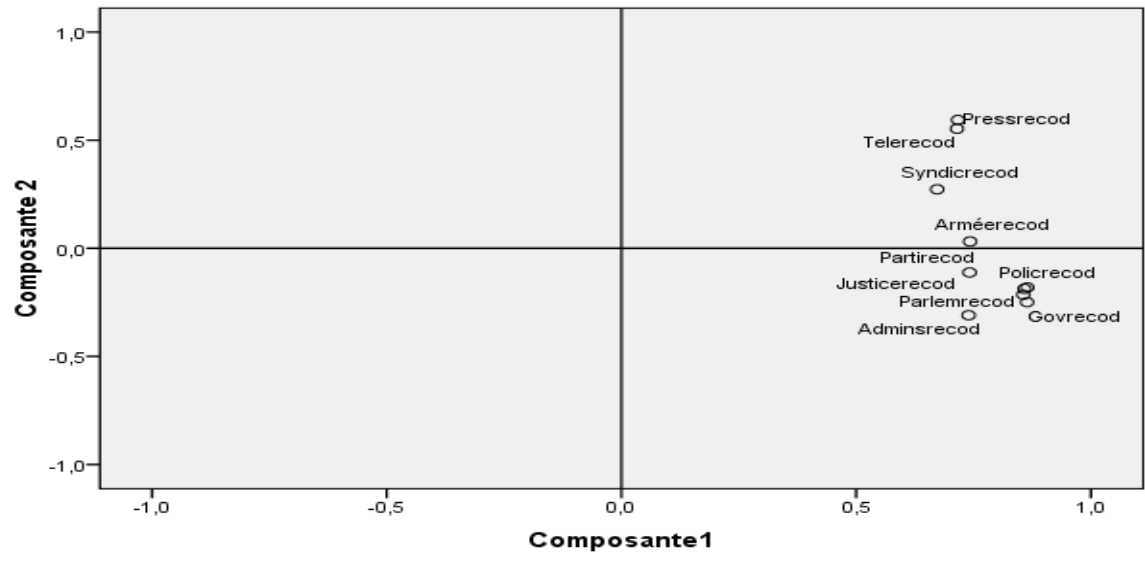


Graphique [I, 10] : Analyse hiérarchique par cluster 2001

Dendrogramme

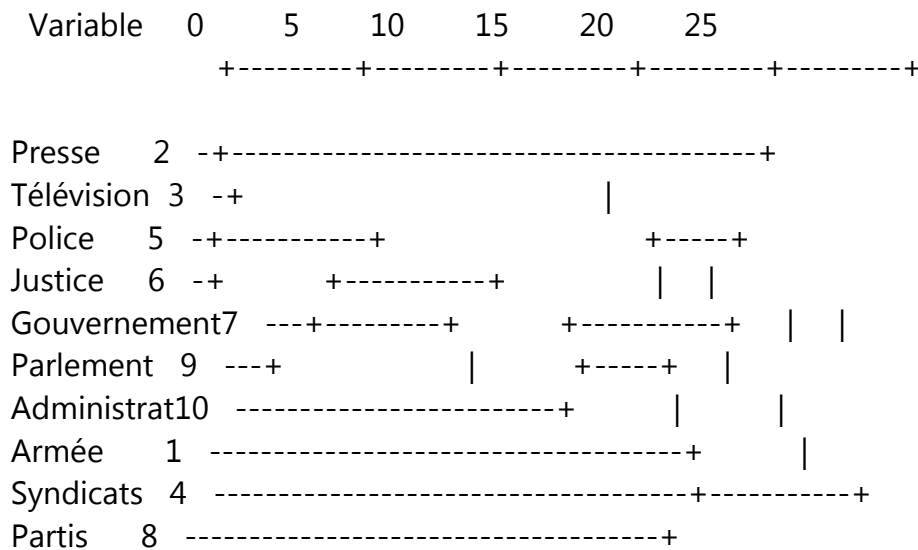


Graphique [I, 11] : Analyse factorielle en composantes principales 2007



Graphique [I, 12]: Analyse hiérarchique par cluster 2007

Dendrogramme



A eux deux seuls, les deux premières composantes principales de l'analyse factorielle rendent compte de plus de 60% de la variance des variables. Un tel résultat est valide aussi bien pour 2001 que pour 2007.

Il n'est pas nécessaire d'être fin connaisseur des arcanes de ces techniques statistiques pour interpréter la première analyse factorielle qui fait apparaître clairement les trois groupes. On remarquera immédiatement que, dans l'espace factoriel, la distance qui sépare les institutions qui composent chacun des trois groupes est très petite, quasiment nulle. En les projetant sur le premier axe, on constate que les institutions qui composent chaque classe se confondent pratiquement. En revanche, le deuxième axe distingue et oppose les institutions régaliennes et les institutions ancillaires. Le groupe des médias occupe une position intermédiaire. Je ferai également observer que la proximité sociologique entre les institutions du premier groupe est plus importante que celle des autres groupes, singulièrement le troisième.

Ces résultats sont en tout point corroborés par l'analyse hiérarchique. Cette classification se compose de sept étapes qui agrègent de proche en proche les institutions les plus contiguës et qui, à chaque étape ultérieure, regroupe celles qui sont de moins en moins homogènes. A la première étape, le parlement et les partis, les institutions les plus homogènes eu égard à la nature de la confiance des citoyens, se regroupent et constituent la première classe ; à la deuxième, la presse et la télévision ; à la troisième, au premier groupe s'adjoignent les syndicats ; à la quatrième, la police et le gouvernement ; à la cinquième l'administration s'agrège au deuxième groupe ; à la sixième apparaît le groupe de toutes les institutions ancillaires ; le septième enfin compose la classe des institutions régaliennes.

Ainsi, l'hypothèse de classes d'institutions dont il était possible de soupçonner l'existence dès l'étude intuitive des données de l'enquête 2001 semble se confirmer par les résultats des deux analyses en composantes principales et hiérarchique par cluster.

En 2007, les changements que connaît l'opinion des Marocains relative à la confiance dans les institutions sont notables comme le montrent les deux types d'analyses précédentes. Les groupes précédemment identifiés ne sont guère aisément reconnaissables. La raison principale réside dans le fait qu'ils sont devenus fortement homogènes relativement à la confiance. On note bien la forte similitude entre les institutions qui composent chacun des trois groupes ; mais ils sont si proches les uns des autres que ni l'analyse factorielle ni la classification automatique ne permettent une reconnaissance des formes aussi nette qu'en 2001. On voit apparaître, il est vrai, le groupe des médias, mais l'administration n'en fait plus partie comme en 2001, ce qui, au reste, augmente l'homogénéité de cette classe.

On note également l'apparition d'un pôle constitué de la police, de la justice, du parlement, du gouvernement et, aux deux étapes ultérieures, respectivement de l'administration et de l'armée. Ce pôle s'oppose aux deux groupes composés par les médias d'une part et celui composé par les partis et les syndicats de l'autre. Tout se passe donc comme si l'opinion passe d'une vision qui oppose institutions régaliennes et institutions ancillaires à une autre qui souligne une forte concentration des pouvoirs et qui ne laisse, en dehors de son cercle, que les médias et les partis auxquels sont associés les syndicats.

Si l'on voulait se donner la peine d'analyser minutieusement la matrice des corrélations présentée dans le tableau [I, 1], on verrait que les conclusions que l'on tire sont conformes à celles déduites des analyses factorielle et hiérarchique. On observe notamment les valeurs élevées des corrélations entre les institutions de chaque groupe, indiquant ainsi la forte homogénéité intra-classe et la grande hétérogénéité entre les classes. La classe qui concentre les pouvoirs se dégage en premier en raison de la valeur élevée des corrélations entre les éléments qui la constituent. Elle est suivie de celle des médias et enfin de celle des partis et syndicats dont les liens sont comparativement les plus faibles.

Tableau [I, 1] : Corrélations entre les variables institutionnelles en 2007

	Armée	Presse	Télévision	Syndicats	Police	Justice	gouvernement	Partis	Parlement	Administration
Armée	1	,496**	,503**	,423**	,663**	,649**	,644**	,397**	,553**	,460**
Presse	,496**	1	,764**	,546**	,448**	,490**	,499**	,437**	,498**	,392**
Télé	,503**	,764**	1	,481**	,524**	,543**	,501**	,379**	,492**	,359**
Syndicats	,423**	,546**	,481**	1	,521**	,484**	,425**	,549**	,464**	,424**
Police	,663**	,448**	,524**	,521**	1	,805**	,746**	,499**	,677**	,634**
Justice	,649**	,490**	,543**	,484**	,805**	1	,792**	,508**	,684**	,582**
Gouvernement	,644**	,499**	,501**	,425**	,746**	,792**	1	,576**	,768**	,652**
Partis	,397**	,437**	,379**	,549**	,499**	,508**	,576**	1	,670**	,548**
Parlement	,553**	,498**	,492**	,464**	,677**	,684**	,768**	,670**	1	,658**
Administration	,460**	,392**	,359**	,424**	,634**	,582**	,652**	,548**	,658**	1

*** corrélations significatives au seuil de 0,001

Chapitre IV : Variations de la confiance pour chaque institution

J'arrive à présent à l'étude de chacune des institutions et de l'évolution de la confiance de l'opinion entre 2001 et 2007. J'utiliserai à ce dessein la répartition et toutes les mesures statistiques qui la décrivent telles que le mode, l'indice d'asymétrie de Fischer qui n'est rien d'autre que le moment d'ordre trois, le degré d'aplatissement (kurtosis) ou moment d'ordre quatre, qui sont fournies dans les tableaux [I, 2] [I, 3]. Observons que, en générale, les différences entre les moyennes de la confiance observées en 2001 s'atténuent fortement en 2007. On passe d'un écart maximum de $2,2 - 0,7 = 1,5$ (respectivement armée et partis) à à peine 0,7. Par ailleurs, les différences de valeurs entre les écarts-types sont également réduites. Enfin la forte asymétrie des distributions en 2001 diminue également.

Tableaux [I, 2] : Statistiques descriptives des distributions relatives à la confiance dans les institutions en 2001

	Moyenn	Ecart-	Variance	Asymétrie		Kurtosis	
	e	type			Erreur-		Erreur-type
Armée	2,1914	1,04258	1,087	-,956	,072	-,459	,143
Presse	1,3013	1,07336	1,152	,344	,077	-1,130	,154
Syndicats	,7820	,99703	,994	1,056	,086	-,085	,173
Police	1,6272	1,12423	1,264	-,156	,071	-1,355	,143
Parlement	,8211	1,01845	1,037	,961	,077	-,340	,153
Administration	1,2408	1,00161	1,003	,256	,075	-1,040	,149
Télévision	1,1177	,95227	,907	,536	,072	-,612	,144
Gouvernement	1,7357	1,10955	1,231	-,322	,073	-1,247	,145
Partis politiques	,7036	,93202	,869	1,178	,081	,352	,161

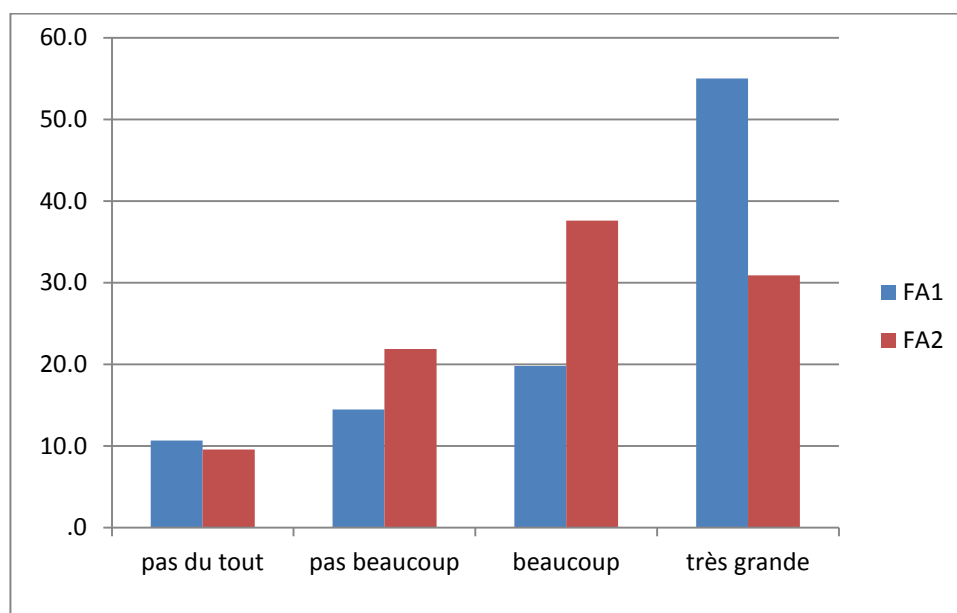
Tableaux [I, 3] : Statistiques descriptives des distributions relatives à la confiance dans les institutions en 2007

	Moyenn	Ecart-type	Variance	Asymétrie		Kurtosis	
	e				Erreur-		Erreur-type
					type		
Armée	1,8979	,94980	,902	-,469	,072	-,728	,144
Presse	1,5390	,91182	,831	,048	,075	-,817	,150
Télévision	1,6580	,91100	,830	-,115	,072	-,813	,144
Syndicats	1,3364	,95450	,911	,189	,078	-,898	,156
Police	1,7541	,96838	,938	-,272	,072	-,920	,143
Justice	1,8119	,95810	,918	-,331	,072	-,869	,144
Gouvernement	1,6241	,95250	,907	-,089	,072	-,935	,144
Partis politique	1,1761	,93974	,883	,311	,074	-,850	,148
Parlement	1,4117	,93623	,877	,137	,073	-,854	,146
Administration	1,5177	,92469	,855	-,035	,073	-,841	,146

1. Analyse institution par institution

Il est important de compléter l'exposé consacré à la description des institutions selon la confiance que l'opinion leur accorde en procédant à une analyse détaillée par institution. Il n'entre pas dans mes intentions d'expliquer les changements mais de les décrire. Je ne pense pas encore être en mesure de proposer un point de vue théorique général qui lierait par les mêmes liens toutes les propositions empiriques que j'aurai élaborées. Le détail descriptif des changements des répartitions est un bon antidote à notre croyance naïve et fautive selon laquelle, grâce à notre savoir immédiat, nous sommes capables de prédire les résultats des recherches sociales et économiques. Or, comme l'on s'en rendra aisément compte, il est impossible de prédire les conclusions de ces analyses.

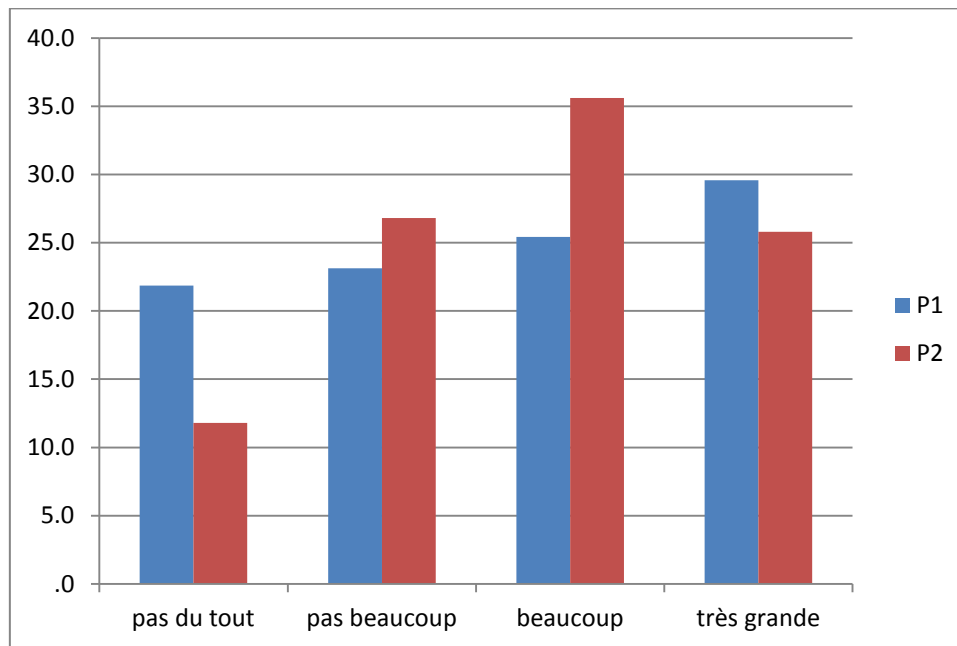
1.1. Forces armées



La confiance dans les forces armées a connu une baisse notable. Un coup d'œil rapide sur la répartition montre que les Marocains font un peu moins confiance dans les forces armées que par le passé : le pourcentage de ceux qui expriment une très forte ou assez grande confiance a diminué de 10 points, passant de 74,8 à 64,8%, tandis que, par complémentarité, le pourcentage de ceux qui ne font pas beaucoup ou pas du tout confiance dans les forces armées a augmenté d'autant.

S'il est vrai que la dispersion de l'opinion publique n'a connu que peu de variation d'une enquête à l'autre, puisque la valeur de l'écart-type est passée de 1,043 à 0,95, l'on note cependant une tendance vers la symétrisation de la répartition de l'opinion : la valeur du coefficient d'asymétrie a connu une forte baisse puisqu'il a été divisé par plus de deux, passant de 0,956 à 0,459. On interprétera ce résultat comme une forme de normalisation au sens statistique du terme ou d'homogénéisation de l'opinion quant à sa confiance dans cette institution. La valeur, positive et non nulle, du coefficient d'asymétrie indique toutefois une légère asymétrie à droite, traduisant ainsi le poids de ceux qui se défient peu ou prou de l'institution en question.

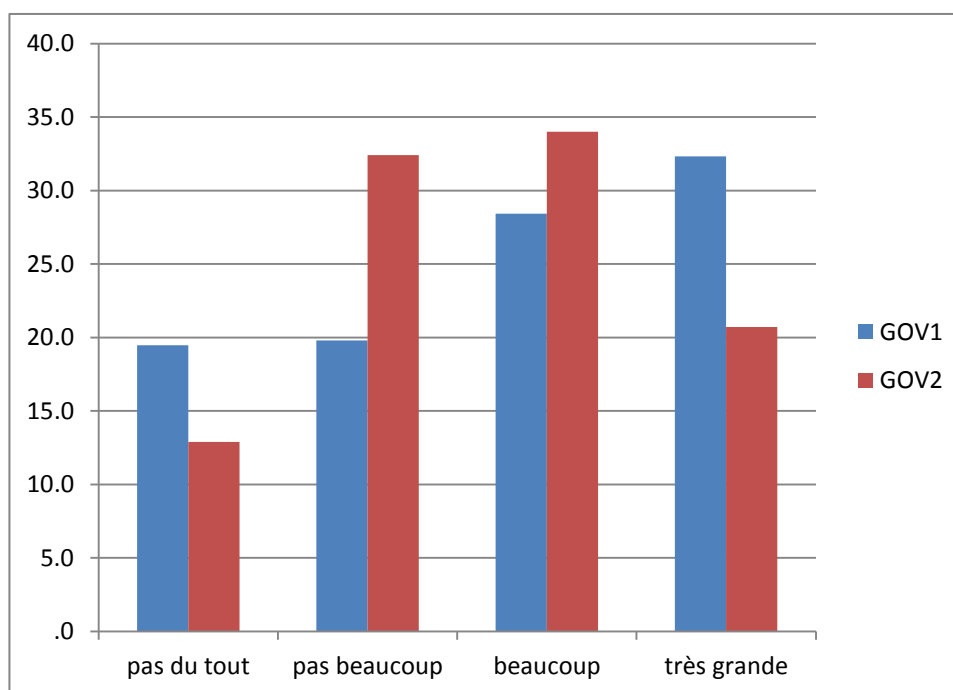
1.2. Police



Contrairement à toute attente, la police connaît des changements spécifiques dont les forces armées n'ont pas fait l'expérience. Si l'on additionne les pourcentages des individus qui accordent une très grande confiance au pourcentage de ceux qui lui témoignent une assez bonne confiance, on constate que, d'une enquête à l'autre, ce taux a légèrement augmenté puisqu'il est passé de 55% à 61,4%. Je rappelle que les forces armées ont vu ce pourcentage diminuer de 10 points. Cette augmentation, faible mais significative, s'accompagne toutefois d'une homogénéisation croissante relative de l'opinion qu'indique la baisse de la valeur de la dispersion comme d'une notable symétrie. Le passage d'une répartition presque plate en 2001, dont témoigne la valeur de l'indice de Fisher égale à $-0,156$ à une autre $-0,272$, indique le changement de l'opinion dans le sens d'une réduction des deux opinions extrêmes et d'un renforcement de l'opinion médiane. En bref, les Marocains semblent avoir une meilleure opinion de leur police. Un tel résultat étonnera sans doute et paraîtra paradoxal dans la mesure où il va à l'encontre de l'idée négative de cette institution que l'on croit partager.

Il est difficile d'échafauder des hypothèses pour interpréter ces résultats relatifs aux changements de la confiance qu'accorde l'opinion à l'armée et à la police. Un examen détaillé, que je proposerai plus loin, des relations entre cette confiance et les variables indépendantes les plus importantes qui la déterminent ne permet pas d'expliquer de façon satisfaisante ces changements. Plus présente dans la vie quotidienne du citoyen, encensée du reste par les médias après les succès remportés sur les organisations terroristes, la police a vraisemblablement bénéficié du relatif silence qu'entourent les actions de l'armée marocaine.

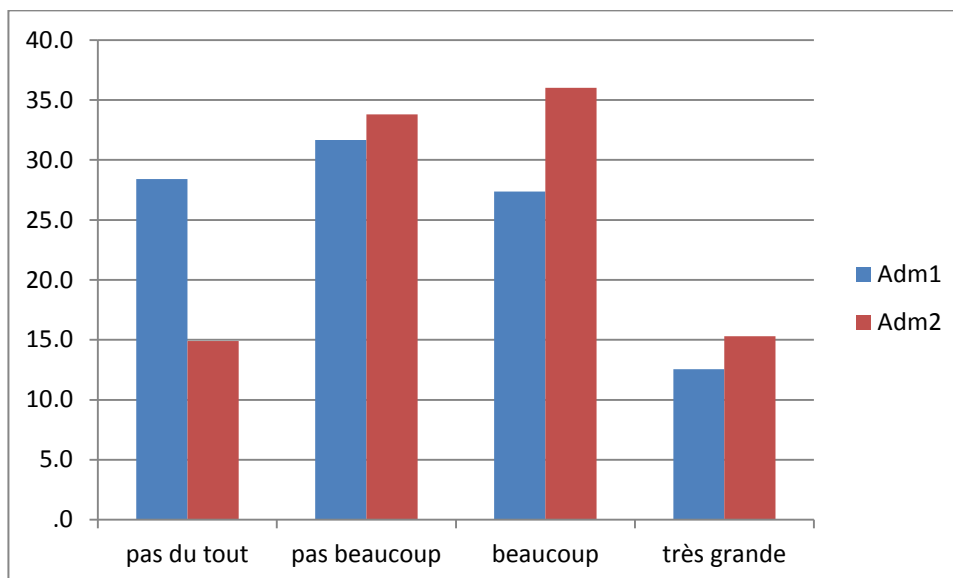
2.3. Gouvernement



La confiance dans le gouvernement a connu une baisse entre les deux enquêtes, entre fin 2001 et fin 2007. Dans la première, plus de 60% des Marocains font une très grande ou une assez grande confiance au gouvernement. Ils ne sont plus que 54 % à partager cette opinion. D'ailleurs le mode de la distribution a subi une translation de 3, assez grande confiance, vers 2, pas beaucoup confiance. Au niveau des chiffres tout au moins, ce résultat s'explique mécaniquement par le fait que le pourcentage d'individus qui nourrissaient une très forte confiance dans le gouvernement a subi une baisse de 12%, passant de 32 à 20%. Ce sont les individus qui témoignent une méfiance à l'égard du gouvernement qui ont vu leur pourcentage augmenté d'autant puisqu'ils passent de moins 39 à 45%. Les mouvements ainsi observés entre les deux enquêtes s'équilibrent sans doute par un transfert de proche en proche, d'une catégorie à l'autre, respectant ainsi le changement de l'opinion que l'on ne peut supposé radicale dans la mesure où aucun événement politique majeur n'expliquerait des transformations brusques.

Par ailleurs, on ne manquera pas d'observer que la répartition est passée d'une forte asymétrie à une symétrie presque parfaite autour d'une moyenne qui avoisinerait 1,6 si tant est que l'on puisse ainsi parler de moyenne pour une variable totalement ordonnée mais non spécifiquement métrique. On affirmera de l'opinion à l'égard du gouvernement ce que j'ai déjà remarqué pour les institutions précédentes, j'entends l'homogénéisation croissante. Dans ce cas également, il est difficile d'échafauder des hypothèses qui ne seraient pas *ad hoc* pour rendre compte de ces résultats empiriques.

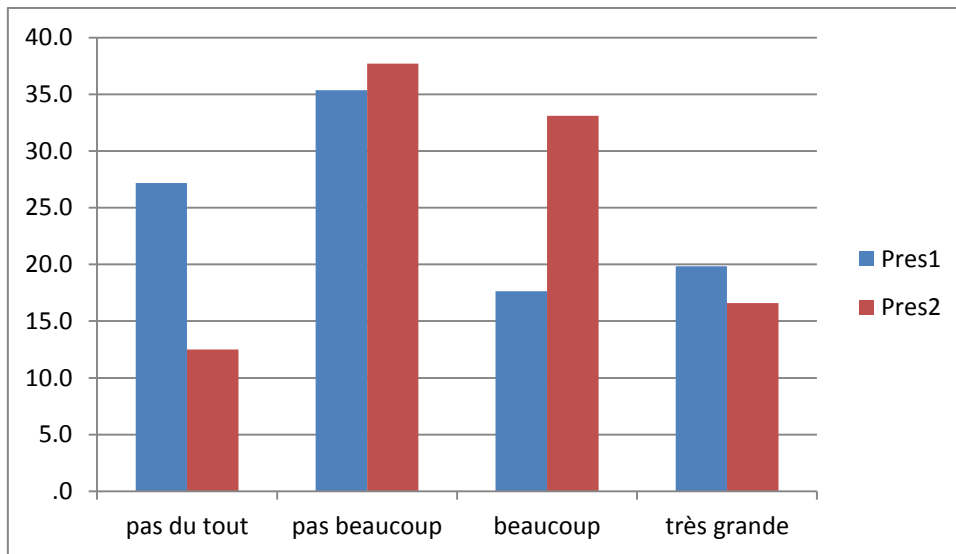
1.4. Administration



Disons-le d'emblée : si, en général, les Marocains ne font guère confiance dans l'administration, une partie importante, sans toutefois il est vrai être majoritaire, la lui accorde, contrairement à ce que l'on pouvait s'attendre. S'ils sont 60% à nourrir une méfiance à son égard, 40% ne l'estiment pas indigne de confiance. Mieux encore : entre les deux enquêtes, on note un changement et une amélioration de l'image de l'administration auprès de l'opinion même si elle peut ne pas être jugée importante. En tout cas, la confiance dans l'administration gagne 10% et la méfiance recule d'autant.

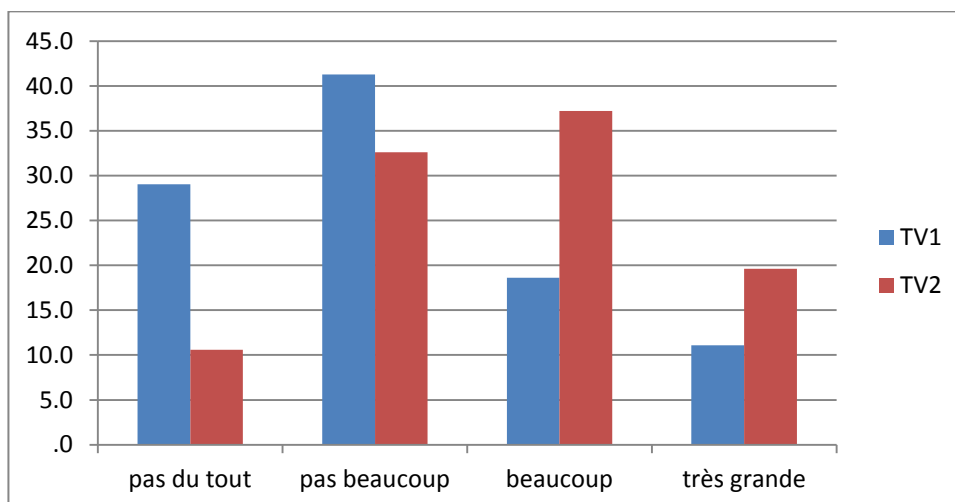
La remarque générale que l'on est autorisé à faire à partir d'un coup d'œil rapide sur les deux distributions est que l'opinion à l'égard de l'administration n'a changé fondamentalement d'une enquête à l'autre que dans le sens signalé précédemment. Pour autant qu'il soit possible de déduire des conclusions des mouvements de l'opinion qui ont eu lieu entre 2001 et 2007, on peut dire que les positions extrêmes ont régressé au profit des deux opinions médianes : la forte méfiance à l'égard de l'administration a baissé de 14%, les deux niveaux de confiance « assez grande » et « pas beaucoup » ayant subi une augmentation respectivement de 2 et 9%.

1.5. Presse



Des remarques similaires à celles que j'ai faites pour l'administration semblent s'appliquer à la confiance dans la presse : très forte méfiance à l'égard de la presse de 62,6% qui connaît une réduction substantielle de 12% en l'espace de 7 ans, réduction totale des opinions extrêmes de 18%, homogénéisation et renforcement des positions médianes, même si la méfiance à l'égard de ce moyen de communication continue de dominer puisque la majorité des citoyens ne lui accorde pas confiance.

1.6. Télévision



Il semble que la structure de la distribution de la confiance dans la télévision soit quasiment identique à celle de la presse. L'opinion publique est toutefois davantage plus défiante à l'égard de la télévision (plus de 70%) que pour la presse (62,6%). On signalera cependant que cette méfiance diminue drastiquement en 2007 comme dans le cas de la presse pour n'atteindre qu'un peu plus de 43%. Seules les institutions politiques, partis, parlement et syndicats, jouissent d'une confiance encore plus basse que les deux médias.

2. Structure de l'opinion et évaluation de trois institutions politiques

Il me semble essentiel d'attirer l'attention sur l'identité de la structure de la répartition de l'opinion publique concernant le parlement, les syndicats et les partis politiques. Il est en effet étonnant de constater une similarité des évaluations par les citoyens de ces trois institutions politiques. Il convient donc de les analyser ensemble. Que remarque-t-on pour ces trois institutions en 2001 ?

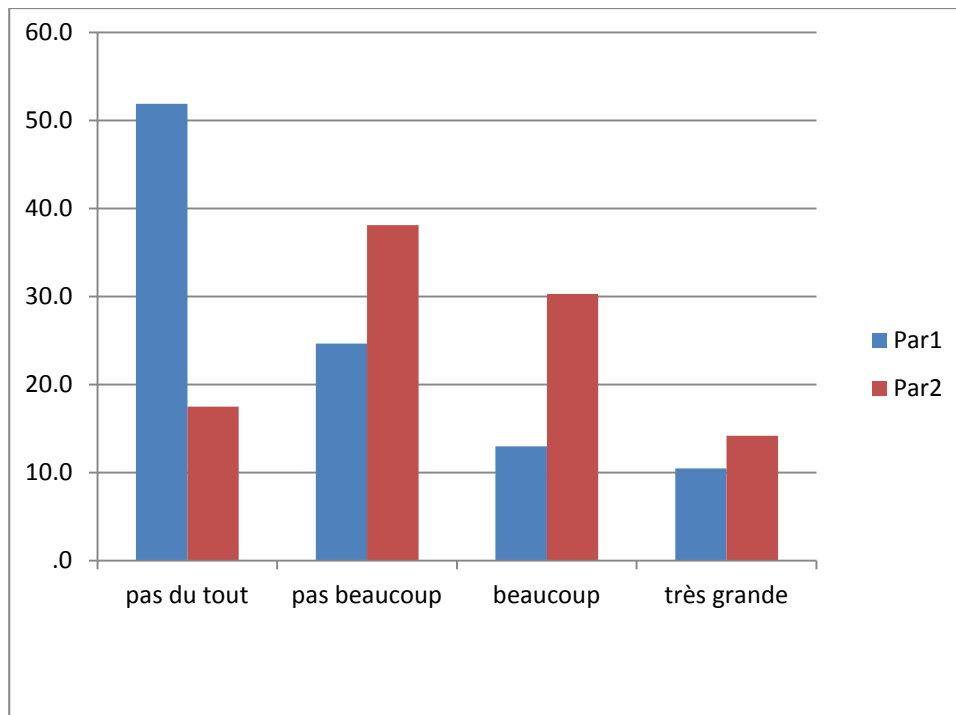
- la méfiance à l'égard de ces trois institutions politiques est de loin la plus élevée comparée à celle que l'on observe pour toutes les autres sans exception aucune. Le pourcentage de méfiance atteint presque 80%. A l'égard des partis politiques, elle est même la plus élevée, dépassant 82%. En fait, c'est à l'égard des partis que le pourcentage de citoyens qui accordent une très grande confiance est absolument le plus bas : il dépasse à peine les 7%.
- le mode de répartition de l'opinion publique correspond précisément dans les trois cas à une absence totale de confiance. Ce mode a une valeur qui dépasse 52%.
- les trois distributions sont dissymétriques avec une très longue queue à droite. Les valeurs de l'indice d'asymétrie de Fisher dépassent l'unité, exprimant ainsi une forte asymétrie à droite.

Comment l'opinion a-t-elle évolué à cet égard et que nous apprennent les données de la dernière enquête de 2007 ?

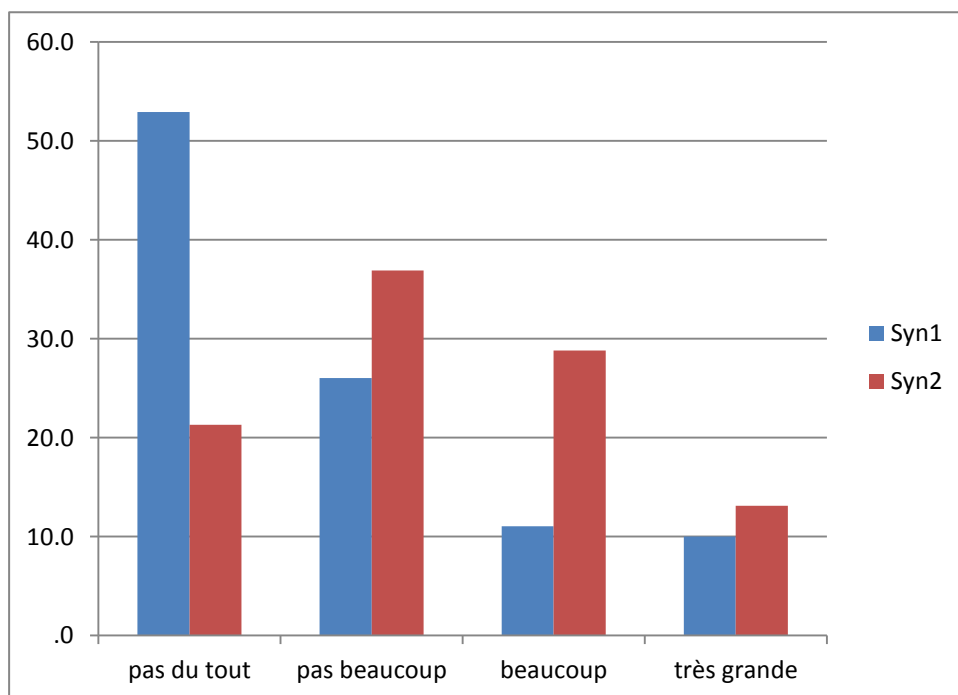
- Comme pour 2001, on note une très grande similarité entre les trois distributions. On constate toutefois que, pour 2007, elles sont moins totalement asymétriques même si elles le demeurent en partie. Les valeurs de l'indice de Fisher ne laissent aucun doute à ce sujet puisqu'elles ne dépassent pas 0,3.

- Par rapport à 2001, les données de 2007 montrent une légère amélioration de l'image que les Marocains ont de ces institutions politiques. La méfiance a diminué de pratiquement 20 points.

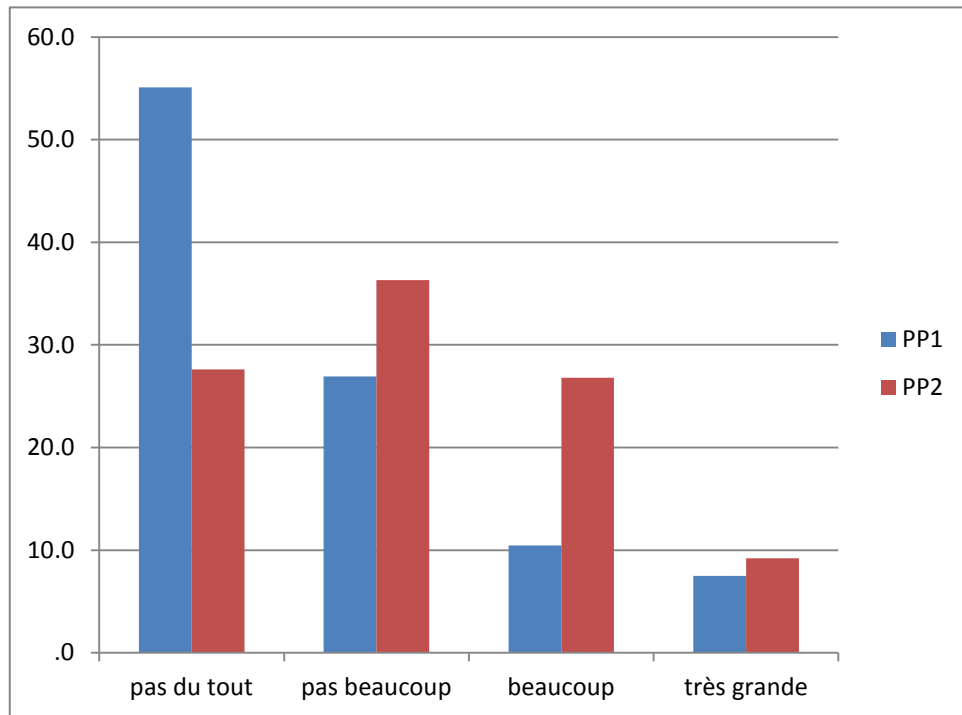
2.1. Parlement



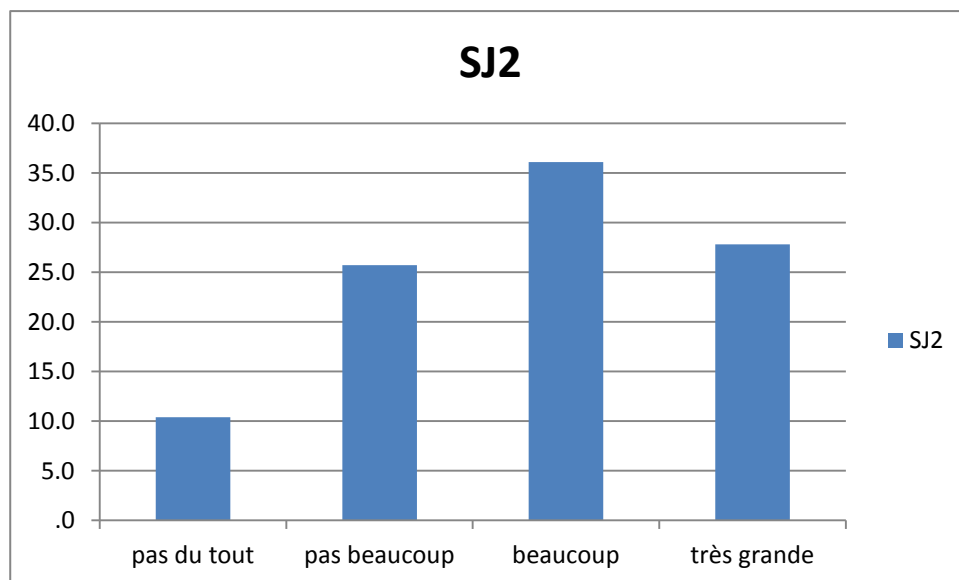
2.2. Syndicats



2.3. Partis politiques



2.4. Système judiciaire



Ecartons d'emblée une idée préconçue. Contrairement à ce que la rumeur laisse entendre, le système judiciaire marocain n'est nullement voué aux gémonies par l'opinion publique marocaine. De fait, 64% des Marocains expriment leur confiance dans la justice. On peut, il est vrai, considérer que le taux de méfiance demeure trop grand. L'étude comparée de plusieurs pays de régimes judiciaire et politique différents montre que le Maroc ne souffre pas d'une comparaison négative à l'encontre de son système judiciaire. Sur les 47 pays qui constituent la base de cette comparaison internationale, mon analyse des données montre que le Maroc est situé au 16^{ème} rang. La confiance moyenne des Marocains dans le système judiciaire de leur pays, égale à 1,8119, est nettement supérieure à celle de la confiance moyenne des 47 pays, 1,5877 (voir les tableaux et calculs en annexes).

Mais le lecteur doit cependant garder toujours présent à l'esprit que nous travaillons sur la perception que les individus ont de la réalité de leur pays non de cette réalité même. Autrement, on ne comprendrait pas pourquoi les Canadiens, Allemands, Américains ou Italiens sont plus critiques à l'égard de leur système judiciaire que ne sont les Chinois, les Vietnamiens ou les Rwandais, les premiers ayant une confiance moyenne inférieure à celle des Marocains tandis que les deuxièmes ont en une bien supérieure.



**Deuxième partie : Structures causales et
mesure de l'influence des variables
explicatives de la confiance**

Dans cette partie, je cherche à identifier les variables indépendantes qui déterminent le plus efficacement la confiance des citoyens dans les institutions. Il serait à l'évidence absurde de penser que les mêmes variables déterminent identiquement le niveau de confiance pour toutes les institutions. Il faut par conséquent s'attendre à des différences importantes. Par ailleurs, des changements de l'opinion entre la première et la deuxième enquête étant envisageables, je distinguerai les résultats pour chacune d'elles.

Nous disposons de plusieurs indices pour mesurer l'association entre les variables nominales ou ordinales comme celles que nous analysons. Ils sont cependant homologues et aboutissent à des résultats similaires ou congruents et ne font apparaître aucune distorsion, même si les valeurs qu'ils indiquent sont, en valeur absolue, différentes puisqu'ils ne sont pas construits selon les mêmes principes et ne varient pas tous dans le même intervalle. Certains comme le coefficient de contingence, le ρ , phi, le V de Cramer, sont des mesures fondées sur le χ^2 , chi carré ; d'autres tel le tau de Kendall est plus appropriée pour les variables totalement ordonnées ; d'autres enfin, tel λ de Goodman-Kruskal, sont des mesures symétriques fondées sur la réduction proportionnelle des erreurs et ne préjugent pas du sens d'influence entre les variables.

Pour que le lecteur soit en mesure de comparer les résultats des analyses, j'utiliserai le même indice d'association. Je confronterai cependant systématiquement les résultats auxquels on aboutit en l'utilisant à ceux donnés par les autres mesures de relation de dépendance, pour en contrôler l'absence de distorsion. Cette mesure varie dans l'intervalle entre zéro et un : si la première valeur exprime l'indépendance entre les variables, la deuxième correspond au maximum de dépendance.

Chapitre I : La mesure de l'influence des variables sociodémographiques et économiques

Commençons par les variables objectives comme l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, l'emploi, le revenu et le statut matrimonial. J'étudierai variable par variable en commençant par celle dont l'influence est la plus grande et procéderai par celle qui vient immédiatement après dans l'ordre d'importance. Je ne retiendrai dans le tableau suivant que les variables les plus importantes sans pour autant exclure de mes analyses d'autres facteurs dont j'indiquerai l'étude au moment opportun.

Tableau [II, 1] : Valeurs de l'indice d'association entre la croyance dans les institutions et les variables indépendantes objectives pour 2001

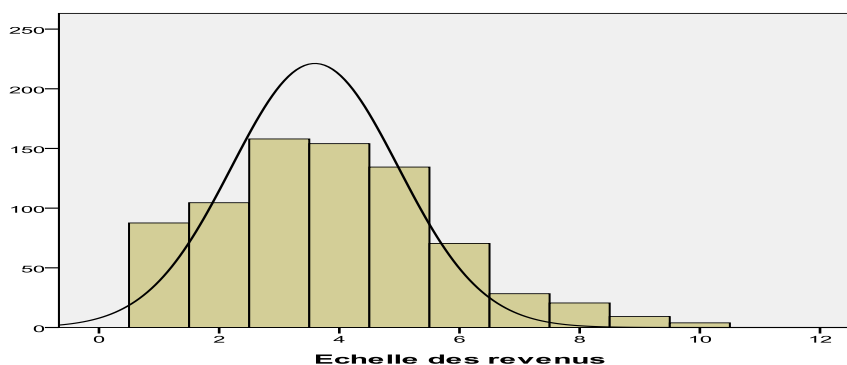
	Age	sexe	Niveau instruction	Emploi	Statut matrimonial	Revenu
Armée	0,202	n.s .	0,265	0,230	0,246	0,251
Police	0,177	0,120	0,238	0,207	0,227	0,281
Gouvernement	0,160	0,126	0,277	0,248	0,218	0,266
Presse	0,159	n.s .	0,222	0,245	0,162	0,282
Télévision	0,131	0,100	0,184	0,214	0,187	0,288
Administration	0,163	0,124	0,196	0,212	0,183	0,264
Parlement	0,130	0,139	0,177	0,251	0,243	0,234
Partis polit.	n.s.	n.s .	0,212	0,217	0,175	0,246
Syndicats	0,253	0,137	0,238	0,258	0,309	0,282

Moins : non significatif

Le revenu détermine la confiance dans les institutions plus fortement que toute autre variable indépendante. Paradoxe qui mérite réflexion : en général, la confiance est d'autant plus élevée que le niveau de revenu est plus bas. On pouvait s'attendre à ce que les plus démunis nourrissent une plus grande méfiance vis-à-vis des institutions.

Il n'en est rien : ce sont ceux qui jouissent des plus hauts revenus qui sont les plus critiques. Je rappelle que l'échelle des revenus, qui varie entre moins de 5000 et plus de 600 000 dirhams par an, comprend dix classes. Les déciles ainsi obtenus donnent une moyenne de 3,85, c'est-à-dire entre 10-20 000 et 20-25000 dirhams par an, comme le montre le graphique suivant, la répartition des revenus est très différente d'une distribution normale de même moyenne et écart-type. Il s'agit selon toute vraisemblance d'une répartition log-normale.

Graphique [II, 1] : Répartition de l'échelle des revenus



Je ferai observer que la valeur de l'indice est relativement élevée pour toutes les associations entre le revenu et chacune des neuf institutions analysées. Des différences existent toutefois dont on ne peut rendre compte *a priori* faute d'informations complémentaires. Le tableau [II, 2] présente la confiance dans les partis politiques selon le revenu. Il ne présente que la répartition des pourcentages de la confiance, variable dépendante, selon le revenu, variable indépendante, mais non celle du revenu selon la confiance dans le parti qui est mathématiquement possible à calculer mais qui n'a aucune signification sociologique.

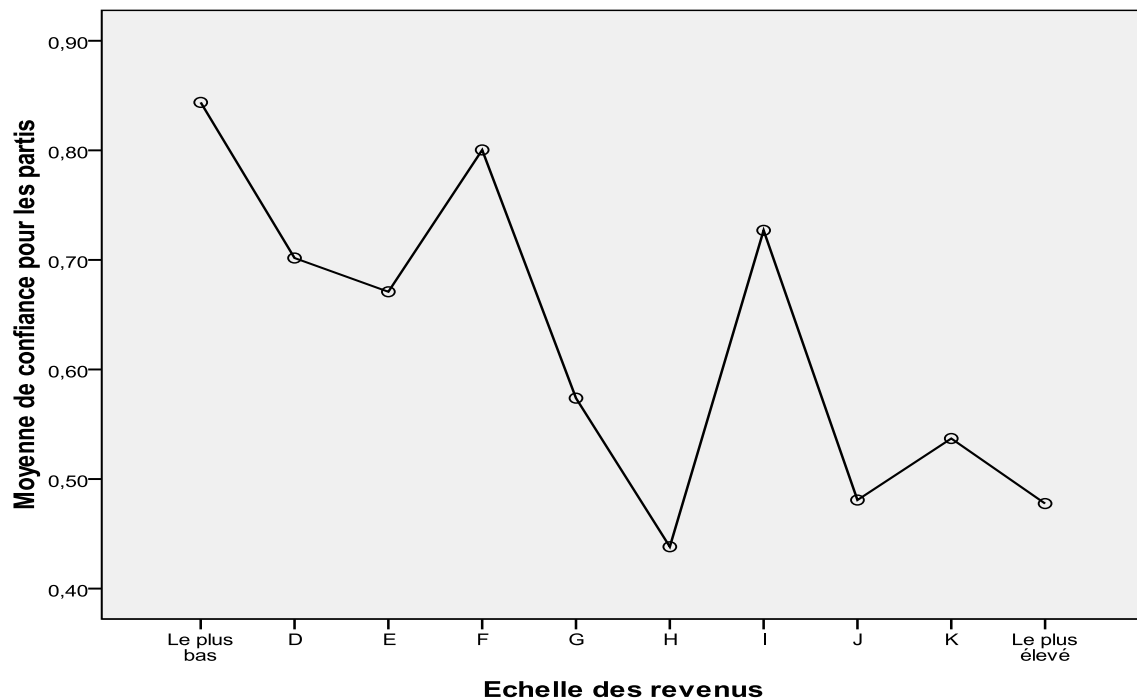
Tableau [II, 2] : Confiance dans les partis politiques selon le niveau de revenu

			Confiance dans les partis politiques				Total
			,00	1,00	2,00	3,00	
Revenu Le plus bas	Effectifs		23	22	9	3	57
	% selon le revenu		40,4%	38,6%	15,8%	5,3%	100,0%
D	Effectifs		45	19	4	9	77
	% selon le revenu		58,4%	24,7%	5,2%	11,7%	100,0%
E	Effectifs		65	32	8	10	115
	% selon le revenu		56,5%	27,8%	7,0%	8,7%	100,0%
F	Effectifs		60	37	17	9	123
	% selon le revenu		48,8%	30,1%	13,8%	7,3%	100,0%
G	Effectifs		69	23	11	6	109
	% selon le revenu		63,3%	21,1%	10,1%	5,5%	100,0%
H	Effectifs		42	12	2	3	59
	% selon le revenu		71,2%	20,3%	3,4%	5,1%	100,0%
I	Effectifs		12	9	5	0	26
	% selon le revenu		46,2%	34,6%	19,2%	,0%	100,0%
J	Effectifs		13	5	0	1	19
	% selon le revenu		68,4%	26,3%	,0%	5,3%	100,0%
K	Effectifs		5	1	1	0	7
	% selon le revenu		71,4%	14,3%	14,3%	,0%	100,0%
Le plus élevé	Effectifs		3	1	1	0	5
	% selon le revenu		60,0%	20,0%	20,0%	,0%	100,0%
Total	Effectifs		337	161	58	41	597
	% selon le revenu		56,4%	27,0%	9,7%	6,9%	100,0%

L'étude des pourcentages de la confiance montre clairement que, à mesure que le revenu augmente, la probabilité d'avoir un comportement défiant vis-à-vis des partis politiques a également tendance à s'élever. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de soumettre les données de ce tableau à une analyse intuitive complète en termes de pourcentages tant elles sont complexes et tant est grand leur nombre. Je proposerai plus bas, à l'occasion de l'analyse de variance des mêmes données, une synthèse de l'information et une représentation graphique, rendant ainsi aisée et immédiate leur interprétation.

J'ai soumis ces résultats à un contrôle nécessaire en procédant à une analyse de variance à un critère pour chaque institution. Les résultats détaillés sont proposés en annexe. Ils confortent ceux auxquels nous sommes arrivés par les mesures d'association. Que le lecteur me permette cependant de lui présenter ici sans attendre le graphique des moyennes selon l'échelle des revenus, extrait de l'analyse de variance, pour qu'il puisse se représenter graphiquement la nature de la relation entre le revenu et la confiance dans les partis politiques. Il dispose ainsi d'une synthèse fidèle de l'information qui lui offre une interprétation immédiate de la relation entre les deux variables étudiées.

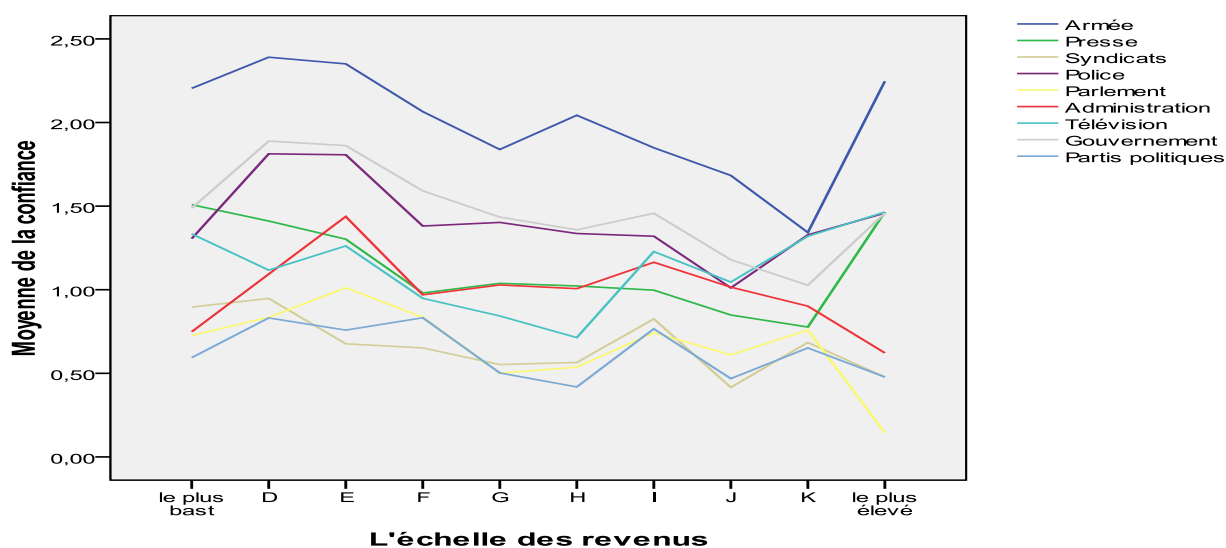
Graphique [II, 2] : Confiance dans les partis politiques selon le revenu



Mieux encore : je propose de traduire dans le graphique [] suivant la relation entre l'échelle des revenus et la confiance pour toutes les institutions étudiées. On disposera ainsi d'un panorama complet qui donne à voir les singularités pour chaque cas. En règle générale, la confiance diminue lorsque le niveau de revenu augmente. Il faut toutefois noter certaines variations remarquables : le taux de confiance le plus élevé ne correspond pas, en fait, au décile de revenu le plus bas mais bien au deuxième, parfois au troisième. Il serait erroné de prendre au sérieux l'augmentation de la confiance pour le dernier décile en raison de la faiblesse des effectifs qui lui correspondent : on compte tout juste quatre individus dans l'échantillon. J'attire également l'attention sur le fait que, en raison du parallélisme quasi-parfait des courbes, il n'existe pas d'effet institution qui nous aurait conduits à nous poser la question de sa singularité.

Il convient dès à présent de tirer une leçon de la faiblesse des effectifs de certaines catégories de réponse à des questions pour pallier ces difficultés dans l'étude sur le lien social que projette de conduire l'IRES.

Graphique [II, 3] : Confiance pour toutes les institutions selon le revenu

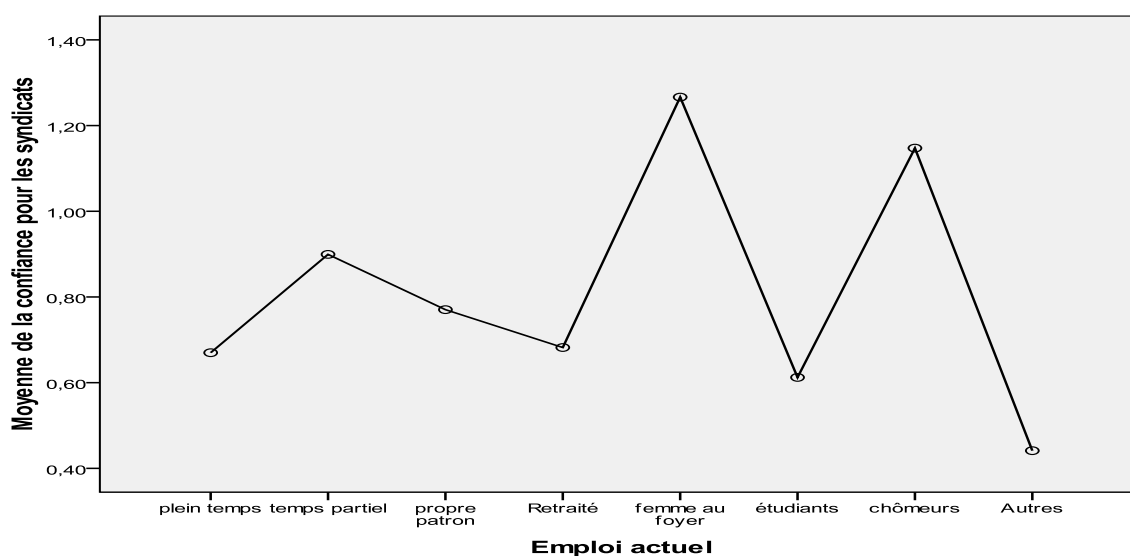


Précisons enfin que la relation ainsi observée entre le revenu et la confiance ne change pas en général lorsqu'on la contrôle en introduisant dans l'analyse des variables intermédiaires comme le sexe, le niveau d'instruction ou l'âge. Ajoutons immédiatement que l'on voit parfois apparaître des effets d'interaction du premier ordre, sans préjuger évidemment de l'existence d'interactions du second ou du troisième ordre que nous ne pouvons déterminer en raison de la faiblesse de la taille de l'échantillon.

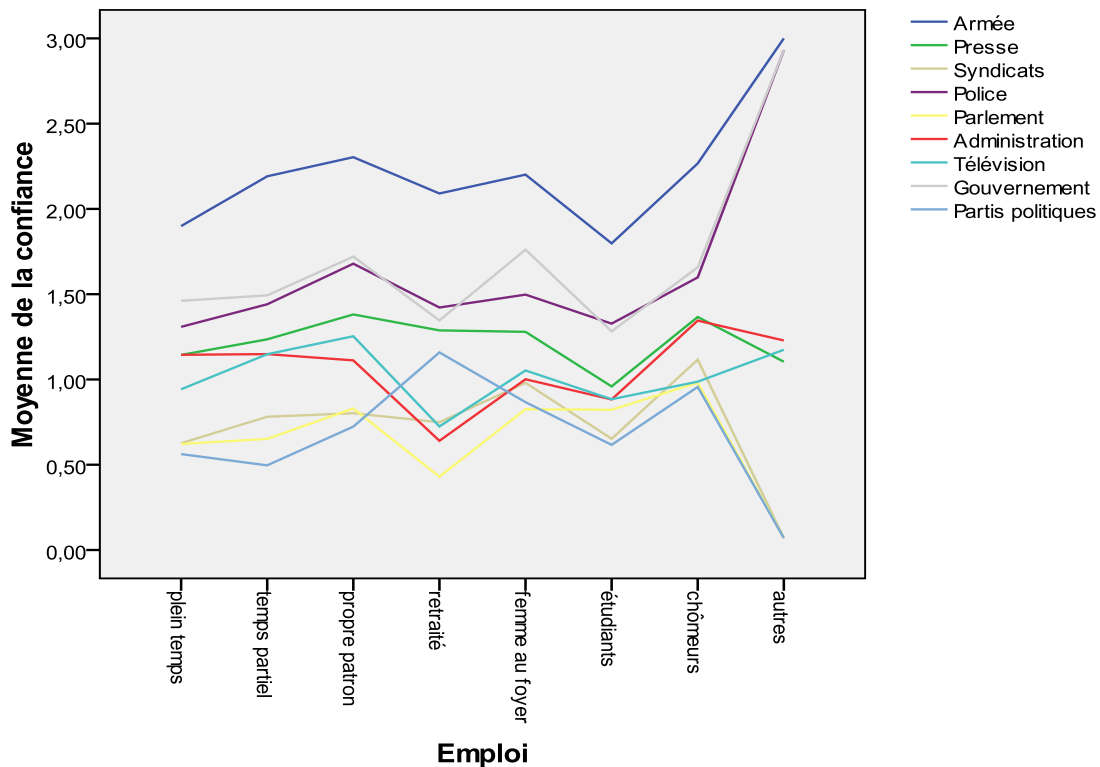
L'étude de la confiance selon le revenu et l'âge présentée en annexes montre que le revenu exerce une influence d'autant plus grande que l'âge augmente : en d'autres termes, la confiance est d'autant plus faible que le revenu augmente mais que cette relation change selon que l'on est jeune ou âgé. Tout se passe comme si l'âge est une variable aggravante. Plus on avance en âge, plus le revenu augmente et moins grande est la confiance des citoyens. Que le revenu augmente avec l'âge est une donnée pratiquement universelle et s'explique aisément par les théories économique et sociologique standard ; mais que cet avantage aggrave la méfiance des individus vis-à-vis des institutions, voilà un paradoxe qui va à l'encontre de la *doxa* et qui mérite réflexion.

Le statut de l'emploi étant la variable la plus directement liée au revenu, il est préférable d'en analyser immédiatement les effets sur la confiance. D'une manière générale, on constate que pour toutes les institutions, ce sont les femmes au foyer et, paradoxalement, les chômeurs qui témoignent aux institutions une confiance plus grande que toutes les autres catégories. Dans le pôle opposé se trouvent les retraités et les étudiants. Entre les deux groupes, on retrouve les employés à temps partiel, à temps plein, enfin ceux qui sont leur propre patron. Cette configuration est générale : elle est valide pour toutes les institutions. A titre d'exemple, je propose le graphique suivant [II, 4] qui restitue la moyenne de la confiance dans les syndicats selon l'emploi et le fait suivre par le graphique [II, 5] plus complet pour toutes les institutions.

Graphique [II, 4] : Confiance dans les syndicats selon le statut de l'emploi



Graphique [II, 5] : Confiance pour toutes les institutions étudiées selon le statut de l'emploi



Je subodore l'existence de structures interactives entre statut de l'emploi, confiance et d'autres variables indépendantes ; mais en raison de la faiblesse des effectifs des éléments de la matrice qui le croisement de ces variables, il ne m'est pas permis d'en tester l'existence avec un minimum de vraisemblance.

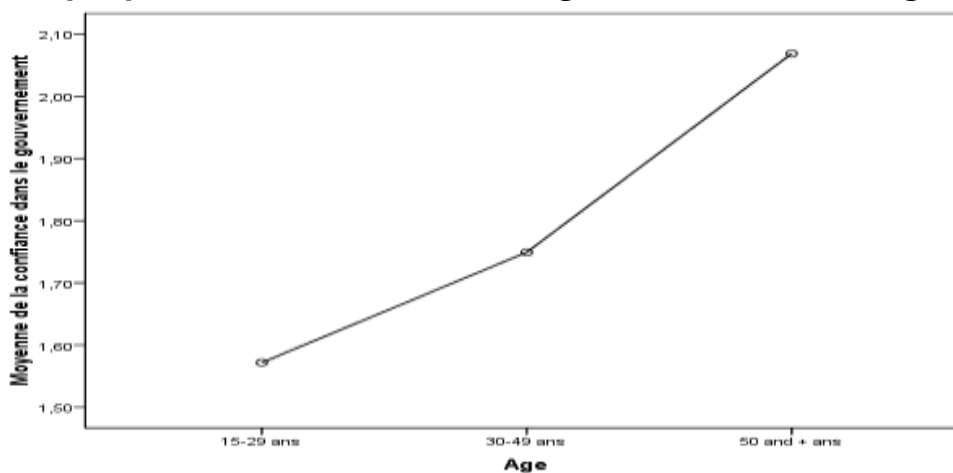
Lorsque l'âge augmente, la confiance dans les institutions croît systématiquement. Cette relation ne souffre aucune exception. Quelle que soit la technique d'analyse adoptée, on arrive à la même conclusion. Que l'on se fonde sur l'analyse de la répartition de la confiance selon la tranche d'âge que l'on peut conduire en utilisant les données du tableau [II, 3] ou que l'on sollicite l'analyse de variance, on aboutit au même résultat universel.

Tableau [II, 3] : confiance dans le gouvernement selon l'âge

			Gouvernement				Total
			,00	1,00	2,00	3,00	
Age	15-29 ans	Effectifs	110	97	125	122	454
		% selon Age	24,2%	21,4%	27,5%	26,9%	100,0%
	30-49 ans	Effectifs	89	94	129	155	467
		% selon Age	19,1%	20,1%	27,6%	33,2%	100,0%
	50 and + ans	Effectifs	21	32	65	88	206
		% selon Age	10,2%	15,5%	31,6%	42,7%	100,0%
Total		Effectifs	220	223	319	365	1127
		% selon Age	19,5%	19,8%	28,3%	32,4%	100,0%

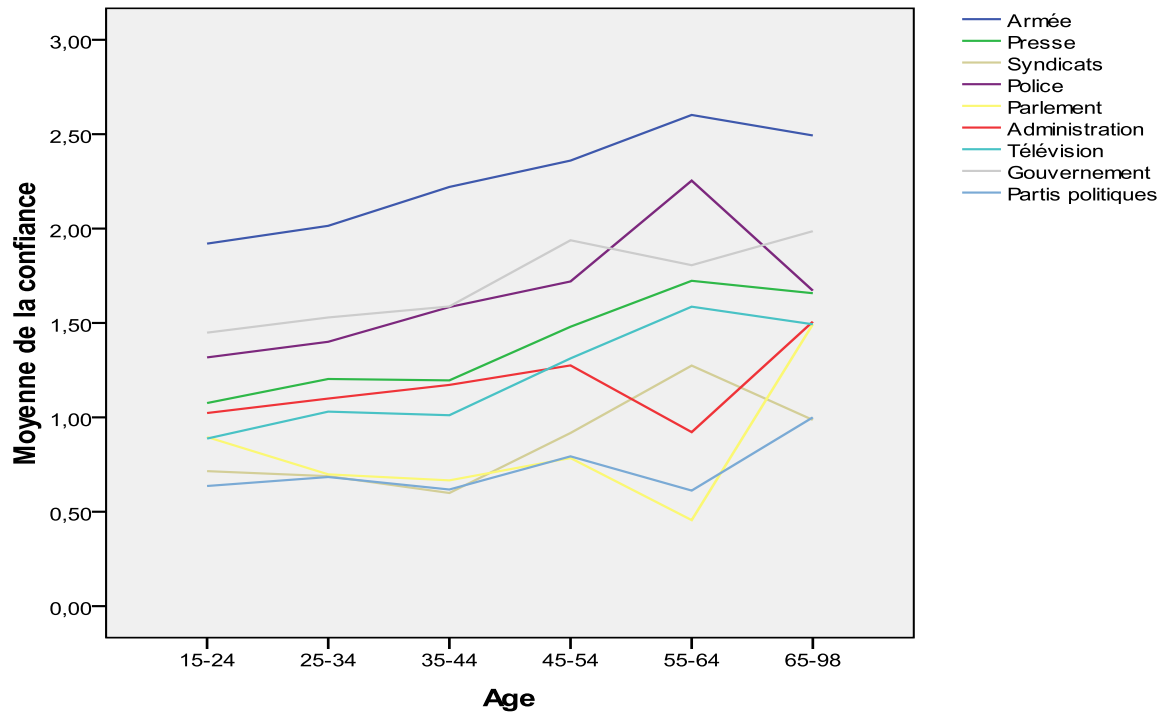
Le graphique suivant [II, 6], qui représente la moyenne de la confiance dans le gouvernement en fonction de l'âge, le montre clairement.

Graphique [II, 6] : Confiance dans le gouvernement selon l'âge



On retrouve, en fait, cette relation quasiment monotone et linéaire pour toutes les institutions comme l'indique le graphique [II, 7] même lorsque l'on prend en considération une répartition de l'âge plus fine que la division ternaire précédente.

Graphique [II, 7] : Confiance dans les institutions selon l'âge



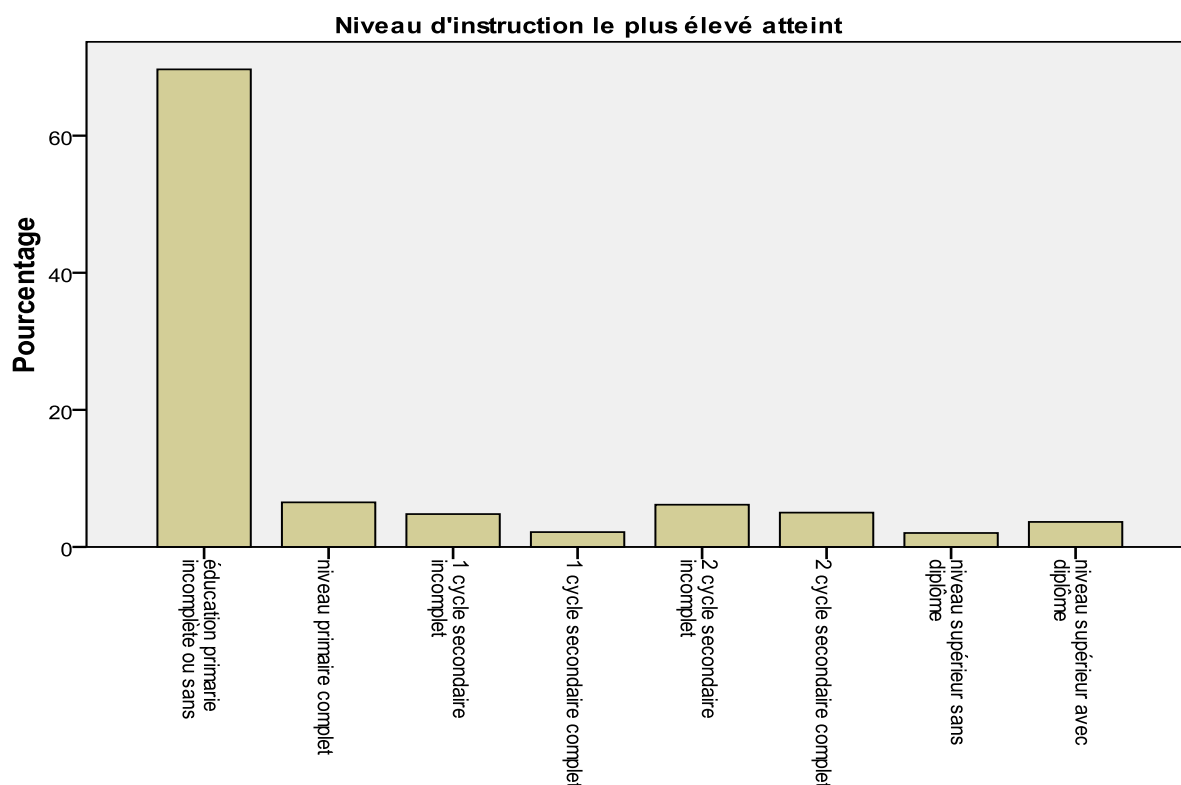
Les seules différences notables à remarquer est l'intensité de l'effet de l'âge sur la confiance qui change d'une institution à l'autre. On note ainsi que l'âge n'a quasiment pas d'influence sur la confiance dans les partis, en d'autres termes que la méfiance à l'égard des partis est générale à tous les âges, mais qu'il détermine cette confiance pour les autres institutions.

Il va sans dire que ce que j'ai écrit plus haut sur les effets d'interaction du premier ordre entre confiance, âge et autres variables indépendantes reste valide ici puisque, par définition, les effets d'interaction sont inverses et symétriques pour les variables indépendantes. Si l'effet du statut de l'emploi sur la confiance change selon l'âge, l'effet de l'âge sur la confiance change également selon le statut professionnel.

La confiance varie peu selon le sexe. En fait, la différence entre les hommes et les femmes est peu significative comme le montrent les valeurs de l'indice d'association. Si les femmes accordent un peu plus leur confiance aux institutions que les hommes, la plus grande différence entre les deux sexes ne dépasse guère 8%. Afin de ne pas alourdir l'exposé, je propose en annexe le tableau de la relation entre la confiance dans le parlement et le sexe.

Examinons à présent l'influence du niveau d'instruction sur la confiance. Pour que le lecteur dispose d'une idée précise sur cette variable indépendante et qu'il garde présent à l'esprit sa répartition singulière au moment où il évalue son impact, je lui propose tout d'abord d'en prendre connaissance et de méditer sa distribution qui se signale par un pourcentage très élevé d'individus, presque 70%, qui n'ont jamais été scolarisés ou, s'ils l'ont été, n'ont jamais terminé leurs études primaires. Les effectifs des autres catégories sont à peu près également répartis avec toutefois un pourcentage plus grand d'individus qui n'ont pas terminé le cycle d'études dans lequel ils étaient engagés.

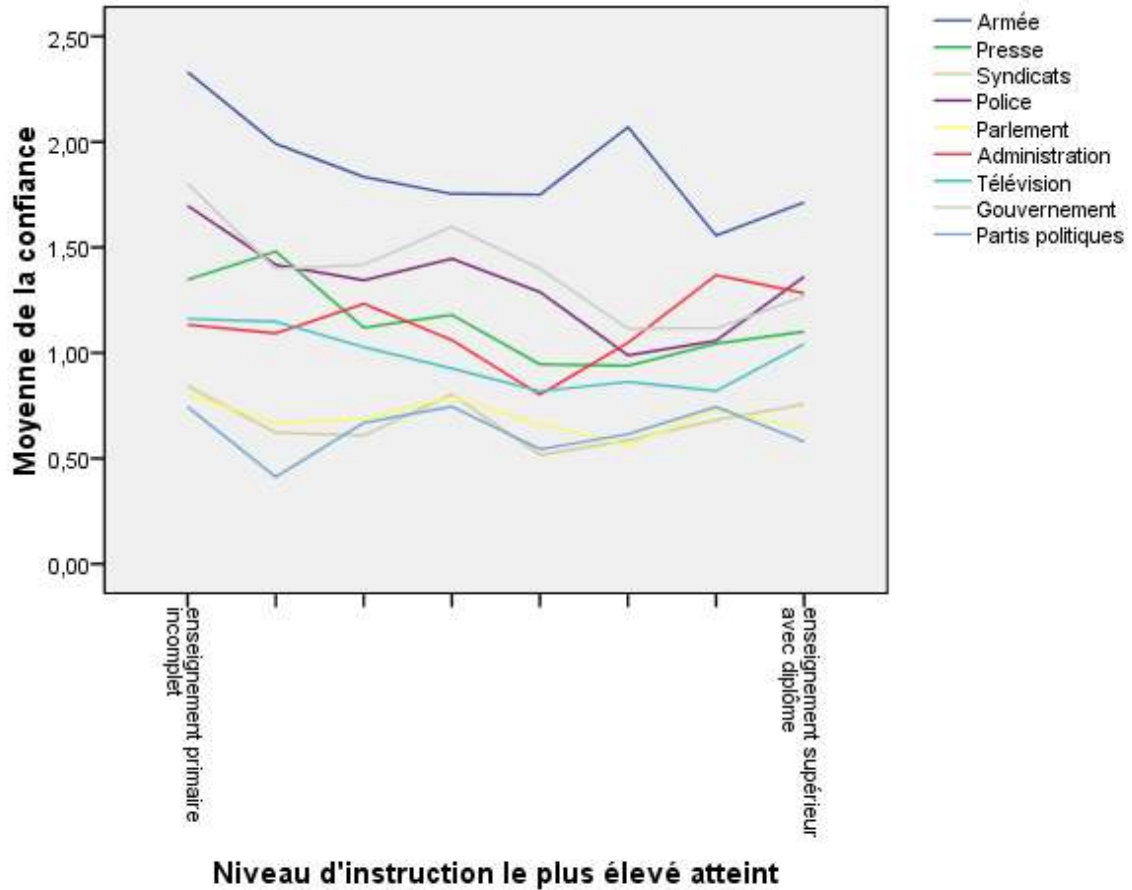
Graphique [II, 8] : Répartition du niveau d'instruction le plus élevé atteint



Je précise que l'on a regroupé en trois catégories ces huit niveaux d'instruction en bas, moyen et élevé lorsque cela s'avère nécessaire. Le plus bas niveau comprend tous ceux qui sont inférieurs ou égaux au primaire complet. Le niveau moyen correspond à l'ensemble de l'enseignement secondaire. Enfin le niveau élevé regroupe tout l'enseignement supérieur, qu'il s'agisse des grandes écoles ou des universités, que les individus aient obtenu ou non un diplôme.

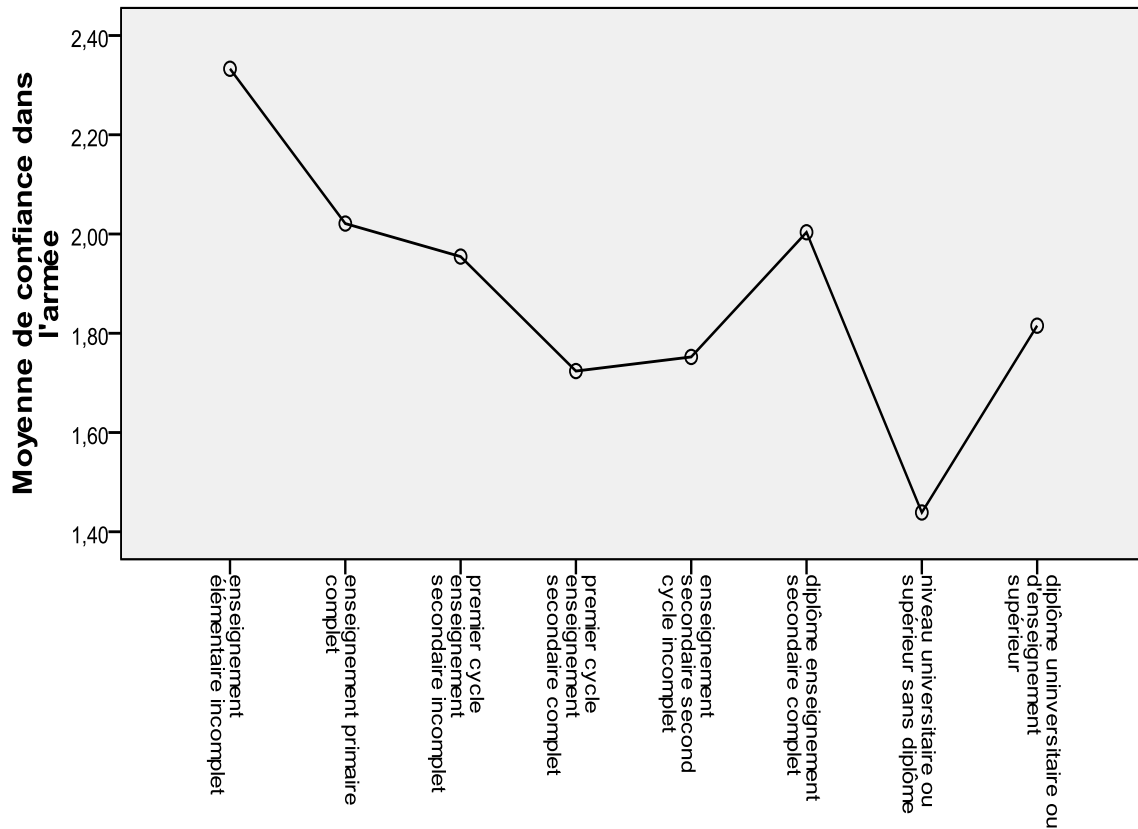
Le plus étonnant est que cet effet n'est nullement identique pour toutes les institutions considérées.

Graphique [II, 9] : Confiance dans toutes les institutions selon le niveau d'instruction



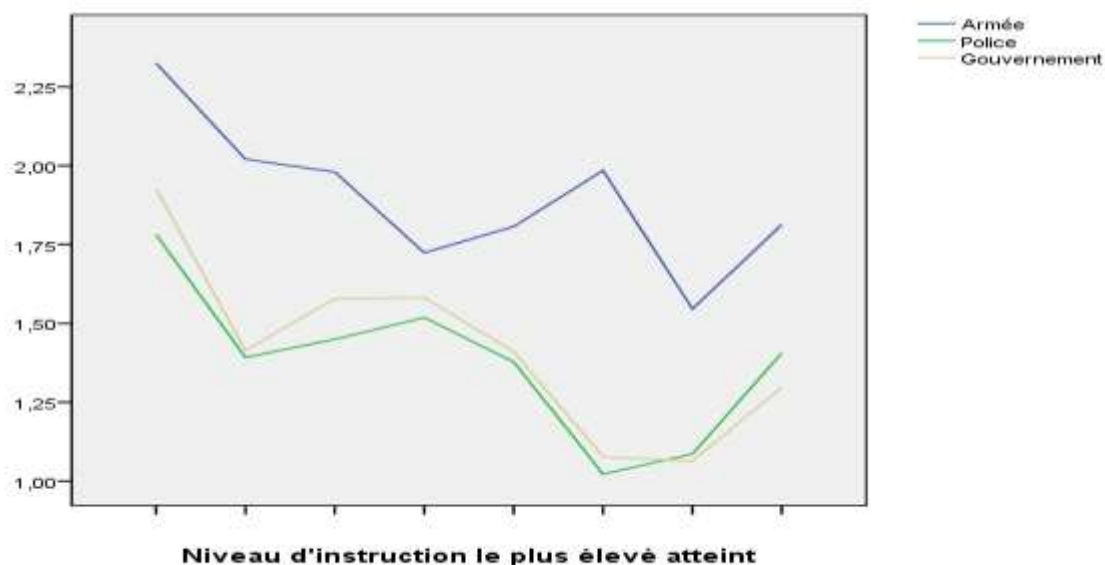
On peut du reste distinguer deux cas de figure. Pour le premier représenté par le tableau relatif à la relation entre la confiance dans l'armée et le niveau d'instruction, lorsque la variable indépendante augmente, le degré de confiance dans l'institution diminue de façon monotone et pratiquement linéaire. Il en est ainsi également de la police et du gouvernement. Ce cas de figure correspond aux institutions que j'ai qualifiées de régaliennes. La structure de la relation correspond à celle que nous avons identifiée pour le revenu et la confiance.

Graphique [II, 10] : Confiance dans l'armée selon le niveau d'instruction

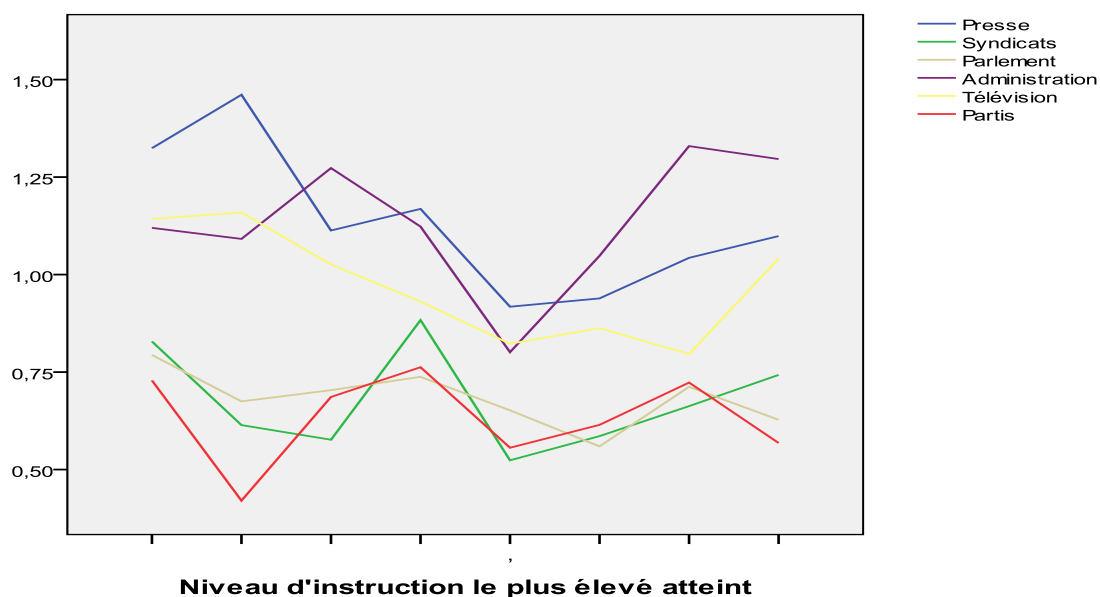


Le deuxième cas de figure se signale par une relation curvilinéaire : la confiance diminue lorsque le niveau d'instruction atteint son niveau moyen mais augmente légèrement lorsqu'il est élevé. Ce cas correspond à toutes les institutions que j'ai appelées ancillaires. Pourquoi en est-il ainsi ? Il me semble difficile de répondre à cette question pour deux raisons essentielles. La première est que je ne suis pas absolument sûr que les relations identifiées ne soient pas totalement fallacieuses et que pour lever toute ambiguïté, il faudrait approfondir l'analyse en en contrôlant la réalité grâce à la prise en considération de variables de contrôle, ce qui m'est impossible en raison de la faiblesse des effectifs. La deuxième raison est que, à supposer que la relation soit réelle, je ne dispose pas encore d'une vue d'ensemble pour échafauder une théorie générale qui ne serait pas *ad hoc*, qui s'appliquerait donc à l'ensemble des résultats empiriques établis.

Graphique [II, 11] : Confiance dans les institutions régaliennes selon le niveau d'instruction



Graphique [II, 12] : Confiance dans les institutions ancillaires selon le niveau d'instruction



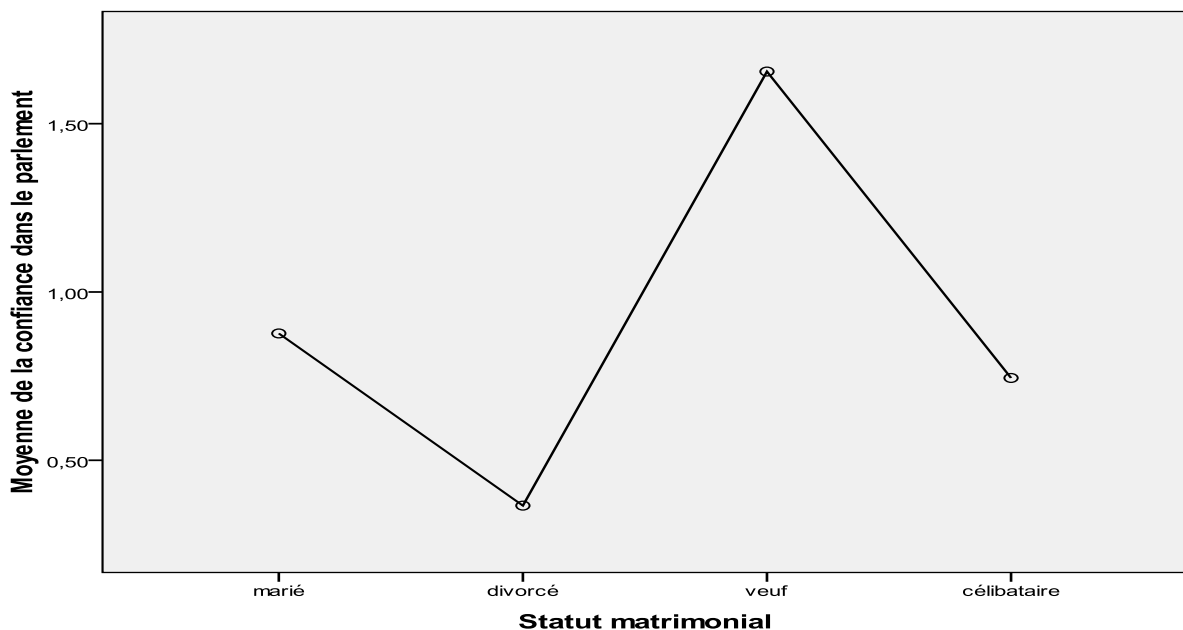
Il est vrai que, dans certains cas, l'on voit apparaître un phénomène singulier selon lequel la confiance a tendance à baisser par rapport à la confiance attendue selon le modèle linéaire du premier ordre lorsque le niveau d'instruction atteint ne constitue pas la fin d'un cycle avec diplôme. En d'autres termes, *mutatis mutandis*, les citoyens qui nourrissent plus de méfiance que les autres de même niveau scolaire sont ceux qui n'ont pas terminé un cycle d'études ou qui n'ont pas obtenu de diplôme au terme de leurs études.

Par ailleurs, comme je l'ai signalé à l'occasion des analyses précédentes, il existerait des structures interactives du premier et même du second ordre si l'on étudiait simultanément plusieurs institutions qu'il m'est interdit d'identifier en raison de la faible taille de l'échantillon.

Terminons cette section par l'étude de l'influence du statut matrimonial sur la confiance. Divorcés, célibataires, mariés enfin veufs : tel est l'ordre décroissant dans la confiance que les individus accordent aux institutions. On pouvait s'attendre à ce que ce soient les divorcés qui aient le moins de confiance dans les institutions dans la mesure où ils ont fait l'expérience d'un échec dans une institution sociale, le mariage.

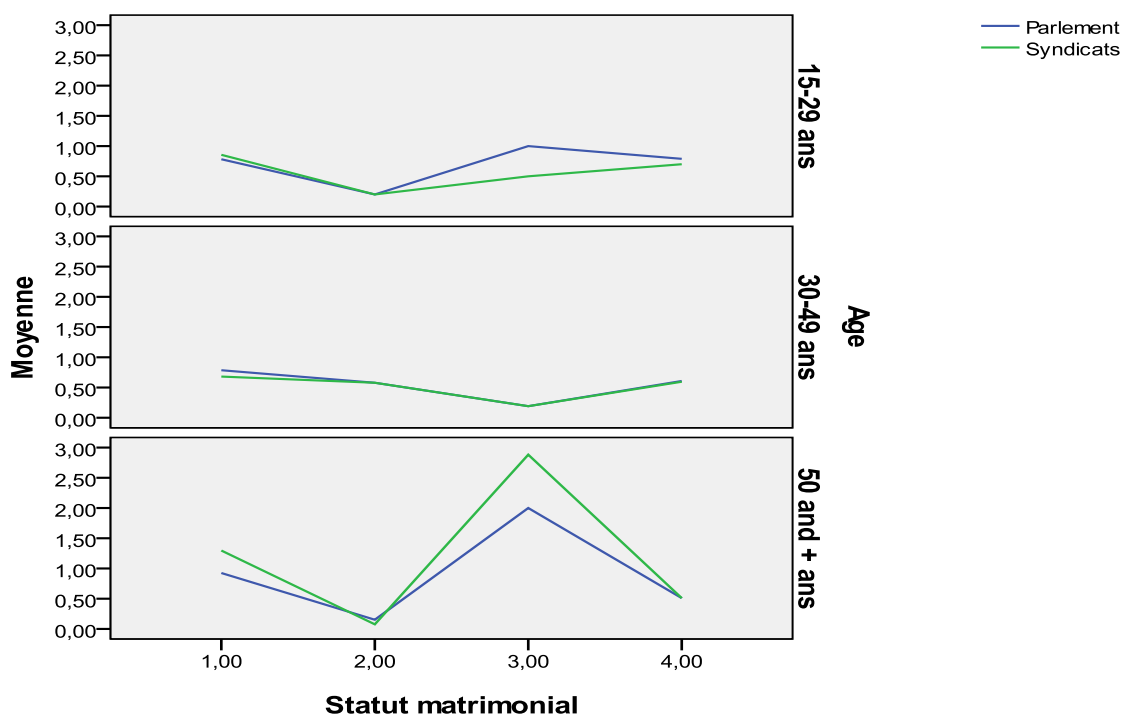
A ce statut matrimonial s'oppose les veufs qui vivent malgré eux non un échec mais une séparation qui n'est pas de leur fait et qui les pénalise. Quant aux mariés et célibataires, leur opinion, quoique légèrement différente puisque les premiers témoignent un peu plus de confiance dans les institutions que les deuxièmes, se situe entre les deux statuts extrêmes précédents. La structure du tableau qui lie la confiance dans l'administration et le statut matrimonial n'est en fait pas particulière à cette relation : elle est généralisable à toutes les institutions.

Graphique [II, 13] : confiance dans le parlement selon le statut matrimonial



L'influence du statut matrimonial n'exprime-t-elle pas uniquement celle de l'âge puisque l'âge détermine fortement tout à la fois le mariage comme le divorce et encore davantage le veuvage ? Pour lever toute ambiguïté, il est nécessaire d'analyser simultanément les trois variables. L'étude conjointe de la confiance, de l'âge et du statut matrimonial, aboutit à des résultats en partie inattendus. En premier lieu, quel que soit l'âge, le statut matrimonial exerce bien un effet sur la confiance. En deuxième lieu, pour chaque statut, l'âge influence la confiance. En troisième lieu, on voit apparaître des effets d'interaction du premier ordre entre les trois variables. Ils signifient que l'influence du statut sur la confiance change selon l'âge et, inversement, celle de l'âge sur la variable dépendante change également selon le statut. Ces propositions se lisent directement sur le graphique suivant.

Graphique [II, 14] : Confiance dans le parlement et les syndicats selon le statut matrimonial et l'âge



Pour les jeunes de 15 à 29 ans, le statut matrimonial n'a pratiquement aucun effet sur la confiance : les mariés et les célibataires expriment à peu près le même degré de méfiance à l'égard du parlement et des syndicats. Les effectifs des veufs et les divorcés étant réduits, il est préférable de ne pas en tenir compte. Pour les individus dont l'âge se situe entre 30 et 49 ans, les gens mariés expriment davantage de confiance dans les institutions que les célibataires ou les divorcés mais moins que les veufs. En revanche, pour les personnes âgées, les veufs sont de loin les plus confiants suivis des mariés et très loin derrière les divorcés qui sont les plus méfiants. Passons aux variables relatives aux croyances et aux représentations.

Chapitre II : Le système de représentations du citoyen et ses évaluations

Si l'on garde présent à l'esprit que la confiance dans les institutions est une *imago mundi*, une représentation du monde social que le citoyen s'est forgée à la suite d'expériences personnelles ou vicariales, on doit s'attendre à ce que certaines variables de même nature exercent sur elle une influence plus grande que les variables objectives dont nous avons étudié les effets dans la section précédente. Il semble logique et sociologiquement fondé de supposer que l'idée qu'a le citoyen du fonctionnement et du respect de certains principes politiques aura tendance à exercer une grande influence sur la confiance qu'il accordera à telle ou telle institution. On comprend donc l'importance qu'il convient d'accorder aux variables relatives au système de représentations du politique.

Le tableau [II, 4] indique les valeurs d'association entre la croyance dans les institutions étudiées et certaines valeurs relatives à des principes politiques. Elles confirment l'hypothèse précédente : aucune variable objective n'est aussi fortement associée à la confiance que celles relatives au système de représentation. Les valeurs du tableau [II, 1] ne dépassent guère 0,280 sauf exception ; celles du tableau [II, 4] sont presque deux fois plus grandes et s'approchent de 0,6. Par ailleurs, on remarquera immédiatement que certaines variables indépendantes exercent une influence de loin plus grande que les autres. Il en est ainsi de la satisfaction qu'a le citoyen du personnel en charge des fonctions nationales, de son évaluation du système politique, du degré atteint selon lui du respect des droits humains individuels dans le pays, enfin du niveau de développement de la démocratie au Maroc. Les autres variables comme l'importance du politique, du religieux, du travail ou de la classe sociale subjective ont une influence significative mais relativement faible par rapport à celles des autres variables.

Tableau [II, 4] : Valeurs de l'indice d'association entre la croyance dans les institutions et les variables relatives aux représentations pour 2001

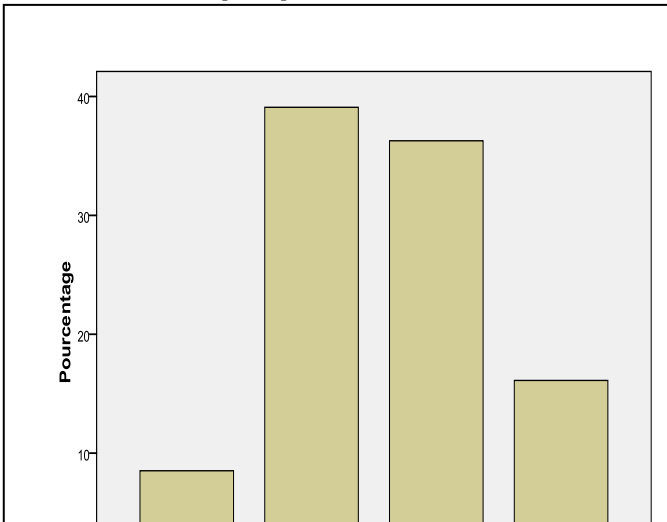
	CSS	IP	IR	IT	DDP	ESPP	SPCFN	RDHI
Armée	0,191	0,194	0,167	ns	0,376	0,424	0,427	0,307
Police	0,101*	0,196	0,127	ns	0,401	0,478	0,439	0,379
Gouvernement	0,203	0,218	0,145	ns	0,499	0,599	0,599	0,410
Presse	0,155	0,138*	ns	ns	0,350	0,395	0,393	0,361
Télévision	0,142	0,147	ns	ns	0,330	0,408	0,389	0,381
Administration	0,172	ns	ns	ns	0,336	0,491	0,351	0,425
Parlement	0,156	0,170	ns	0,109	0,406	0,548	0,425	0,443
Partis polit.	0,142	0,129*	ns	ns	0,375	0,484	0,462	0,412
Syndicats	0,138*	0,138*	ns	0,127	0,307	0,383	0,361	0,388

Légende :

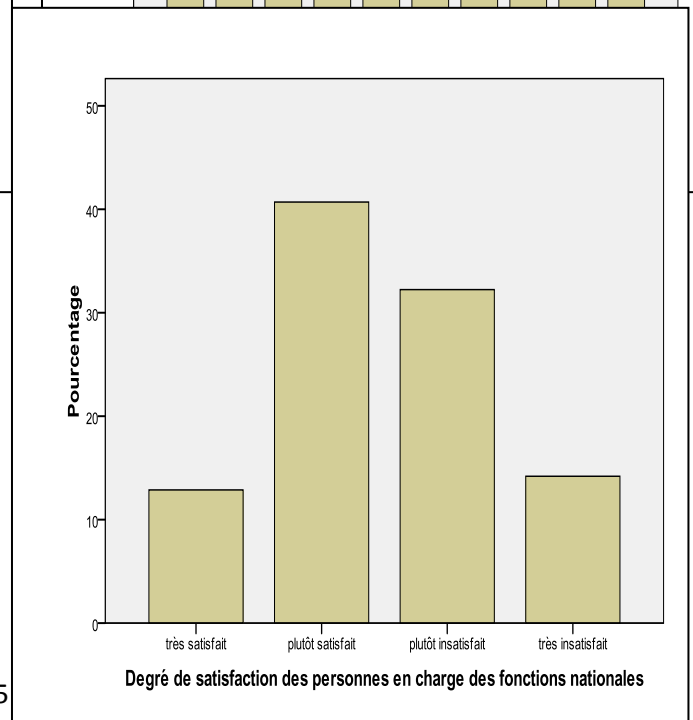
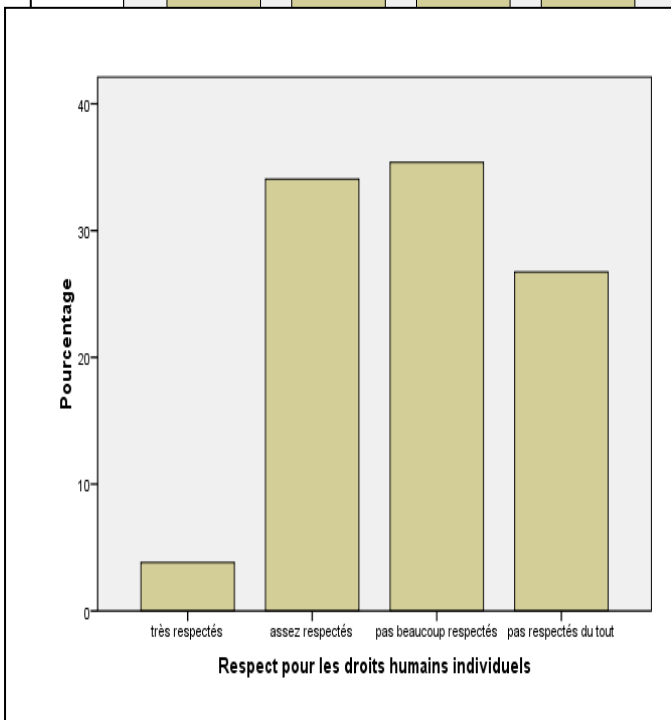
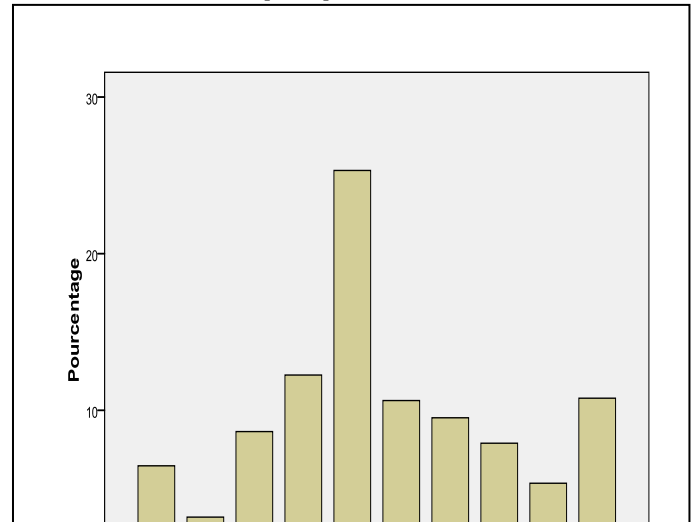
CSS= classe sociale subjective ; IP= importance de la politique ; IR= importance de la religion ; IT= importance du travail ; DDP= développement de la démocratie dans le pays ; ESPP= évaluation du système politique du pays ; SPCFN= satisfaction du personnel en charge des fonctions nationales ; RDHI= respect des droits humains individuels.

Avant d'analyser les relations entre les variables indépendantes et la confiance dans les institutions, il convient d'étudier la répartition de chacune de ces variables pour elle-même. On remarquera que les variables essentielles comme l'évaluation du système politique, la satisfaction du personnel en charge des fonctions nationales, le respect des droits humains individuels et le développement de la démocratie au Maroc ont des distributions quasiment normales. Cela signifie que la majorité des citoyens est plutôt satisfaite ou porte un jugement qui s'éloigne des deux extrêmes.

Graphique [II, 15]



Graphique [II, 16]



Il va sans dire que les quatre variables d'opinion précédentes ne sont pas réparties de la même manière même si, comme je l'ai signalé plus haut, elles tendent toutes vers une loi normale. La variable qui s'éloigne le plus de cette loi est incontestablement le respect des droits de l'homme qui est plutôt asymétrique : 26,7% estiment que ces droits ne sont pas du tout respectés contre moins de 4% qui pensent qu'ils le sont parfaitement. Mais dans l'ensemble, ces quatre variables me semblent traduire un même sentiment à l'égard du politique. Mieux : il n'est nullement interdit de les tenir pour des indicateurs d'une des dimensions latentes du système politique.

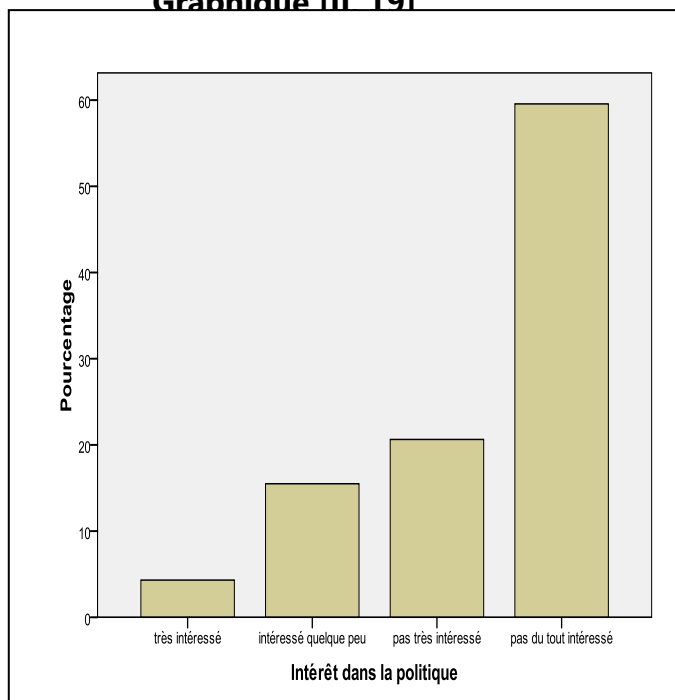
Pour s'en assurer, examinons les relations de dépendance entre elles.

Tableau [II, 5] : Relations de dépendance entre les quatre variables du système politique marocain perçu

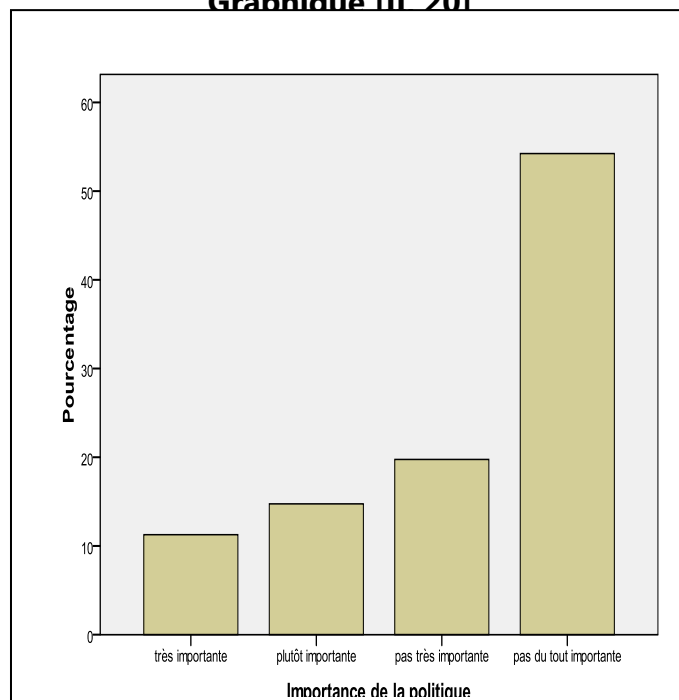
	Démocratisation	Satisfaction	Evaluation	Respect
Démocratisation	1	0,645	0,533	0,502
Satisfaction		1	0,571	0,568
Evaluation			1	0,491
Respect				1

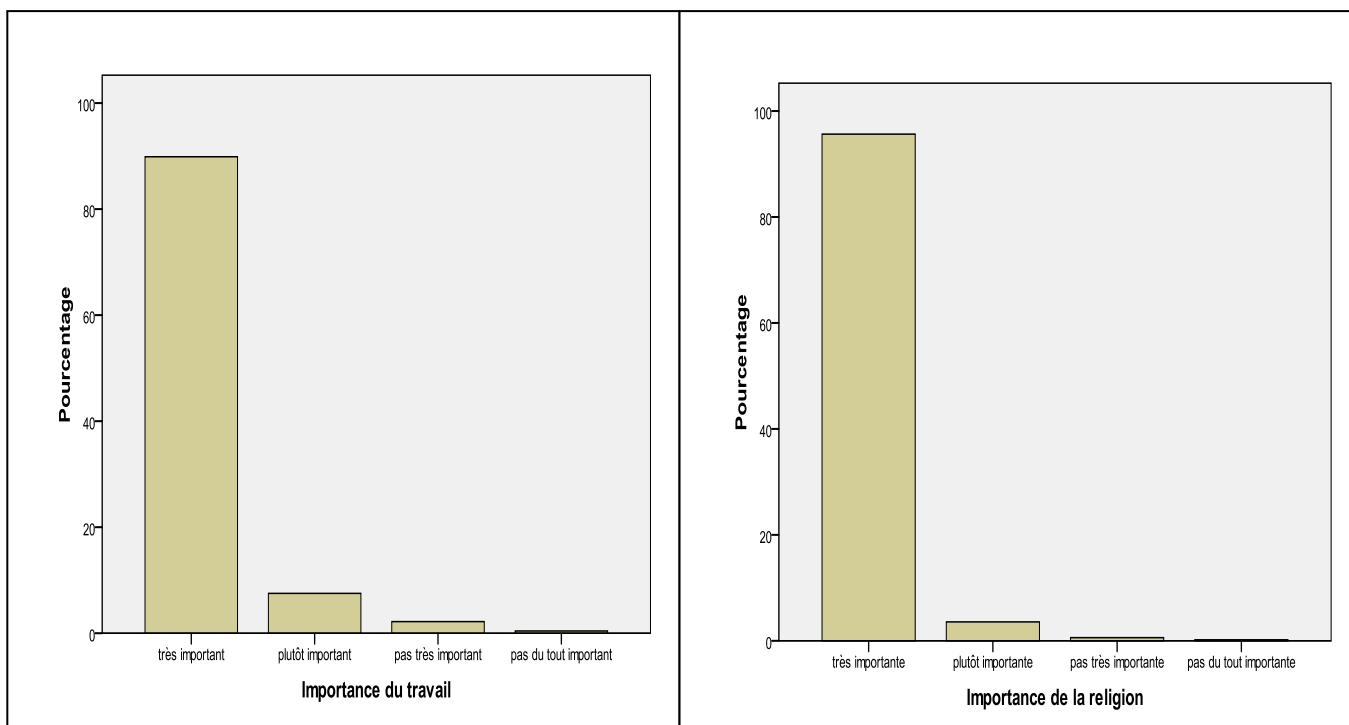
Les valeurs du coefficient d'association des six relations qui lient les quatre variables étant très élevées et positives, on peut en déduire qu'elles renvoient vraisemblablement à cette dimension latente du système politique perçu. A mesure que la démocratisation du pays s'approfondit, que les droits de l'homme sont de plus en plus respectés, les sociétaires jugent positivement le système politique et le personnel chargé des fonctions nationales. En revanche, les répartitions des autres variables sont très asymétriques et expriment plutôt l'existence d'opinion extrémiste. Si la quasi-majorité des Marocains n'exprime aucun intérêt pour la politique et la considère comme sans importance, elle estime en revanche le travail et la religion très importants.

Graphique III 191



Graphique III 201





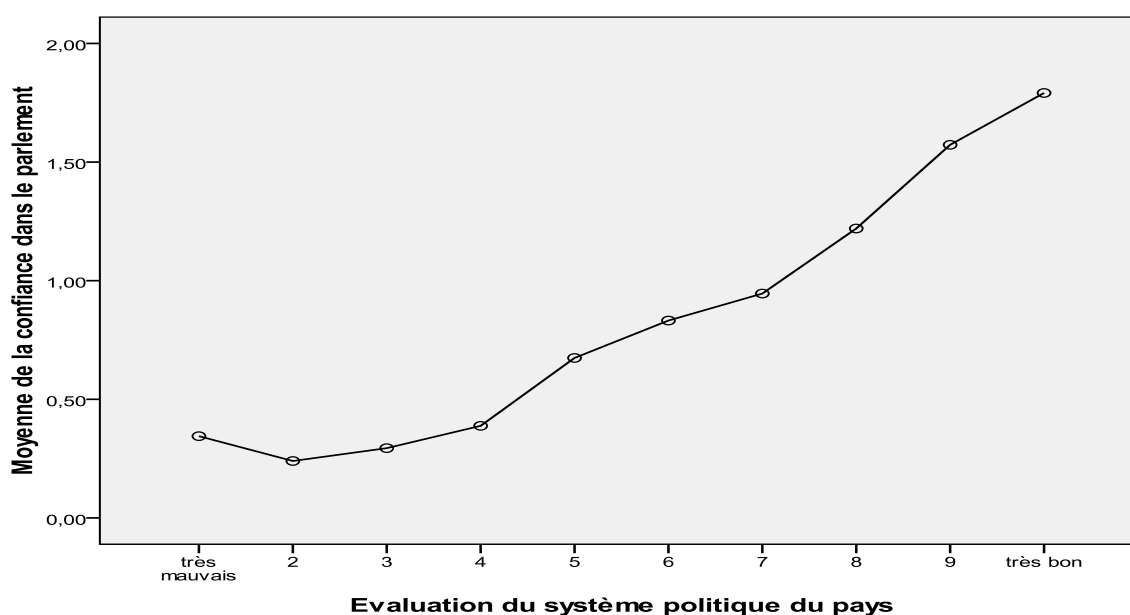
Autant les Marocains accordent une grande importance à la religion et au travail autant ils estiment la politique sans intérêt ou sans importance pour eux. Le très fort extrémisme de l'opinion publique marocaine est tel qu'il sera difficile de conduire des analyses approfondies qui combinerait plus de deux variables.

1. Evaluation du système politique et confiance dans les institutions

Commençons par étudier de près l'influence de la manière dont le citoyen évalue le système politique sur la confiance dans le parlement et dans les autres institutions. Afin de ne pas alourdir l'exposé, je renvoie tous les tableaux de cette section en annexe et ne présente dans le corps du texte que les graphiques tirés de l'analyse de variance à un critère représentant les relations entre les deux variables. Sans aucune exception, la confiance dans toutes les institutions varie de façon linéaire, monotone, croissante selon l'évaluation du système politique par le citoyen : à mesure qu'il l'évalue positivement, la confiance dans les institutions augmente. Toutes les valeurs du test Fisher sont significatives comme le montre la dernière colonne du tableau d'analyse de variance. Un tel résultat n'étonne guère.

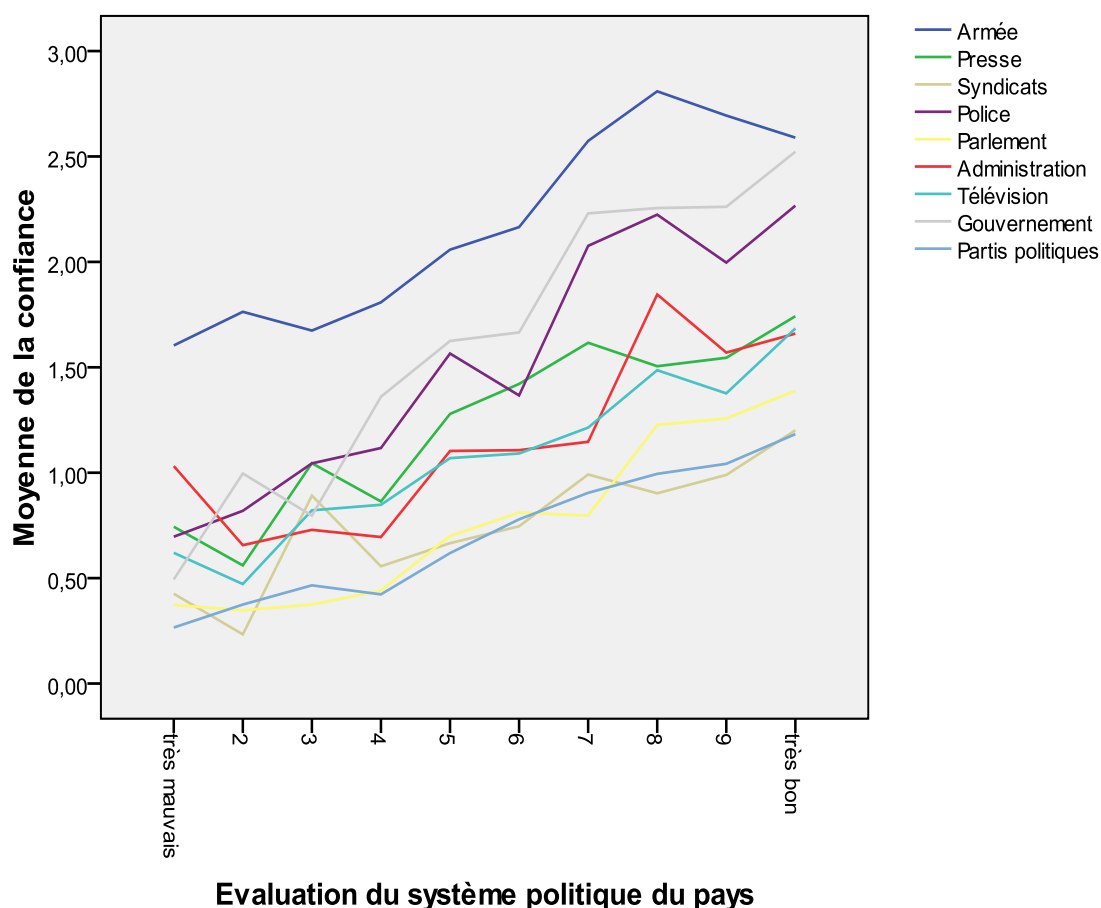
Le graphique relatif à la confiance dans le parlement est assez explicite. Il l'est sans doute moins que certains autres comme la relation entre l'évaluation du système politique et la confiance que les Marocains accordent au gouvernement. En comparant les deux graphiques, on constatera que l'intervalle de variation de la confiance est beaucoup plus grand dans le cas du gouvernement que dans celui du parlement. Au reste, la mesure d'association dans le premier cas (0,599) est plus grande que dans le deuxième (0,548)

Graphique [II, 23] : Moyenne de la confiance dans le parlement selon l'évaluation du système politique



Le graphique [II, 24] suivant permettra au lecteur de disposer d'une vue complète sur la relation entre les deux variables étudiées pour toutes les institutions. Il remarquera que les propositions précédemment établies se généralisent à toutes les institutions. Elles demeurent en outre inchangées lorsque l'on analyse cette relation selon plusieurs autres variables de contrôle comme l'âge, le niveau d'instruction ou le revenu. Certains effets d'interaction apparaissent que j'ai identifiés en conduisant des analyses log-linéaires. Pour en donner une idée sans entrer dans des considérations techniques délicates, je propose de représenter, dans les annexes, le cas de la relation entre la confiance, l'évaluation du système politique selon l'âge. On remarquera que si les deux variables sont liées positivement, leur lien n'a ni la même intensité ni le même modèle de régression selon les trois tranches d'âge.

Graphique [II, 24] : Confiance dans les institutions selon l'évaluation du système politique

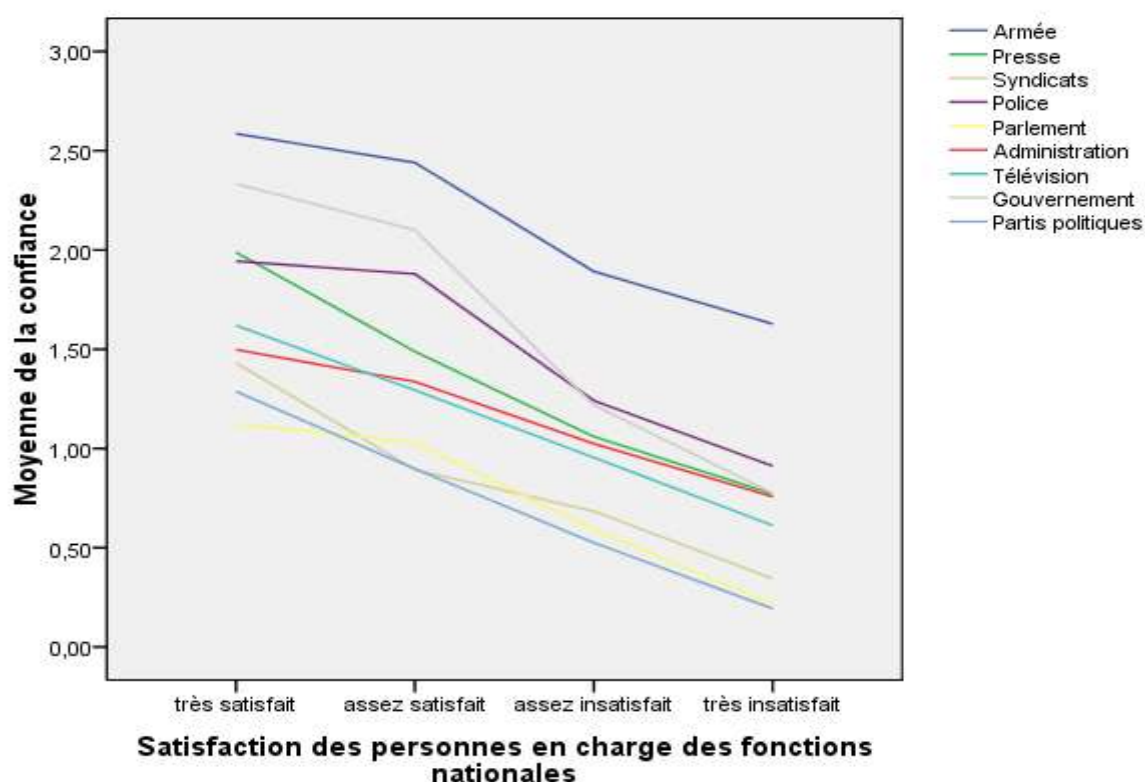


2. Le citoyen accorde-t-il sa confiance aux institutions selon son niveau de satisfaction dans le personnel en charge des fonctions nationales ?

Il en est de la relation entre ces deux variables comme de celle de l'évaluation du système politique et de la confiance. Elle est pratiquement linéaire et monotone : à mesure que la satisfaction dans le personnel en charge des fonctions nationales augmente la confiance a tendance à croître proportionnellement. Toutes les relations sont en outre significatives comme le montrent les valeurs du test F de Fischer. Quelle que soit l'institution, on constate le même type de relation entre les deux variables.

La nature et le type de cette relation de dépendance ont été contrôlés en prenant en considération plusieurs variables intermédiaires comme l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, la langue parlée en famille. D'une manière générale, on constate une stabilité parfaite de la relation et du sens de l'influence entre les variables pour toutes les variables de contrôle. A titre d'exemple, on trouvera en annexe l'analyse simultanée de la confiance, du niveau de satisfaction du citoyen et de son revenu.

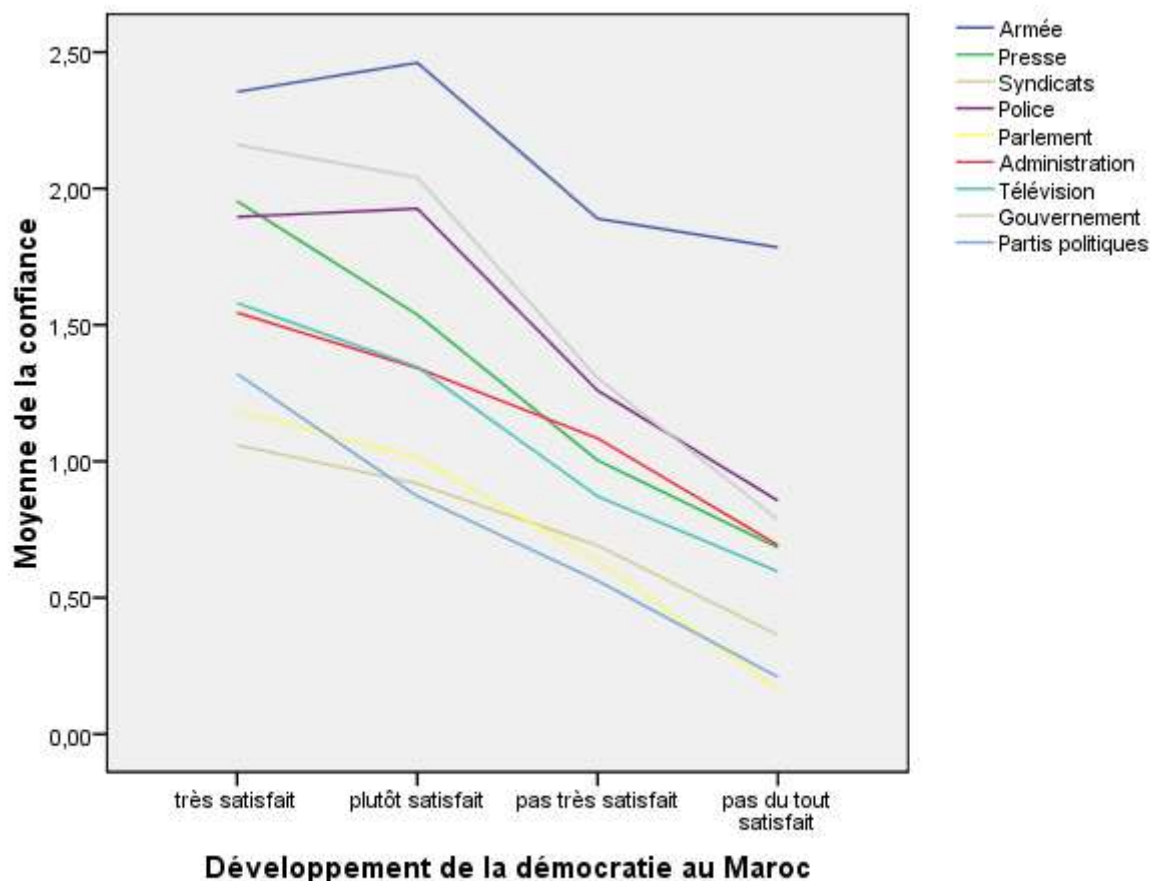
Graphique [II, 25] : Confiance dans les institutions selon la satisfaction dans le personnel en charge des fonctions nationales



3. Développement de la démocratie au Maroc et confiance dans les institutions

Il en est de cette variable comme de toutes celles qui ont trait au système de représentation politique et sociale du citoyen. Son influence sur la confiance dans les institutions est importante. Toutes les valeurs de l'analyse de variance sont significatives pour toutes les institutions. A mesure que le niveau de satisfaction du citoyen dans la démocratisation du pays augmente, la confiance dans les institutions croît proportionnellement.

Graphique [II, 26] : Confiance dans les institutions selon le niveau de satisfaction de la démocratisation du pays

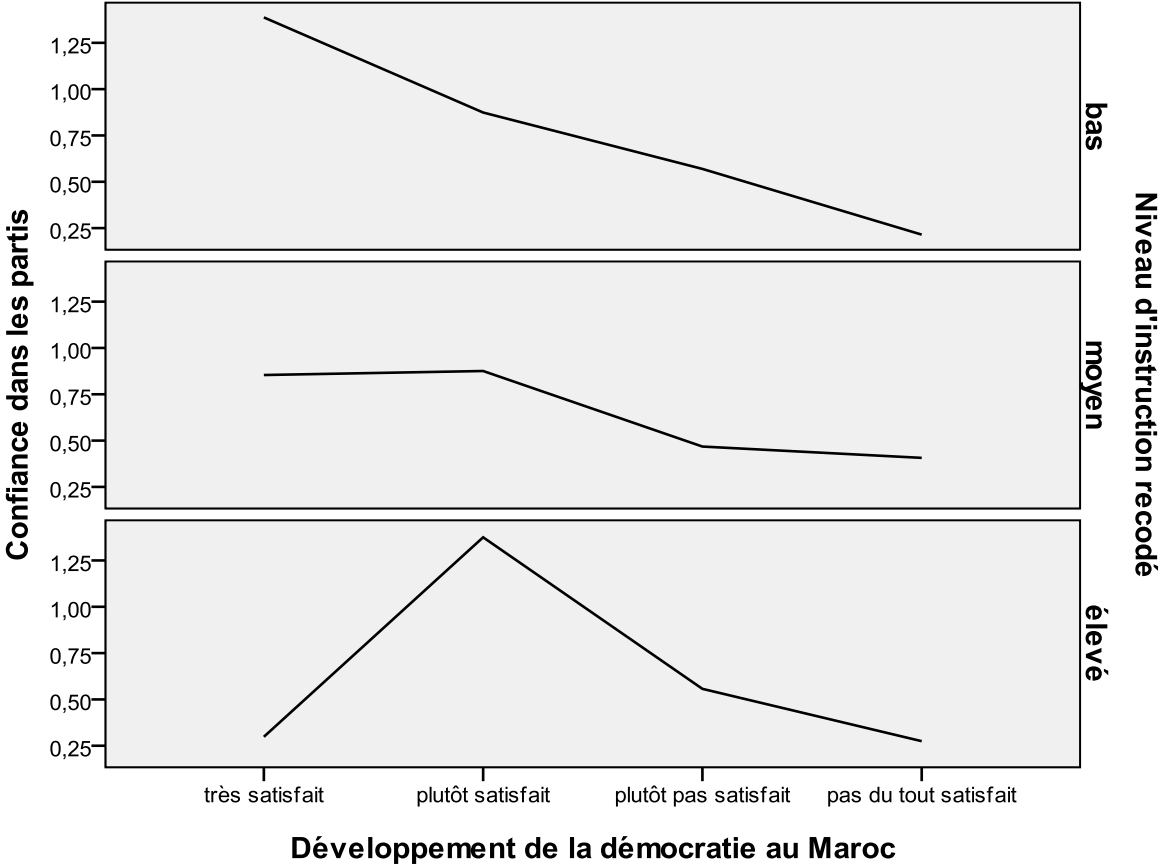


Une telle proposition reste valide quelle que soit la variable de contrôle que l'on introduit dans l'analyse pour en contrôler la stabilité et la nature du lien, telles le niveau d'instruction, le revenu. J'attire cependant l'attention sur l'apparition de certains effets d'interaction qui méritent réflexion.

Considérons le cas de la confiance dans les partis politiques selon la démocratisation du Maroc et le niveau d'instruction que j'ai recodé en trois classes. Or, comme le montre clairement le graphique [II, 27], le modèle d'ajustement de la confiance et du degré de satisfaction change selon le niveau d'instruction. On remarquera que non seulement les courbes ne sont pas parallèles mais qu'elles sont en outre de nature légèrement différente.

Le lecteur ne doit cependant pas tirer des conclusions hâtives de l'apparente courbure de la fonction qui lie les variables indépendante et dépendante pour le niveau d'instruction élevé. Il pourrait croire en effet que, si, pour les niveaux d'instruction bas et moyen, la confiance est d'autant plus grande que les citoyens sont satisfaits de la démocratisation du pays, il n'en est pas de même du niveau d'instruction le plus élevé. Dans ce dernier cas en effet, il pourrait penser que la confiance augmente lorsque le degré de satisfaction de la démocratisation diminue et diminue après. Or, cette conclusion est hasardeuse : les effectifs des individus qui ont un niveau d'instruction élevé et qui sont très ou plutôt satisfait sont très petits (respectivement 1 et 2) et n'autorisent pas de conclusion statistiquement fondée.

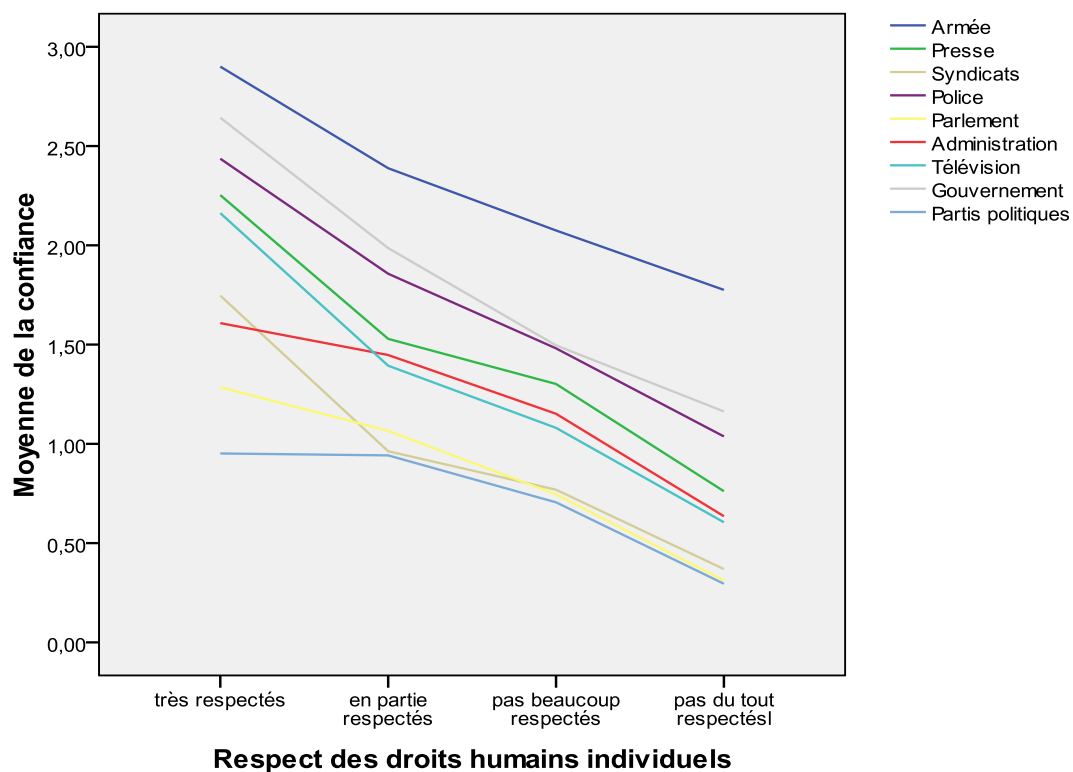
Graphique [II, 27] : Confiance dans les institutions selon le niveau de satisfaction de la démocratisation du pays et le niveau d'instruction



4. Respect des droits humains individuels et confiance dans les institutions

Après le degré de satisfaction des citoyens dans le personnel chargé des fonctions nationales, le respect des droits humains individuels est de loin la variable qui influence le plus la confiance dans les institutions. Toutes les valeurs de l'analyse de variance présentée dans le tableau en annexes sont significatives pour toutes les institutions. La moyenne de la confiance dans chaque institution augmente avec le niveau de respect des droits de l'homme.

Graphique [II, 28] : Confiance dans les institutions selon le respect des droits humains individuels



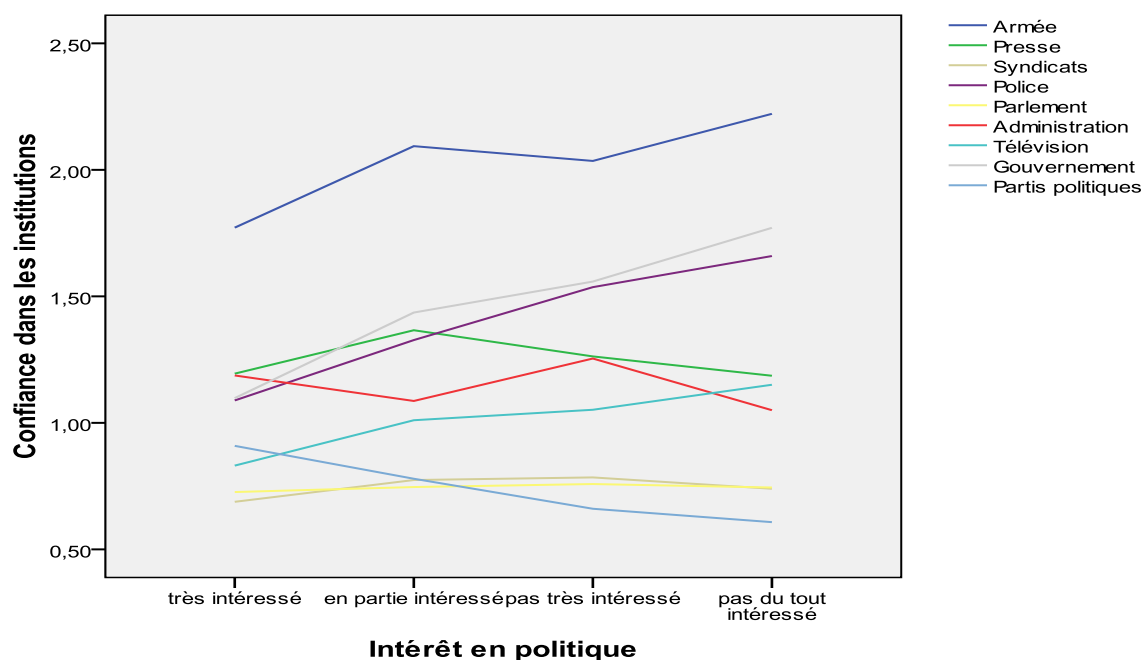
Quelle que soit la variable de contrôle que l'on prend en compte pour contrôler la relation étudiée, on constate que celle-ci ne change ni de sens ni de nature et que n'apparaissent pas d'effet d'interaction : pour tous les âges, les sexes, les tranches de revenu ou de niveau d'instruction, les statuts matrimoniaux, les tailles des lieux de résidence, etc. la relation demeure invariablement positive entre la confiance et le respect des droits de l'homme. A titre d'exemple, on trouvera en annexes le graphique représentant la relation entre le respect des droits de l'homme, la confiance dans la police et le niveau d'instruction.

5. Intérêt et importance de la politique et confiance dans les institutions

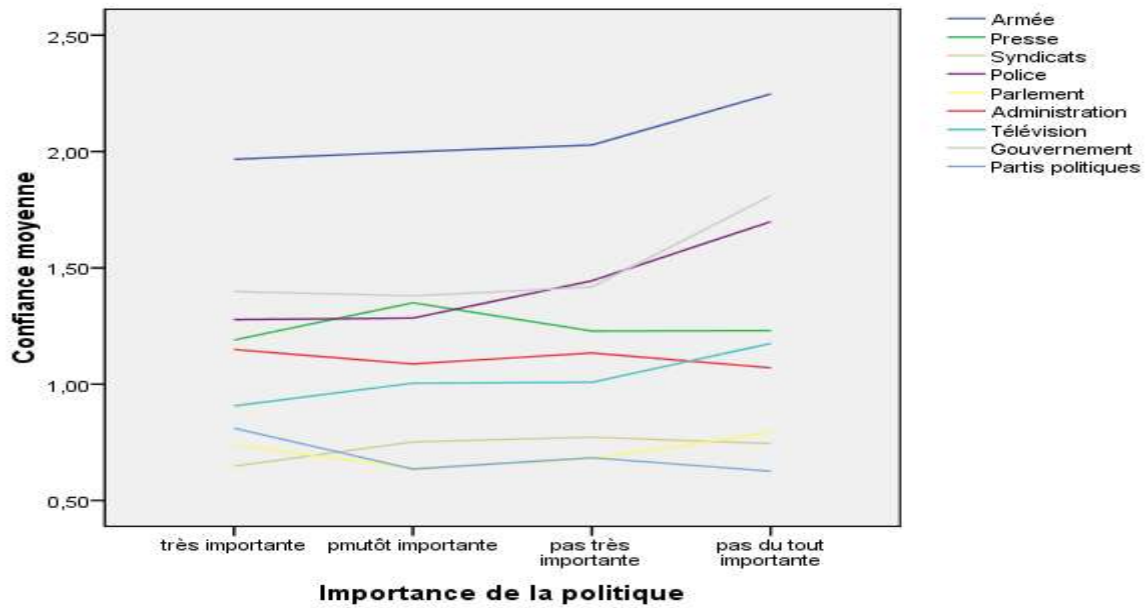
Il n'est pas interdit de supposer que l'intérêt et l'importance que les citoyens accordent à la politique pourraient exercer des effets sur la confiance. De fait, les analyses de variance montrent qu'il en est ainsi au moins pour certaines institutions. Comme le montrent les tables d'analyse de variance en annexes, les valeurs ne sont significatives que pour la confiance dans l'armée, la police et le gouvernement, c'est-à-dire pour ces institutions que j'ai qualifiées de régaliennes. Il en est ainsi aussi bien pour l'intérêt que pour l'importance que les Marocains accordent à la politique.

Au reste, les graphiques suivants le laissent voir pour qui veut accorder son attention aux pentes des courbes d'ajustement de la moyenne de la confiance pour toutes les institutions étudiées. Il remarquera que, contrairement à celles de toutes les autres institutions qui sont plates ou légèrement négatives, seules les courbes de l'armée, la police et le gouvernement ont des pentes positives très marquées. On hésitera peut-être devant la pente de la courbe de la télévision ; mais l'analyse de variance indique nettement qu'elle n'est significative qu'à 7%, ce qui, selon la norme imposée dans ce travail et ailleurs de 5% l'exclut.

Graphique [II, 29] : Confiance dans les institutions selon l'intérêt des citoyens pour la politique



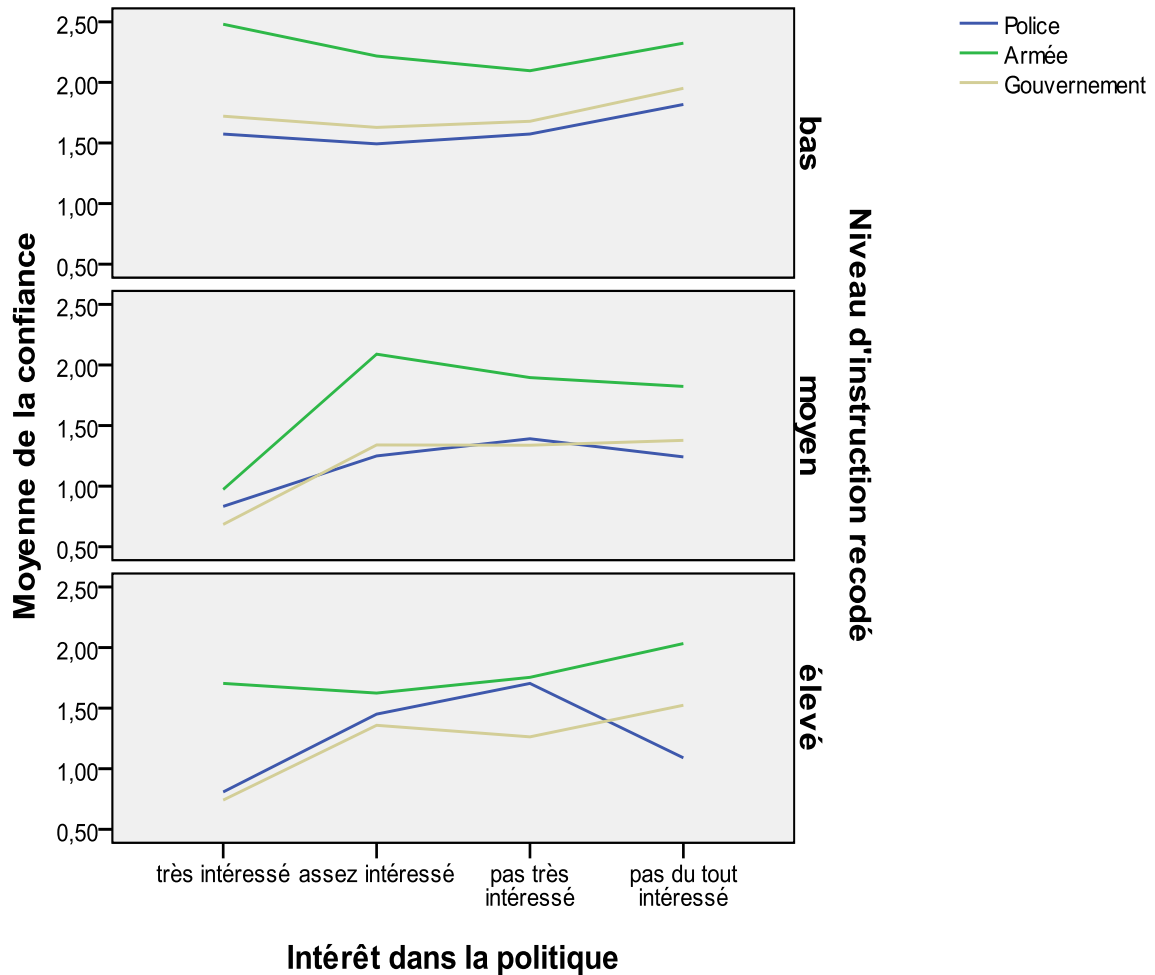
Graphique [II, 30] : Confiance dans les institutions selon l'importance accordée par les citoyens à la politique



Lorsque l'on analyse les effets de l'intérêt ou de l'importance accordée à la politique sur la confiance dans les institutions régaliennes en prenant en considération d'autres variables de contrôle comme le sexe, le niveau d'instruction, le revenu, le statut matrimonial, la classe sociale subjective, on constate que les mêmes relations identifiées précédemment changent. Il existe en d'autres termes des effets d'interaction complexes entre les deux variables indépendantes, la confiance et les variables de contrôle. La taille de l'échantillon étant relativement petite, il serait imprudent de tirer des conclusions de ces analyses. Certains éléments de la matrice qui croisent trois variables sont inférieurs à 5, dont on trouvera un exemple dans les annexes, ce qui exige beaucoup de prudence dans la manipulation des valeurs des tests de signification. Toutefois, en vue de la recherche projetée par l'IRES sur le lien social au Maroc, il n'est pas exclu de noter certaines variations dignes d'intérêt même si les conclusions que nous sommes autorisées à tirer doivent être prudentes.

Considérons à titre d'exemple les effets de l'intérêt pour la politique sur la confiance selon le niveau d'instruction. Or, il en est du Maroc comme de tous les pays pour lesquels nous disposons de données d'enquêtes sur la politique : l'intérêt pour la politique augmente avec le niveau d'instruction. La valeur du coefficient d'association entre les deux variables est relativement élevée pour le Maroc puisqu'elle est égale à 0,358. L'examen des courbes du graphique [] suivant montre que l'intérêt n'a apparemment pas le même fait sur la confiance selon le niveau d'instruction. Encore une fois, il convient d'être prudent dans l'interprétation de ces résultats pour les raisons avancées précédemment, mais si de tels effets d'interaction existent, il faut les identifier grâce à un échantillon de taille beaucoup plus importante que celle dont nous disposons.

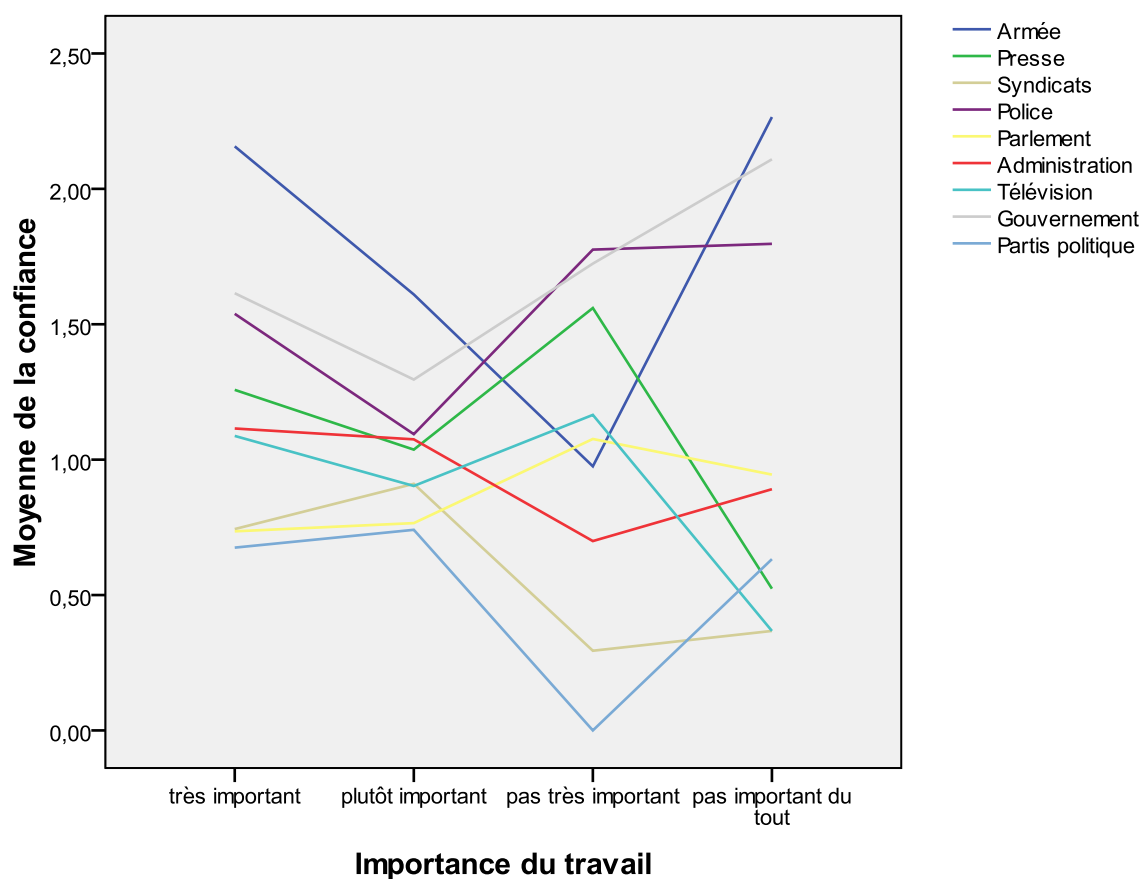
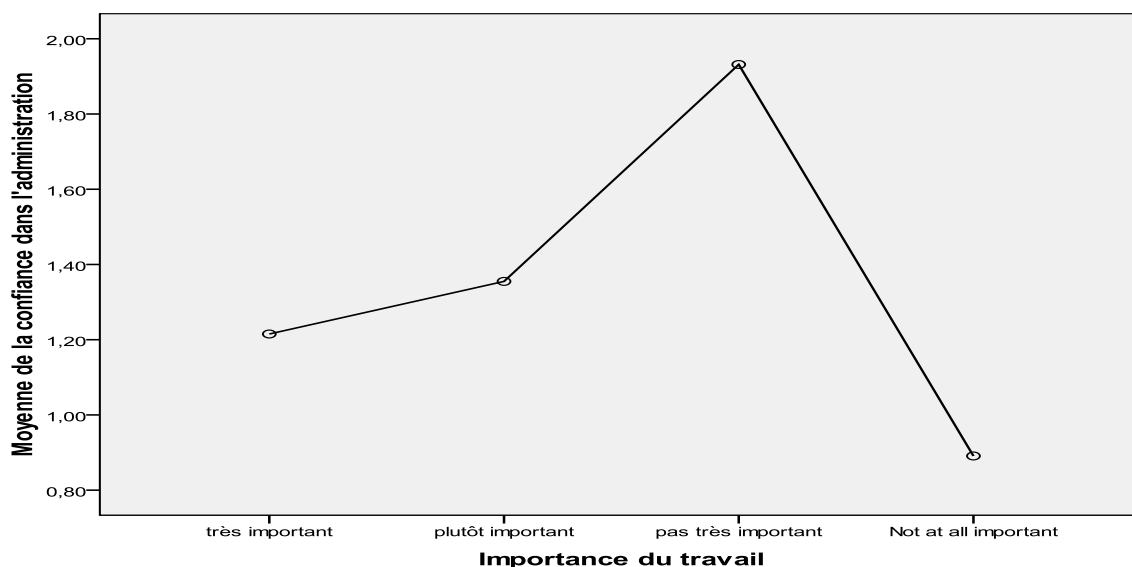
Graphique [II, 31] : Confiance dans les institutions selon l'intérêt pour la politique et le niveau d'instruction



6. Importance du travail et confiance

Il n'y a pas lieu de s'étonner de constater que les valeurs de l'analyse de variance de la confiance selon l'importance accordée au travail ne sont significatives que pour les syndicats, le parlement, le gouvernement et l'administration, institutions qui sont évidemment liées au travail soit comme pourvoyeuse de postes soit comme régulatrice des droits.

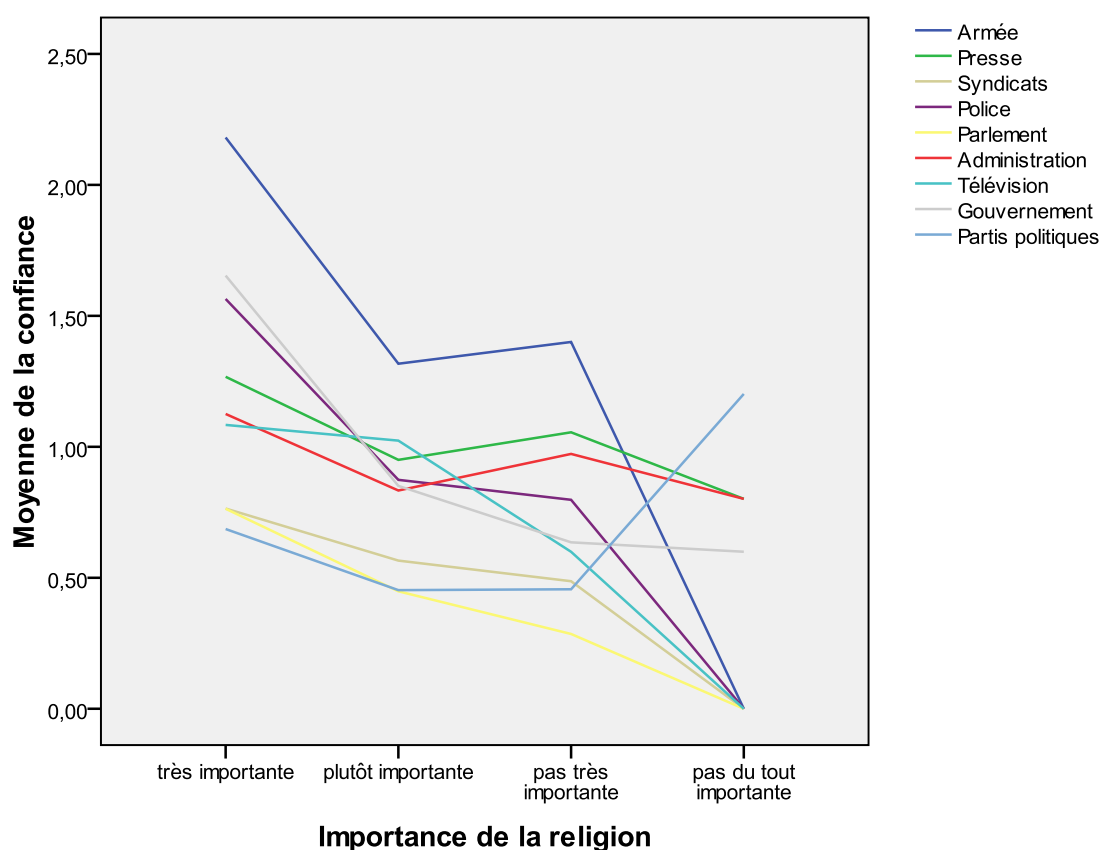
Graphique [II, 32] : Confiance dans les institutions selon l'importance du travail



7. Importance de la religion et confiance dans les institutions

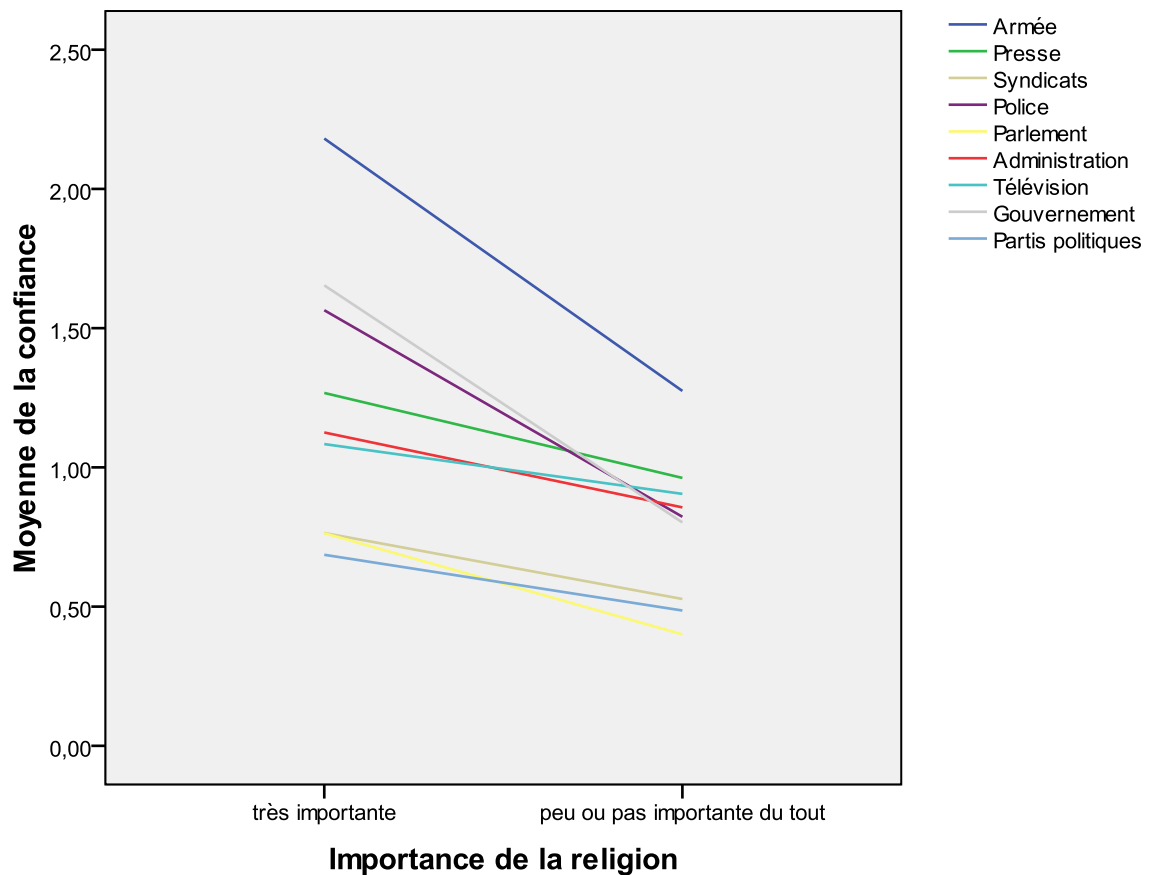
Pourquoi, à l'exemple de l'intérêt ou de l'importance que l'on accorde au politique, la religion ne semble exercer d'influence significative mais faible sur la confiance que pour l'armée, la police et le gouvernement, ces institutions que j'ai qualifiées de régaliennes ? Les valeurs des analyses de variance qu'on trouvera en annexes sont explicites à cet égard.

Graphique [II, 33] : Confiance dans les institutions selon l'importance de la religion



Avant de tenter sinon de répondre à cette question du moins de tâcher de comprendre ces phénomènes, il me semble nécessaire de recoder la variable « importance de la religion » et la dichotomiser en très important et pas important, en raison de la faiblesse des effectifs des individus qui l'estiment peu ou pas du tout importante. Cette opération donne le résultat suivant.

Graphique [II, 34] : Confiance selon l'importance de la religion



Il est aisé de noter que les droites représentatives des institutions régaliennes, armée, police et gouvernement, sont parallèles entre elles. Toutes les autres qui renvoient aux institutions ancillaires le sont également mais l'influence dans l'importance de la religion sur la croyance n'est nullement significative. Je ne dispose pas pour l'instant d'hypothèse qui me permette d'interpréter ce résultat.

8. Les transformations de l'opinion entre les deux enquêtes internationales

Dans l'ensemble et en dehors de certaines nouvelles variables que nous ne traitons pas ici, particulièrement les échelles de Schwartz, on retrouve dans l'enquête de 2007 les mêmes questions et donc le même esprit qui a présidé à la confection du questionnaire de l'enquête de 2001. Pour identifier les éventuelles variations de l'opinion publique marocaine, il convient de procéder aux mêmes analyses que celles que nous avons conduites précédemment.

Les deux tableaux suivants [II, 6][II, 7] reprennent en très grande partie les variables des tableaux similaires pour 2001. Seul le degré de satisfaction qu'éprouvent les Marocains pour le personnel chargé des fonctions nationales, qui n'apparaît pas dans l'enquête de 2007, ne figure pas ici.

Tableau [II, 6] : Valeurs de l'indice d'association entre la croyance dans les institutions et les variables objectives pour 2007

	Age	sexe	Niveau instruction	Emploi	Statut matrimonial	Revenu
Armée	0,135	ns	0,184	0,170	0,156	0,249
Police	0,135	ns	0,216	0,216	ns	0,238
Gouvernement	0,136	ns	0,182	0,183	ns	0,225
Presse	ns	ns	ns	0,186	ns	ns
Télévision	0,115	ns	ns	0,195	ns	0,209
Administration	0,129	ns	ns	0,196	ns	0,199
Parlement	0,188	ns	0,189	0,196	0,153	ns
Partis polit.	0,114	ns	0,216	0,171	0,141	ns
Syndicats	ns	ns	ns	0,189	ns	0,213
Justice	0,125	ns	0,200	0,191	ns	0,251

Tableau [II, 7] : Valeurs de l'indice d'association entre la croyance dans les institutions et les variables relatives aux représentations pour 2007

	CSS	IP	IR	IT	DDP	ASPD	ID	RDHI
Armée	ns	0,189	0,193	ns	0,223	0,215	0,434	0,161
Police	ns	0,218	0,139	ns	0,304	0,180	0,338	0,228
Gouvernement	ns	0,190	0,125	ns	0,410	0,134	0,319	0,231
Presse	ns	0,200	0,126	0,142	0,246	0,166	0,274	0,215
Télévision	ns	0,143	0,133	0,146	0,251	0,169	0,330	0,161
Administration	ns	0,235	ns	ns	0,304	0,157	0,282	0,294
Parlement	0,105	0,268	0,144	ns	0,375	ns	0,278	0,278
Partis polit.	ns	0,390	ns	ns	0,288	ns	0,252	0,251
Syndicats	ns	0,319	ns	ns	0,235	ns	0,294	0,195
Justice	ns	0,140	0,100	ns	0,347	0,198	0,402	0,181

Légende

CSS= classe sociale subjective ; IP= importance de la politique ; IR= importance de la religion ; IT= importance du travail ; DDP= développement de la démocratie dans le pays ; ASPD= avoir un système politique démocratique ; ID= importance de la démocratie ; RDHI= respect des droits humains individuels

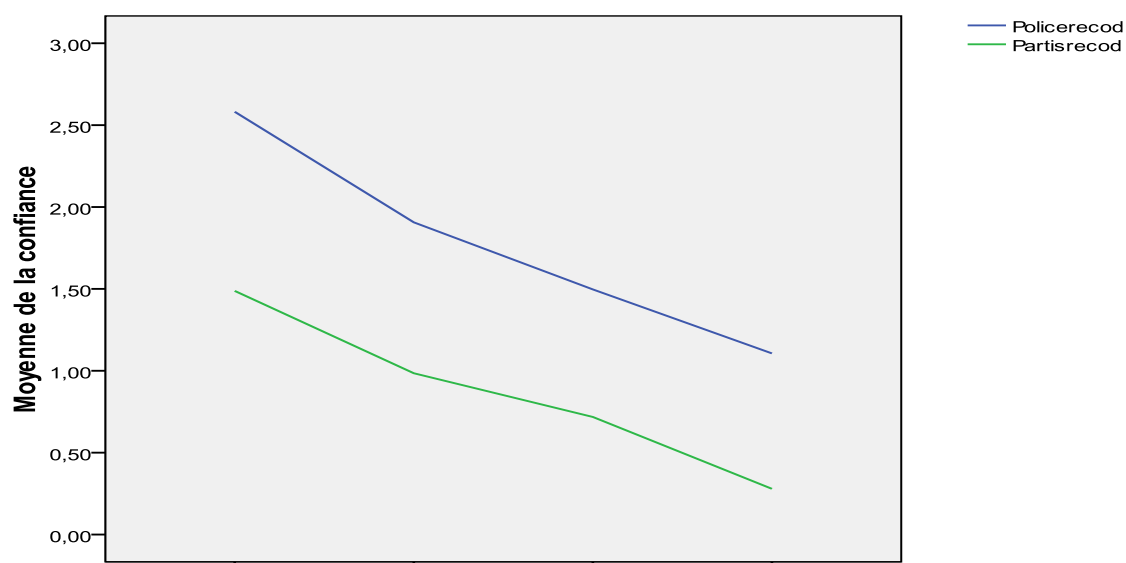
Une comparaison systématique entre les résultats des analyses des données de 2001 et 2007 montre que certaines variables demeurent décisives pour expliquer la confiance dans les institutions. Il en est ainsi des facteurs relatifs au système de représentations des Marocains.

Dans l'ensemble, l'influence des variables sur la confiance a légèrement décliné. Il serait imprudent de proposer une interprétation *ad hoc* d'une telle évolution de l'opinion qui pourrait parfaitement être due à des fluctuations de l'échantillon. Il n'est du reste pas assez important pour appeler des analyses supplémentaires.

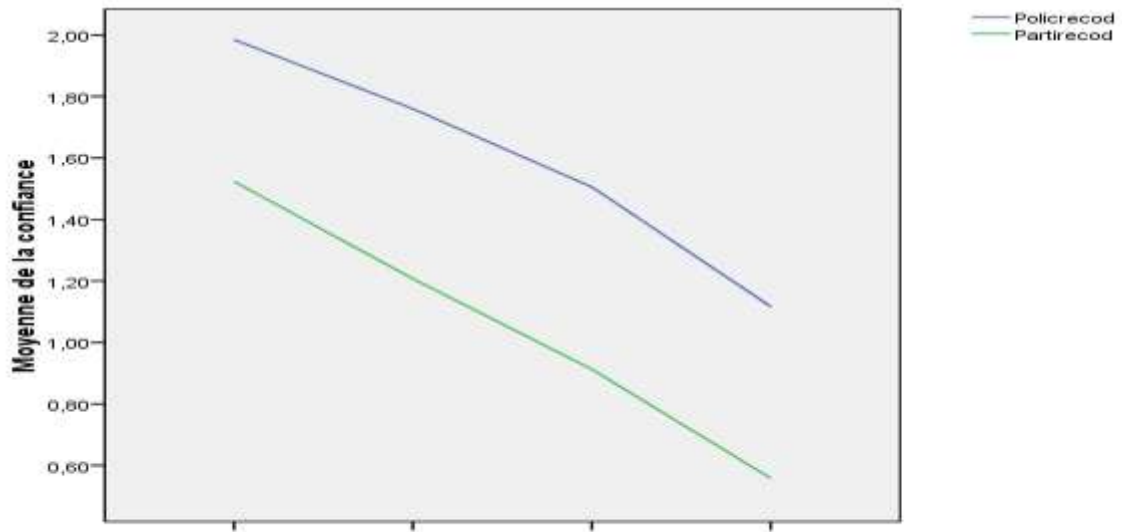
A titre d'exemple et afin de ne pas encombrer inutilement le texte si tous les résultats des analyses pour 2007 étaient exposés, je propose de limiter la comparaison entre 2001 et 2007 aux effets respectifs du niveau d'instruction et des droits de l'homme sur la confiance dans deux institutions, l'une appartenant au groupe régalien et l'autre à la classe des institutions ancillaires.

Graphique [II, 35] : Confiance selon le respect des droits de l'homme

2001

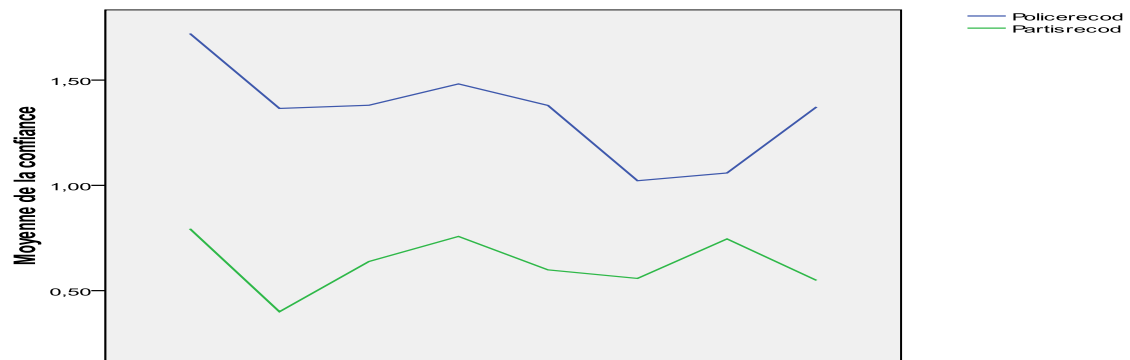


2007

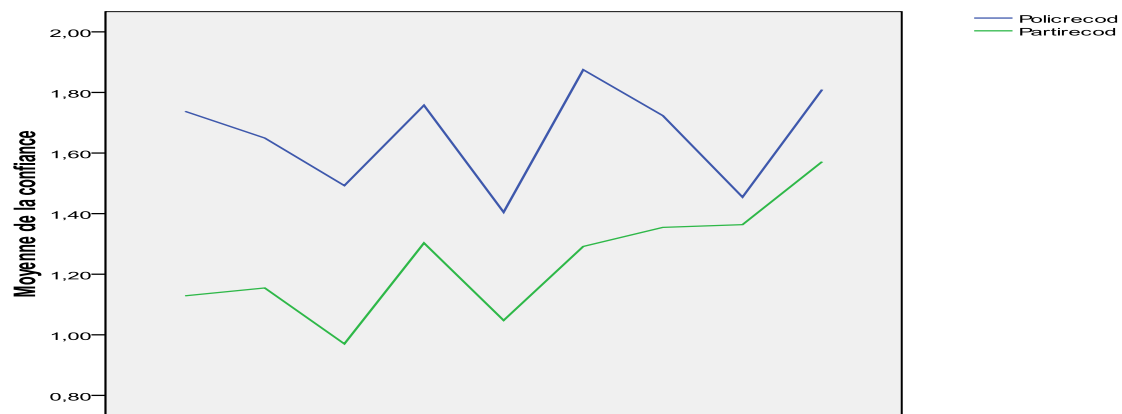


Graphique [II, 36] : Confiance selon le niveau d'instruction

2001



2007



On se rend immédiatement que les différences entre les résultats relatifs à l'étude de l'opinion marocaine aux deux dates sont d'ordre quantitatif mais qu'elles ne concernent pas la nature du modèle de relation entre les variables. De fait, si les variations de la confiance selon les variables indépendantes sont quantitativement plus importantes en 2001 qu'en 2007, c'est cependant le même type de modèle de régression linéaire du premier ordre qui reste valide pour les deux dates. Une simple lecture des graphiques [II, 35], que l'on pourrait approximer par un modèle du type $Y = \beta_0 + \beta_1 X$, où Y désigne la confiance et X le degré de respect des droits de l'homme, indique que si la valeur du coefficient β_0 change selon l'institution, il n'en est pas de même de β_1 le coefficient directeur de la droite de régression. En d'autres termes, si la valeur moyenne de la confiance dans la police est beaucoup plus importante que celle relative aux partis politiques, c'est bien le même modèle qui s'applique aux deux institutions.

Il en est ainsi de la relation entre droits de l'homme ou niveau d'instruction et confiance comme de toutes les autres variables. Le lecteur intéressé par les résultats des analyses détaillées se reportera aux annexes.

Il aurait été du reste fort étonnant que l'opinion changeât fondamentalement entre les deux dates qui ne sont éloignées que de six ans. Les variations remarquées, notamment la baisse générale de la confiance pour toutes les institutions et un relâchement des relations entre les variables explicatives et la confiance, pourraient certes exprimer un changement de l'opinion explicable par la conjoncture politique. Il serait toutefois prudent de ne pas tirer immédiatement des conclusions hasardeuses. L'un des objectifs de la recherche que l'IRES compte mener serait de tester ces changements et des les analyser de façon plus approfondie grâce à un échantillon de taille beaucoup plus conséquente que celui de la *World Value Survey*.

Conclusion générale : L'échelle de valeurs et le parcours incrémental d'un pôle à l'autre

Il serait présomptueux et vain de prétendre vouloir proposer une théorie générale de la confiance des Marocains dans les institutions à partir de ces analyses. C'est qu'elles ont des limites que je n'ai du reste pas manqué de signaler tout au long de ce rapport, en raison notamment de la taille restreinte de l'échantillon. Je ne suis pas sûr par ailleurs que les structures causales que j'ai identifiées soient stables lorsque l'on prend en considération d'autres variables de contrôle. J'ai attiré l'attention du lecteur sur la faiblesse des effectifs des éléments de matrices de données qui combinent trois variables et ses conséquences sur l'identification des effets d'interaction qui sont essentiels pour construire adéquatement les structures causales et les interpréter. Une chose est d'établir qu'une variable sociodémographique ou d'opinion influe positivement ou négativement sur la confiance que les sociétaires accordent à une institution, une autre est d'être sûr que cette relation ne change pas lorsque l'on prend en considération dans l'analyse un troisième facteur voire un quatrième. Si un tel changement avait lieu, on devrait s'attendre à ce que l'influence de la première variable indépendante change selon les modalités de la deuxième variable indépendante.

Ces remarques méthodologiques étant faites, il me semble souhaitable, au terme de ce rapport, de proposer une interprétation, fût-elle provisoire, de certaines conclusions des analyses de données des deux enquêtes. Je me limite ici à celle qui porte sur la confiance dans les deux classes d'institutions et à celles qui lui sont organiquement liées. Je ne m'aventure pas à échafauder des hypothèses savantes mais sans doute fragiles pour rendre compte des autres résultats qui demandent à être confirmés par des données plus riches que celles dont je dispose.

Comment en effet pourrai-je interpréter les changements de l'opinion entre 2001 et 2007 ? Comment rendrai-je compte du passage d'un état de l'opinion où les différences entre les institutions régaliennes et les institutions ancillaires sont nettes à un état où apparaissent d'autres différences importantes. Pourquoi en 2001, le citoyen croit-il à la puissance publique et qu'il a de toute évidence changé de position à la suite des résultats des élections de 2007 ainsi que de la nomination du nouveau gouvernement ? Pourquoi, dans l'enquête de 2007, le gouvernement ne fait-il plus partie de la classe des institutions régaliennes. Est-ce pour des raisons conjoncturelles ? S'agit-il d'autres causes liées à l'absence de relative autonomie, à l'inefficience politique perçues, à la composition du gouvernement Abbas El Fassi, qualités dont le gouvernement de Driss Jettou aurait en partie joui aux yeux de l'opinion ? Or, si cette interprétation avait un semblant de vraisemblance, elle nous renverrait à certains principes politiques majeurs, ceux de la légitimité et de ses sources.

Je ne dis rien de l'image actuelle du gouvernement après deux années d'exercice du pouvoir faute de données actualisées : on pourrait parier qu'elle s'est vraisemblablement dégradée en raison de l'usure du pouvoir que connaissent tous les gouvernements et pour d'autres causes qu'il serait vital d'identifier. Mais quels départements ministériels seraient-ils les plus touchés et dans quelle proportion ?

Une des fonctions que L'IRES devrait assumer est la conduite d'enquêtes sociologiques et politiques conjoncturelles pour répondre à ces questions que se posent les décideurs comme les citoyens. L'IRES devrait édifier un observatoire du changement qui serait en mesure de détecter les changements sociaux et politiques les plus importants comme les mouvements les plus ténus.

Comment par ailleurs – probable confirmation de ce qui vient d'être suggéré - rendre raison de l'apparition en 2007 d'un pôle constitué de la police, de la justice, du parlement, du gouvernement de l'administration et de l'armée, qui s'oppose aux deux groupes composés par les médias d'une part, par les partis et les syndicats de l'autre ?

Sommes-nous autorisés à l'interpréter comme un changement de l'opinion publique qui passerait d'une vision qui oppose institutions régaliennes et institutions ancillaires à une autre qui souligne une forte concentration des pouvoirs et qui ne laisse, en dehors de son cercle, que les médias et les partis auxquels sont associés les syndicats ? Comment expliquer la nette augmentation de la confiance dans la police et sa baisse dans de nombreuses autres institutions y compris dans l'armée ? Comment rendrons-nous compte de cette « exception » marocaine que l'on ne rencontre guère dans d'autres pays (voir le travail de Tyler et Huo 2002).

Je peux multiplier indéfiniment les questions relatives à l'explication des nombreuses conclusions que j'ai pu déduire des analyses des données. Mais je ne me hasarderai pas à échafauder des hypothèses explicatives qui risquent d'être *ad hoc* et fragiles.

Que les Marocains accordent davantage de confiance aux institutions régaliennes qu'aux institutions ancillaires n'est en fait que l'une des faces d'une réalité plus complexe que je ne peux esquisser ici qu'à titre d'hypothèse. Pour en donner une idée, je dois cependant restituer au lecteur les propositions que j'ai établies par ailleurs.

Lorsque l'on soumet toutes les données marocaines des deux enquêtes à une analyse factorielle en composantes principales, on est conduit à reconnaître l'existence d'un premier axe factoriel important auquel on s'attend : j'entends l'axe que, faute d'une meilleure expression, on qualifie de tradition/modernité. Il n'est du reste pas propre au Maroc puisqu'il est présent dans tous les pays européens. Ainsi l'attachement à la famille traditionnelle, la stabilité et la hiérarchie des rôles familiaux, valorisées pour les Marocains, la transmission des valeurs du passé liée à cette stabilité des rôles familiaux, l'échelle relative aux règles morales privées, l'adhésion à l'autorité, l'importance centrale des variables religieuses sont autant d'échelles qui sont corrélées au premier axe.

Une précision s'impose ici. A mes yeux en tout cas, lorsque je parle de tradition ou de traditionalisme, je ne sous-entends aucune connotation péjorative. Bien au contraire, j'ai montré ailleurs (Cherkaoui 2006) pourquoi, la tradition est une forme de rationalité que j'ai qualifiée de second ordre que les sociétaires ont souvent de bonnes raisons de s'y conformer en l'absence d'information sûre ou d'incertitude qu'ils peuvent avoir sur le monde dans lequel ils vivent.

Or si ces valeurs traditionnelles auxquelles les Marocains adhèrent influent sur de nombreuses sphères de la vie privée, elles ne semblent pas inhiber des croyances et des attitudes « modernes » dans le domaine économique. Paradoxalement, les Marocains adoptent cette modernité plus souvent que ne le font les Européens : ils croient davantage que les Européens dans les vertus du marché, de la science et de la technologie, en une justice sociale qui se caractérise par la proportionnalité des rétributions et des contributions. Par ailleurs et curieusement, cette modernité ne semble guère jurer avec l'attachement des Marocains au rôle tutélaire de l'État pour assurer la sécurité des personnes et des biens, protéger économiquement les citoyens. Et l'on comprend ainsi pourquoi, par rapport aux Européens, les Marocains demeurent relativement plus réservés à l'égard de la démocratie et de la participation à la vie sociale et de l'engagement associatif.

On s'explique dès lors pourquoi les Marocains accordent davantage de confiance aux institutions régaliennes qu'aux institutions ancillaires qui constituent pourtant un contrepoids au pouvoir central. Ce qui n'est guère le cas des Européens. Cette interprétation, première et provisoire, que je propose renvoie en fait à une échelle axiologique plus générale qui part du pôle où dominant la demande de sécurité, la compétition, une forte inégalité, un principe de justice méritocratique, les aspects matérialistes, au pôle opposé que l'on qualifiera de « postmatérialiste » à la suite de Inglehart où l'emportent les valeurs de liberté, de justice fondée sur le besoin et l'égalité plutôt que sur la méritocratie, de paix, de coopération, de partage des ressources qui vise une plus grande égalité économique, de respect de la dignité de l'autre, de préservation de l'environnement.

A mes yeux, il ne s'agit pas de deux systèmes de valeurs radicalement opposés comme le supposent de nombreux théoriciens mais bien d'une échelle avec toutes les gradations que l'on peut parcourir dans un sens ou dans l'autre. Si je devais formuler les deux pôles de l'échelle qui caractérise l'opinion des Marocains, je dirais qu'elle est beaucoup plus près du pôle d'une démocratie tutélaire plutôt que du pôle d'une démocratie éthique, plus proche du modèle de démocratie de Bentham que celui de Mill.

Il n'entre pas dans mon intention de rappeler les résultats de la deuxième partie sur les structures causales qui lient les variables sociodémographiques et d'opinion d'une part, à la confiance de l'autre : ils sont trop nombreux et dans l'ensemble relativement aisés à saisir. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi les jeunes, ceux qui ont un niveau d'instruction élevé ou de hauts revenus, font moins confiance dans les institutions que les moins jeunes, ceux dotés d'un niveau scolaire ou de revenus bas. Je peux identifier les motifs de ces groupes de sociétaires et rendre intelligible les relations de dépendance entre les variables. A la vérité, je ne peux guère aller plus loin dans mon interprétation et rendre raison des relations causales complexes que j'ai mis en évidence pour les raisons que j'ai avancées. Je dois cependant signaler que, en ces matières, les résultats des analyses des déclarations de l'opinion publique marocaine sont à l'opposé de ceux que l'on déduit des données des pays européens.

Par ailleurs, la théorie sociologique nous permet de comprendre aisément pourquoi les variables relatives à l'image que les Marocains ont de l'ordre social et politique ont une influence sur la confiance dans les institutions de loin plus importante que les variables objectives comme le revenu ou le niveau d'instruction. C'est qu'elles appartiennent à la même sphère de rationalité.

Le véritable problème qui mérite notre attention est le sens de la causalité entre les variables. La confiance qui est une dimension fondamentale du capital social précède-t-elle par exemple la perception que le citoyen a de la démocratisation croissante de l'ordre politique au Maroc ou est-elle, au contraire, influencée par cette démocratisation perçue ? J'ai opté pour la deuxième solution. Après tout, c'est bien l'expérience réelle ou seulement perçue de la manière dont les institutions fonctionnent qui précèdent logiquement et chronologiquement la confiance que nous plaçons dans cet ordre politique. C'est parce que nous estimons que la démocratie est un bien en soit et qu'elle représente un régime politique qui a certes ses défauts, comme le disent du reste les Marocains, mais qui est supérieur à tous les autres que nous accordons notre confiance à ces institutions qui la représentent. Je voudrai conclure en rappelant quelques unes parmi les nombreuses questions qui méritent d'être posées mais que je n'ai pas traitées.

Il y aura lieu de s'interroger sur la manière dont les Marocains se perçoivent les uns les autres. Plus généralement, on devrait s'interroger sur les autres dimensions du capital social des Marocains que je ne peux pas étudier et sur l'influence qu'elles pourraient exercer sur des variables politiques, économiques ou sociales, comme la stabilité sociale et politique, l'engagement du citoyen en cas de conflits, le développement régional.

Les questionnaires élaborées par la *World Values Survey* et administrés ne contiennent que des informations ténues, souvent non collectées, sur la perception qu'ont les Marocains de l'insécurité, de la corruption, comme la fraude du fisc, les incivilités, de plusieurs comportements déviants dont les conséquences sont économiquement et socialement ruineuses.

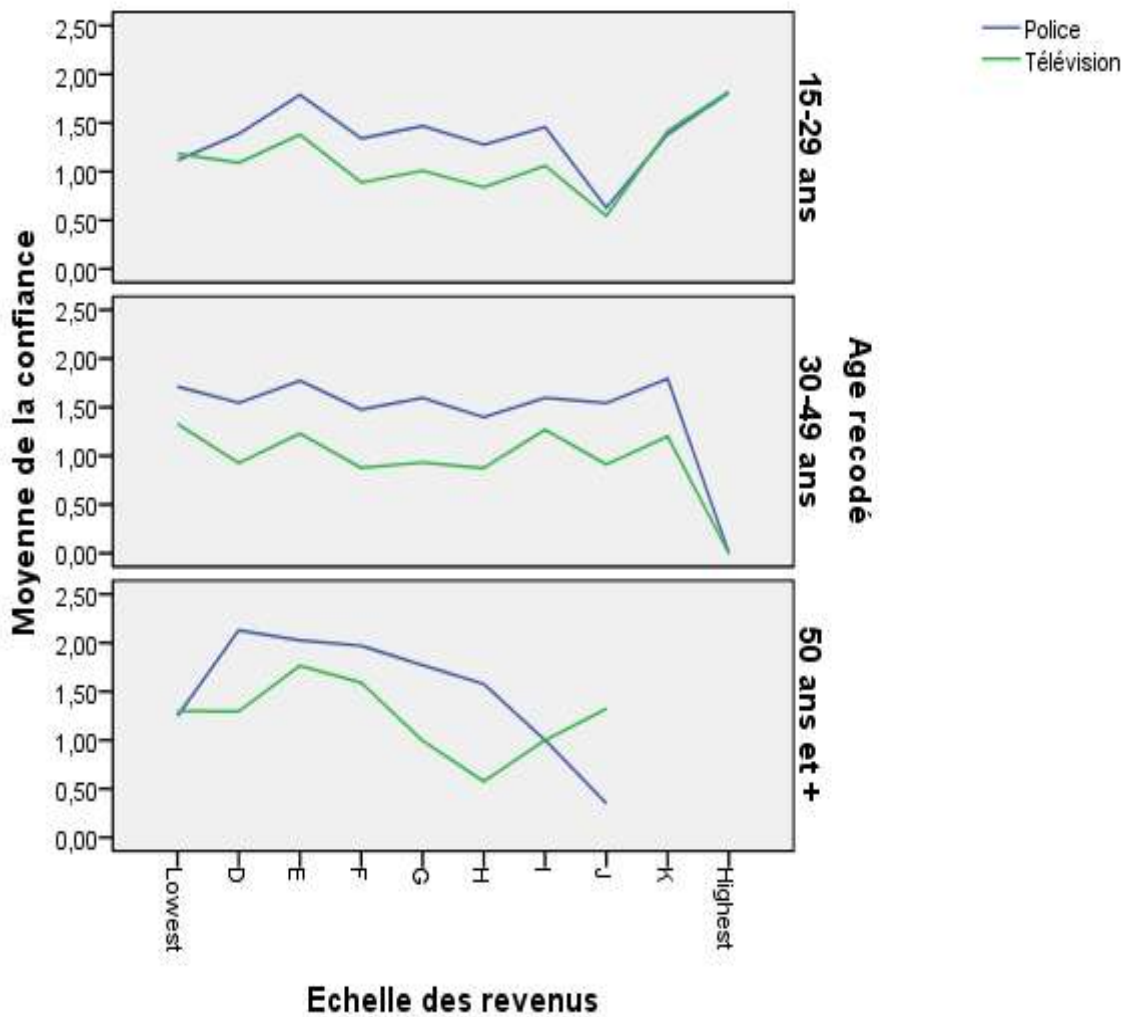
Nous ignorons par ailleurs comment ils jugent d'autres institutions que celles auxquelles ce rapport a été consacré. Il en est ainsi du système d'enseignement, de la formation professionnelle, du système pénitentiaire. Il appartiendra à l'Institut Royal des Etudes Stratégiques de combler ces lacunes grâce à l'étude qu'il projette de réaliser.

Bibliographie sommaire

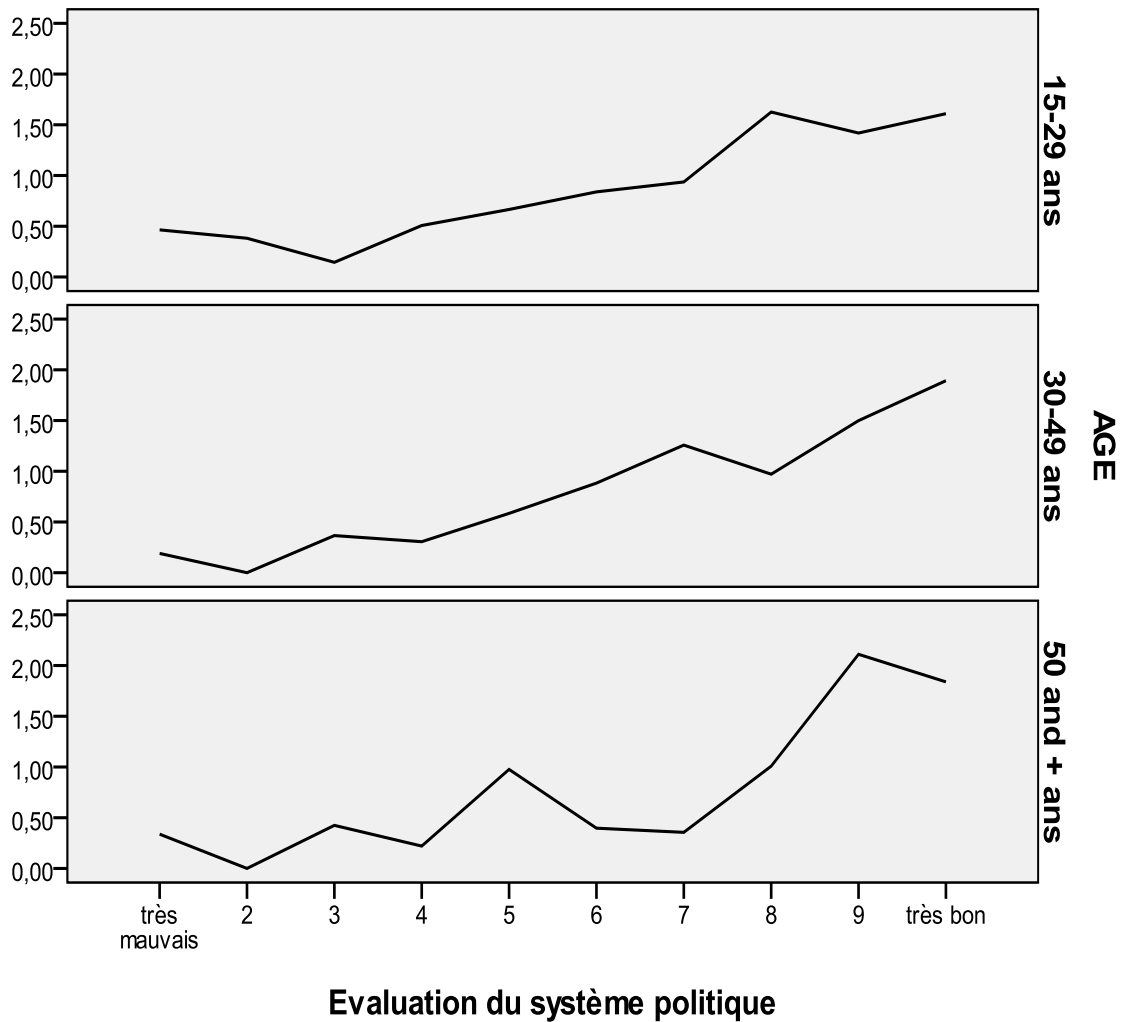
- Almon, G. et Verba, S. (1963) *The Civic Culture : Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, Princeton, Princeton University Press.
- Cherkaoui, M. (2006) *Le paradoxe des conséquences*, Paris, Genève, Droz.
- Cleary, M. et Stokes, S. (2006) *Democracy and the Culture of Skepticism. Political Trust in Argentina and Mexico*, New York, Russell Sage Foundation.
- Dahl, R. (1956) *A Preface to a Democratic Theory*, New Haven.
- Dahl, R. (1971) *Polyarchy: Participation and Opposition*, New Haven, Yale University Press.
- Fukuyam, F. (1995) *Trust: The Social Virtues and the Creation of Prosperity*, New York, Free Press
- Hetherington, M. (2005) *Why Trust Matters: Declining Political Trust and the Demise of American Liberalism*, Princeton, Princeton University Press
- Inglehart, R. (1971) "The Silent Revolution in Europe: International Change in Post-Industrial Societies", *American Political Science Review*, 65: 991-1017
- Inglehart, R. (1977) *The Silent Revolution*, Princeton, Princeton University Press
- Inglehart, R. (1988) "The Renaissance of Political Culture", *American Political Science Review*, 82, 4: 1203-30
- North, D. C. [1990] *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- North, D.C. (1999) "Somme Fundamental Puzzles in Economic History/development", in Arthur B, Durlauf S et Lane D. *The Economy as an Evolving Complex System II*, Santa Fe Institute.
- North, D. C. (2004) *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton, Princeton University Press.
- Putnam, R. (1993) *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, Princeton University Press
- Putnam, R. (2000) *Bowling Alone: the Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schusser
- Tyler, T. ET Huo, Y. (2002) *Trust in Law. Encouraging Public Cooperation with the Police and Courts*. New York, Russell Sage Foundation.

Annexes

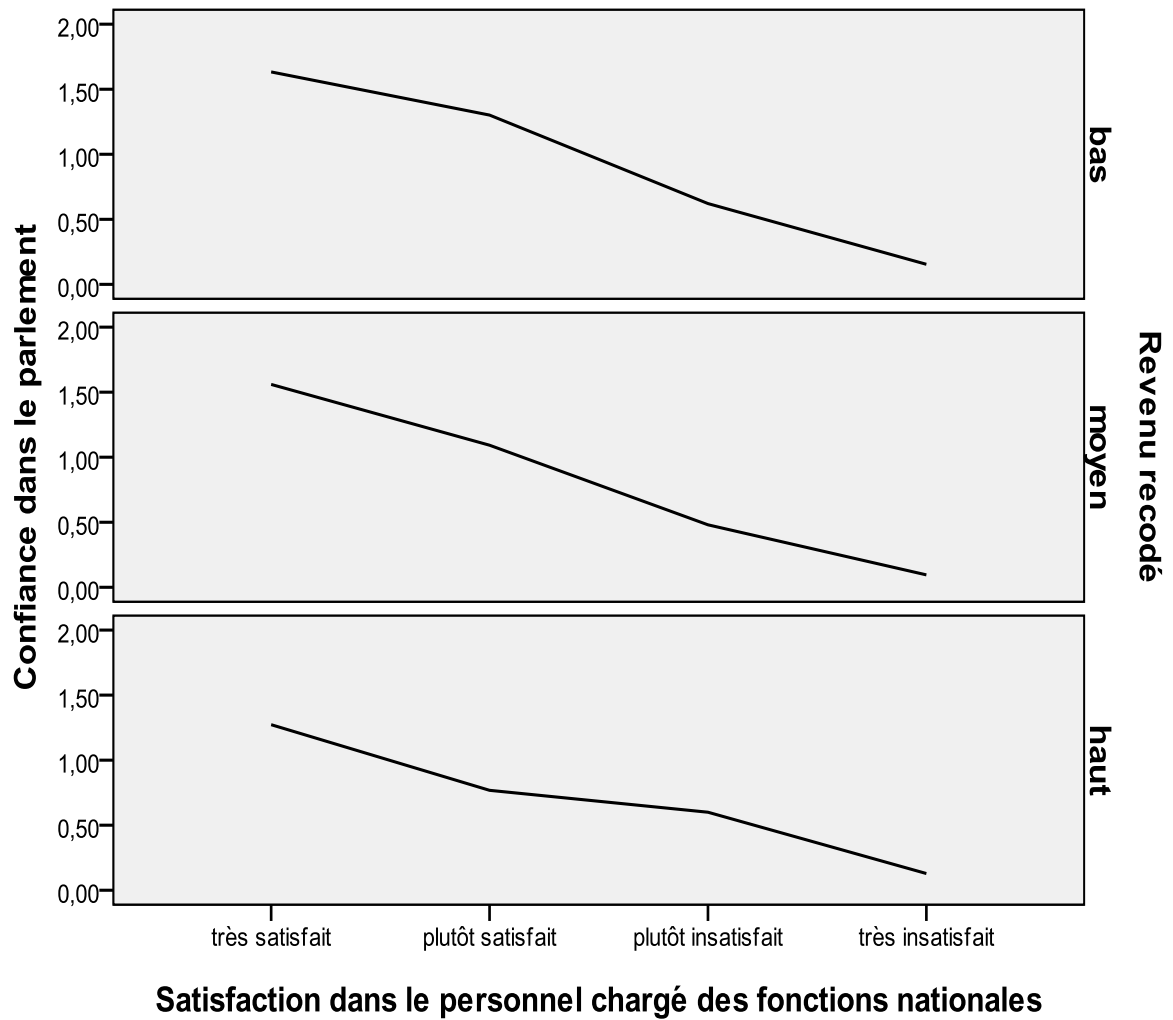
Graphique [1] : Confiance selon le revenu et l'âge



Graphique [2] : Confiance selon l'évaluation du système politique du pays et l'âge



Graphique [3] : Confiance selon le niveau de satisfaction dans le personnel chargé des fonctions nationales et du revenu



Graphique [4] : Confiance selon le respect des droits de l'homme et du niveau d'instruction

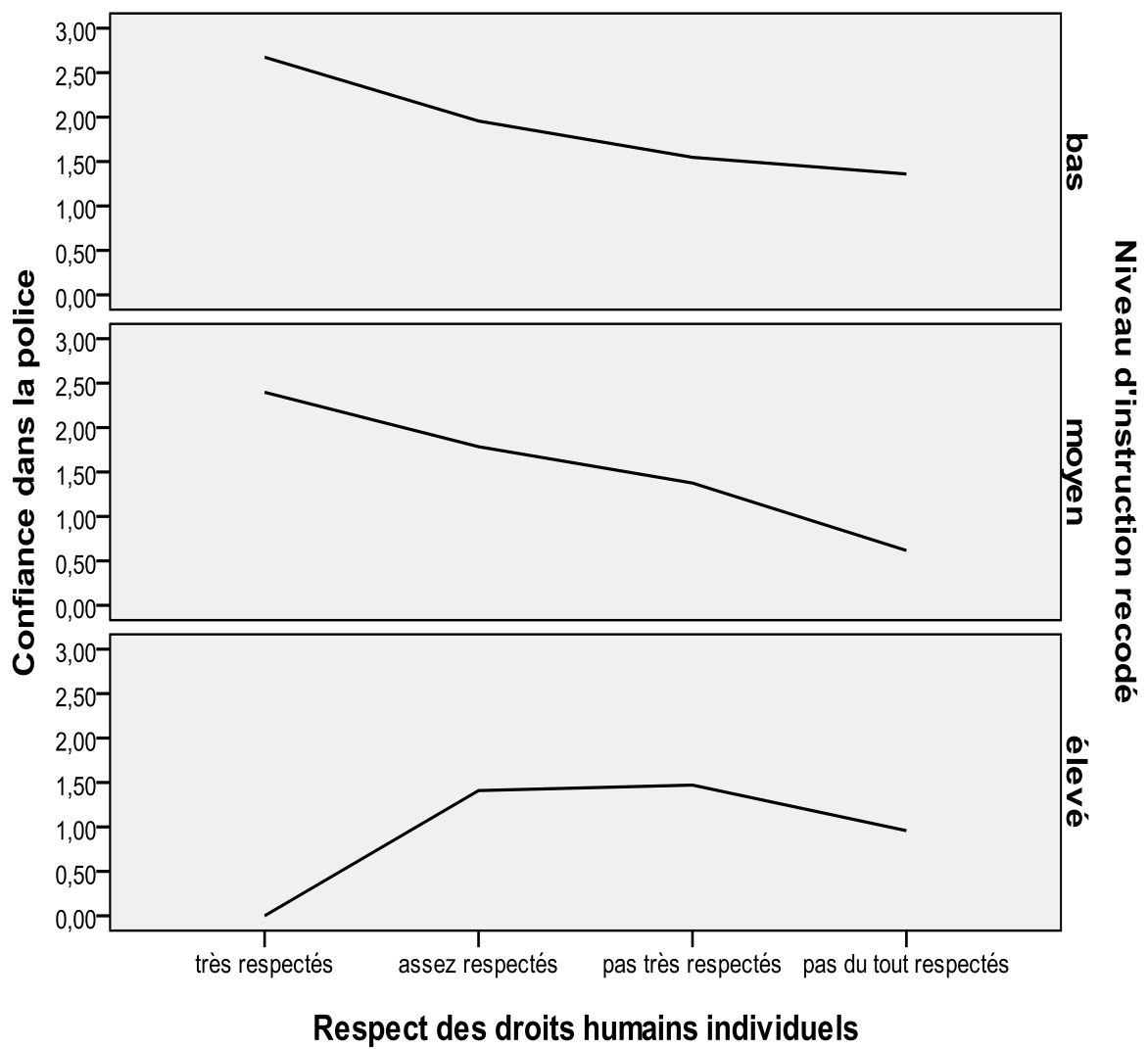


Tableau [1] : Analyse de variance de la confiance selon le revenu

		Somme des carrés	NDDL	Carré moyen	F	Sig.
Armée	Entre les groupes	29,924	9	3,325	2,973	,002
	Dans les groupes	794,000	710	1,118		
	Total	823,924	719			
Presse	Entre les groupes	26,872	9	2,986	2,849	,003
	Dans les groupes	661,203	631	1,048		
	Total	688,075	640			
Syndicats	Entre les groupes	16,680	9	1,853	2,041	,033
	Dans les groupes	479,471	528	,908		
	Total	496,151	537			
Police	Entre les groupes	18,536	9	2,060	1,679	,090
	Dans les groupes	901,544	735	1,227		
	Total	920,080	744			
Parlement	Entre les groupes	25,095	9	2,788	2,804	,003
	Dans les groupes	644,316	648	,994		
	Total	669,411	657			
Administration	Entre les groupes	12,853	9	1,428	1,409	,180
	Dans les groupes	689,431	680	1,014		
	Total	702,284	689			
Télévision	Entre les groupes	25,115	9	2,791	3,394	,000
	Dans les groupes	588,632	716	,822		

	Total	613,747	725			
Gouvernement	Entre les groupes	31,914	9	3,546	2,932	,002
	Dans les groupes	855,133	707	1,210		
	Total	887,047	716			
Partis	Entre les groupes	9,134	9	1,015	1,228	,275
	Dans les groupes	484,170	586	,826		
	Total	493,304	595			

Tableau [2] : Confiance dans le parlement selon le sexe

		Parlement				Total
		,00	1,00	2,00	3,00	
Sexe Homme	Effectifs	317	124	64	43	548
	% selon le sexe	57,8%	22,6%	11,7%	7,8%	100,0%
Sexe Femme	Effectifs	210	126	67	64	467
	% selon le sexe	45,0%	27,0%	14,3%	13,7%	100,0%
Total	Effectifs	527	250	131	107	1015
	% selon le sexe	51,9%	24,6%	12,9%	10,5%	100,0%

Tableau [3] : Confiance dans le parlement selon l'évaluation du système politique du pays

			Parlement				Total
			,00	1,00	2,00	3,00	
Evaluation du système politique du pays	Mauvais	Effectifs	55	10	2	3	70
		% selon ESPP	78,6%	14,3%	2,9%	4,3%	100,0%
		% selon parlement	11,0%	4,1%	1,7%	3,3%	7,3%
	2	Effectifs	29	3	1	1	34
		% selon ESPP	85,3%	8,8%	2,9%	2,9%	100,0%
		% selon parlement	5,8%	1,2%	,8%	1,1%	3,5%
	3	Effectifs	71	24	2	0	97
		% selon ESPP	73,2%	24,7%	2,1%	,0%	100,0%
		% selon parlement	14,2%	9,8%	1,7%	,0%	10,1%
	4	Effectifs	84	33	5	2	124
		% selon ESPP	67,7%	26,6%	4,0%	1,6%	100,0%
		% selon parlement	16,8%	13,5%	4,1%	2,2%	12,9%
	5	Effectifs	125	70	31	9	235
		% selon ESPP	53,2%	29,8%	13,2%	3,8%	100,0%
		% selon parlement	25,0%	28,7%	25,6%	9,8%	24,5%
	6	Effectifs	42	32	15	5	94
		% selon ESPP	44,7%	34,0%	16,0%	5,3%	100,0%
		% selon parlement	8,4%	13,1%	12,4%	5,4%	9,8%
	7	Effectifs	35	29	19	6	89
		% selon ESPP	39,3%	32,6%	21,3%	6,7%	100,0%
		% selon parlement	7,0%	11,9%	15,7%	6,5%	9,3%
	8	Effectifs	25	18	17	12	72
		% selon ESPP	34,7%	25,0%	23,6%	16,7%	100,0%

	% selon parlement	5,0%	7,4%	14,0%	13,0%	7,5%
9	Effectifs	12	14	14	15	55
	% selon ESPP	21,8%	25,5%	25,5%	27,3%	100,0%
	% selon parlement	2,4%	5,7%	11,6%	16,3%	5,7%
Très bon	Effectifs	23	11	15	39	88
	% selon ESPP	26,1%	12,5%	17,0%	44,3%	100,0%
	% selon parlement	4,6%	4,5%	12,4%	42,4%	9,2%
Total	Effectifs	501	244	121	92	958
	% selon ESPP	52,3%	25,5%	12,6%	9,6%	100,0%
	% selon parlement	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau [4] : Analyse de variance de la confiance dans les institutions selon l'évaluation du système politique

		Somme des carrés	NDDL	Carré moyen	F	Sig.
Armée	Entre les groupes	155,049	9	17,228	18,105	,000
	Dans les groupes	1023,853	1076	,952		
	Total	1178,903	1085			
Presse	Entre les groupes	75,131	9	8,348	7,824	,000
	Dans les groupes	996,514	934	1,067		
	Total	1071,646	943			
Syndicats	Entre les groupes	70,390	9	7,821	8,676	,000
	Dans les groupes	677,886	752	,901		
	Total	748,276	761			
Police	Entre les groupes	199,280	9	22,142	20,610	,000

	Dans les groupes	1164,570	1084	1,074		
	Total	1363,851	1093			
Parlement	Entre les groupes	208,275	9	23,142	29,638	,000
	Dans les groupes	738,655	946	,781		
	Total	946,930	955			
Administration	Entre les groupes	138,660	9	15,407	18,195	,000
	Dans les groupes	844,188	997	,847		
	Total	982,847	1006			
Télévision	Entre les groupes	86,228	9	9,581	11,664	,000
	Dans les groupes	872,330	1062	,821		
	Total	958,558	1071			
Gouvernement	Entre les groupes	325,088	9	36,121	38,864	,000
	Dans les groupes	976,827	1051	,929		
	Total	1301,915	1060			
Partis	Entre les groupes	107,358	9	11,929	16,204	,000
	Dans les groupes	632,349	859	,736		
	Total	739,707	868			

Tableau [5] : Confiance dans le gouvernement selon la classe sociale subjective

			Gouvernement				Total
			,00	1,00	2,00	3,00	
Classe sociale subjective	1,00	Effectifs	29	25	30	15	99
		% selon classe	29,3%	25,3%	30,3%	15,2%	100,0%
		% selon gouvernement	13,9%	12,3%	10,3%	4,4%	9,5%
	2,00	Effectifs	71	77	105	105	358
		% selon classe	19,8%	21,5%	29,3%	29,3%	100,0%
		% selon gouvernement	34,1%	37,9%	36,0%	30,8%	34,3%
	3,00	Effectifs	41	43	95	91	270
		% selon classe	15,2%	15,9%	35,2%	33,7%	100,0%
		% selon gouvernement	19,7%	21,2%	32,5%	26,7%	25,9%
	4,00	Effectifs	67	58	62	130	317
		% selon classe	21,1%	18,3%	19,6%	41,0%	100,0%
		% selon gouvernement	32,2%	28,6%	21,2%	38,1%	30,4%
Total	Effectifs	208	203	292	341	1044	
	% selon classe	19,9%	19,4%	28,0%	32,7%	100,0%	
	% selon gouvernement	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

Tableau [6] : Confiance dans la police selon le respect des droits individuels de l'homme

			Police				Total
			,00	1,00	2,00	3,00	
Respect droits Individuels de l'homme	beaucoup	Effectifs	2	3	4	29	38
		% selon RDIH	5,3%	7,9%	10,5%	76,3%	100,0%
		% selon police	,8%	1,2%	1,4%	9,1%	3,4%
	Un peu	Effectifs	48	82	95	145	370
		% selon RDIH	13,0%	22,2%	25,7%	39,2%	100,0%
		% selon police	19,3%	31,7%	34,1%	45,6%	33,5%
	Pas beaucoup	Effectifs	75	125	116	81	397
		% selon RDIH	18,9%	31,5%	29,2%	20,4%	100,0%
		% selon police	30,1%	48,3%	41,6%	25,5%	35,9%
Pas du tout	Effectifs	124	49	64	63	300	
	% selon RDIH	41,3%	16,3%	21,3%	21,0%	100,0%	
	% selon police	49,8%	18,9%	22,9%	19,8%	27,1%	
Total	Effectifs	249	259	279	318	1105	
	% selon RDIH	22,5%	23,4%	25,2%	28,8%	100,0%	
	% selon police	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

Tableau [7] : Confiance dans le gouvernement selon le niveau de satisfaction du personnel en charge des fonctions nationales

			Gouvernement				Total
			,00	1,00	2,00	3,00	
Satisfaction du personnel en charge des fonctions nationales	Très satisfait	Effectifs	15	11	29	73	128
		% selon SPCFN	11,7%	8,6%	22,7%	57,0%	100,0%
		% selon gouvernement	7,3%	5,4%	9,8%	22,7%	12,5%
	Assez satisfait	Effectifs	31	54	147	191	423
		% selon SPCFN	7,3%	12,8%	34,8%	45,2%	100,0%
		% selon gouvernement	15,0%	26,6%	49,5%	59,3%	41,1%
	Assez insatisfait	Effectifs	67	110	113	37	327
		% selon SPCFN	20,5%	33,6%	34,6%	11,3%	100,0%
		% selon gouvernement	32,5%	54,2%	38,0%	11,5%	31,8%
	Très insatisfait	Effectifs	93	28	8	21	150
		% selon SPCFN	62,0%	18,7%	5,3%	14,0%	100,0%
		% selon gouvernement	45,1%	13,8%	2,7%	6,5%	14,6%
Total	Effectifs	206	203	297	322	1028	
	% selon SPCFN	20,0%	19,7%	28,9%	31,3%	100,0%	
	% selon gouvernement	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

Tableau [8] : Confiance dans les partis politiques selon le niveau de satisfaction du développement de la démocratie dans le pays

			Partis				Total
			,00	1,00	2,00	3,00	
Développement de la démocratie dans le pays	Très satisfait	Effectifs	18	13	12	11	54
		% selon DDP	33,3%	24,1%	22,2%	20,4%	100,0%
		% selon partis	4,5%	6,3%	15,4%	25,6%	7,5%
	Plutôt satisfait	Effectifs	101	96	38	19	254
		% selon DDP	39,8%	37,8%	15,0%	7,5%	100,0%
		% selon partis	25,4%	46,8%	48,7%	44,2%	35,1%
	Pas très satisfait	Effectifs	172	80	26	8	286
		% selon DDP	60,1%	28,0%	9,1%	2,8%	100,0%
		% selon partis	43,2%	39,0%	33,3%	18,6%	39,5%
	Pas du tout satisfait	Effectifs	107	16	2	5	130
		% selon DDP	82,3%	12,3%	1,5%	3,8%	100,0%
		% selon partis	26,9%	7,8%	2,6%	11,6%	18,0%
Total	Effectifs	398	205	78	43	724	
	% selon DDP	55,0%	28,3%	10,8%	5,9%	100,0%	
	% selon partis	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

Tableau [9] : Statistiques de variables relatives au système de représentation

	Démocratisation du pays	Evaluation du système politique	Respect des droits de l'homme	Satisfaction du personnel chargé des fonctions nationales
Moyenne	2,60	5,64	2,85	2,48
Médiane	3,00	5,00	3,00	2,00
Mode	2	5	3	2
Ecart-type	,856	2,476	,860	,890
Variance	,734	6,133	,739	,792
Asymétrie	,052	,140	-,069	,124
Erreur-type asymétrie	,082	,072	,072	,073
Kurtosis	-,692	-,623	-,995	-,725

	Démocratisation du pays	Evaluation du système politique	Respect des droits de l'homme	Satisfaction du personnel chargé des fonctions nationales
Moyenne	2,60	5,64	2,85	2,48
Médiane	3,00	5,00	3,00	2,00
Mode	2	5	3	2
Ecart-type	,856	2,476	,860	,890
Variance	,734	6,133	,739	,792
Asymétrie	,052	,140	-,069	,124
Erreur-type asymétrie	,082	,072	,072	,073
Kurtosis	-,692	-,623	-,995	-,725
Erreur-type kurtosis	,163	,144	,143	,147

Tableau [10] : Analyse de variance de la confiance selon la satisfaction du personnel en charge des fonctions nationales

		Somme des carrés	NDDL	Carré moyen	F	Sig.
Armée	Entre les groupes	131,495	3	43,832	44,749	,000
	Dans les groupes	1016,716	1038	,979		
	Total	1148,210	1041			
Presse	Entre les groupes	85,765	3	28,588	27,204	,000
	Dans les groupes	956,322	910	1,051		
	Total	1042,088	913			
Syndicats	Entre les groupes	58,459	3	19,486	20,903	,000
	Dans les groupes	685,205	735	,932		
	Total	743,664	738			
Police	Entre les groupes	137,421	3	45,807	40,665	,000

	Dans les groupes	1187,276	1054	1,126		
	Total	1324,697	1057			
Parlement	Entre les groupes	127,326	3	42,442	48,497	,000
	Dans les groupes	813,013	929	,875		
	Total	940,339	932			
Administration	Entre les groupes	57,780	3	19,260	21,179	,000
	Dans les groupes	882,125	970	,909		
	Total	939,905	973			
Télévision	Entre les groupes	72,370	3	24,123	29,285	,000
	Dans les groupes	845,166	1026	,824		
	Total	917,537	1029			
Gouvernement	Entre les groupes	317,867	3	105,956	114,293	,000
	Dans les groupes	948,372	1023	,927		
	Total	1266,239	1026			
Partis	Entre les groupes	108,553	3	36,184	49,584	,000
	Dans les groupes	613,001	840	,730		
	Total	721,555	843			

Tableau [11] : Analyse de variance de la confiance selon le développement de la démocratie dans le pays

		Somme des carrés	NDDL	Carré moyen	F	Sig.
Armée	Entre les groupes	75,538	3	25,179	24,349	,000
	Dans les groupes	870,727	842	1,034		
	Total	946,265	845			
Presse	Entre les groupes	72,530	3	24,177	24,409	,000
	Dans les groupes	769,616	777	,990		
	Total	842,146	780			
Syndicats	Entre les groupes	33,348	3	11,116	12,790	,000
	Dans les groupes	567,529	653	,869		
	Total	600,877	656			
Police	Entre les groupes	119,812	3	39,937	34,867	,000
	Dans les groupes	979,319	855	1,145		
	Total	1099,130	858			
Parlement	Entre les groupes	89,944	3	29,981	36,036	,000
	Dans les groupes	643,961	774	,832		
	Total	733,905	777			
Administration	Entre les groupes	64,189	3	21,396	24,536	,000
	Dans les groupes	707,223	811	,872		
	Total	771,413	814			
Télévision	Entre les groupes	61,196	3	20,399	26,607	,000

	Dans les groupes	650,147	848	,767		
	Total	711,343	851			
Gouvernement	Entre les groupes	211,163	3	70,388	67,804	,000
	Dans les groupes	877,202	845	1,038		
	Total	1088,364	848			
Partis	Entre les groupes	59,276	3	19,759	27,652	,000
	Dans les groupes	514,474	720	,715		
	Total	573,750	723			

Tableau [12] : Analyse de variance de la confiance selon le respect des droits humains individuels

		Somme des carrés	NDDL	Carré moyen	F	Sig.
Armée	Entre les groupes	88,107	3	29,369	28,673	,000
	Dans les groupes	1111,355	1085	1,024		
	Total	1199,463	1088			
Presse	Entre les groupes	83,346	3	27,782	26,430	,000
	Dans les groupes	1007,008	958	1,051		
	Total	1090,354	961			
Syndicats	Entre les groupes	63,182	3	21,061	23,467	,000
	Dans les groupes	692,852	772	,897		
	Total	756,034	775			
Police	Entre les groupes	116,907	3	38,969	33,443	,000
	Dans les groupes	1284,108	1102	1,165		

	Total	1401,015	1105			
Parlement	Entre les groupes	135,462	3	45,154	51,318	,000
	Dans les groupes	853,491	970	,880		
	Total	988,953	973			
Administration	Entre les groupes	107,638	3	35,879	41,357	,000
	Dans les groupes	873,614	1007	,868		
	Total	981,251	1010			
Télévision	Entre les groupes	94,654	3	31,551	39,814	,000
	Dans les groupes	856,662	1081	,792		
	Total	951,316	1084			
Gouvernement	Entre les groupes	134,796	3	44,932	40,649	,000
	Dans les groupes	1176,099	1064	1,105		
	Total	1310,894	1067			
Partis	Entre les groupes	82,143	3	27,381	36,259	,000
	Dans les groupes	663,776	879	,755		
	Total	745,919	882			

Tableau [13] : Analyse de variance de la confiance selon l'intérêt pour la politique

		Somme des carrés	NDDL	Carré moyen	F	Sig.
Armée	Entre les groupes	20,150	3	6,717	6,222	,000
	Dans les groupes	1214,422	1125	1,079		
	Total	1234,572	1128			
Presse	Entre les groupes	1,293	3	,431	,373	,772
	Dans les groupes	1136,113	984	1,155		
	Total	1137,405	987			
Syndicats	Entre les groupes	,351	3	,117	,117	,950
	Dans les groupes	788,874	786	1,004		
	Total	789,225	789			
Police	Entre les groupes	35,432	3	11,811	9,507	,000
	Dans les groupes	1407,555	1133	1,242		
	Total	1442,988	1136			
Parlement	Entre les groupes	2,083	3	,694	,667	,573
	Dans les groupes	1038,557	997	1,042		
	Total	1040,640	1000			
Administration	Entre les groupes	1,786	3	,595	,592	,620
	Dans les groupes	1044,121	1038	1,006		
	Total	1045,907	1041			
Télévision	Entre les groupes	6,508	3	2,169	2,386	,068

	Dans les groupes	1020,963	1123	,909		
	Total	1027,471	1126			
Gouvernement	Entre les groupes	53,664	3	17,888	15,161	,000
	Dans les groupes	1289,593	1093	1,180		
	Total	1343,258	1096			
Partis	Entre les groupes	4,750	3	1,583	1,811	,144
	Dans les groupes	786,062	899	,874		
	Total	790,812	902			

Tableau [14] : Analyse de variance de la confiance selon l'importance du politique

		Somme des carrés	NDDL	Carré moyen	F	Sig.
Armée	Entre les groupes	16,277	3	5,426	4,985	,002
	Dans les groupes	1225,447	1126	1,088		
	Total	1241,725	1129			
Presse	Entre les groupes	3,706	3	1,235	1,067	,362
	Dans les groupes	1127,458	974	1,158		
	Total	1131,165	977			
Syndicats	Entre les groupes	,612	3	,204	,205	,893
	Dans les groupes	774,838	778	,996		
	Total	775,450	781			
Police	Entre les groupes	35,926	3	11,975	9,650	,000
	Dans les groupes	1404,781	1132	1,241		

	Total	1440,707	1135			
Parlement	Entre les groupes	2,938	3	,979	,979	,402
	Dans les groupes	991,414	991	1,000		
	Total	994,351	994			
Administration	Entre les groupes	1,178	3	,393	,398	,754
	Dans les groupes	1022,167	1037	,986		
	Total	1023,345	1040			
Télévision	Entre les groupes	3,851	3	1,284	1,401	,241
	Dans les groupes	1015,752	1109	,916		
	Total	1019,603	1112			
Gouvernement	Entre les groupes	42,246	3	14,082	11,736	,000
	Dans les groupes	1309,083	1091	1,200		
	Total	1351,329	1094			
Partis	Entre les groupes	1,985	3	,662	,764	,514
	Dans les groupes	780,988	902	,866		
	Total	782,973	905			

Tableau [15]: Confiance dans la police selon l'intérêt pour la politique et le niveau d'instruction recodé

Niveau d'instruction			Police				Total
			,00	1,00	2,00	3,00	
bas	Intérêt dans la politique	Très intéressé	8	4	3	9	24
		Assez intéressé	29	26	21	27	103
		Pas vraiment intéressé	44	42	46	48	180
		Pas du tout intéressé	101	132	149	220	602
	Total	182	204	219	304	909	
moyen	Intérêt dans la politique	Très intéressé	6	3	3	1	13
		Assez intéressé	13	18	11	7	49
		Pas vraiment intéressé	12	12	13	8	45
		Pas du tout intéressé	17	15	9	11	52
	Total	48	48	36	27	159	
élevé	Intérêt dans la politique	Très intéressé	8	4	3	1	16
		Assez intéressé	5	8	11	3	27
		Pas vraiment intéressé	2	1	9	1	13
		Pas du tout intéressé	5	3	3	1	12
	Total	20	16	26	6	68	

Tableau [16] : Analyse de variance de la confiance selon l'importance accordée au travail

		Somme des carrés	NDDL	Carré moyen	F	Sig.
Armée	Entre les groupes	6,314	3	2,105	1,934	,122
	Dans les groupes	1248,449	1147	1,088		
	Total	1254,763	1150			
Presse	Entre les groupes	2,576	3	,859	,744	,526
	Dans les groupes	1151,644	998	1,154		
	Total	1154,220	1001			
Syndicats	Entre les groupes	10,203	3	3,401	3,452	,016
	Dans les groupes	782,137	794	,985		
	Total	792,340	797			
Police	Entre les groupes	,141	3	,047	,037	,990
	Dans les groupes	1474,236	1164	1,267		
	Total	1474,377	1167			
Parlement	Entre les groupes	27,335	3	9,112	8,977	,000
	Dans les groupes	1025,156	1010	1,015		
	Total	1052,491	1013			
Administration	Entre les groupes	14,288	3	4,763	4,805	,002
	Dans les groupes	1053,653	1063	,991		
	Total	1067,941	1066			
Télévision	Entre les groupes	2,985	3	,995	1,098	,349

	Dans les groupes	1027,741	1134	,906		
	Total	1030,726	1137			
Gouvernement	Entre les groupes	21,539	3	7,180	5,911	,001
	Dans les groupes	1362,826	1122	1,215		
	Total	1384,364	1125			
Partis	Entre les groupes	1,576	3	,525	,603	,613
	Dans les groupes	795,183	913	,871		
	Total	796,758	916			

Tableau [17] : Analyse de variance de la confiance selon l'importance accordée à la religion

		Somme des carrés	NDDL	Carré moyen	F	Sig.
Armée	Entre les groupes	34,394	3	11,465	10,805	,000
	Dans les groupes	1227,622	1157	1,061		
	Total	1262,016	1160			
Presse	Entre les groupes	4,070	3	1,357	1,177	,317
	Dans les groupes	1154,021	1001	1,153		
	Total	1158,091	1004			
Syndicats	Entre les groupes	2,884	3	,961	,966	,408
	Dans les groupes	792,226	796	,995		
	Total	795,110	799			
Police	Entre les groupes	24,167	3	8,056	6,457	,000
	Dans les groupes	1456,021	1167	1,248		

	Total	1480,188	1170			
Parlement	Entre les groupes	6,635	3	2,212	2,136	,094
	Dans les groupes	1046,721	1011	1,035		
	Total	1053,356	1014			
Administration	Entre les groupes	3,516	3	1,172	1,168	,321
	Dans les groupes	1068,355	1065	1,003		
	Total	1071,871	1068			
Télévision	Entre les groupes	4,352	3	1,451	1,600	,188
	Dans les groupes	1037,840	1145	,906		
	Total	1042,192	1148			
Gouvernement	Entre les groupes	31,630	3	10,543	8,735	,000
	Dans les groupes	1356,676	1124	1,207		
	Total	1388,306	1127			
Partis	Entre les groupes	1,948	3	,649	,746	,525
	Dans les groupes	795,228	914	,870		
	Total	797,176	917			

Tableau [18] : Confiance dans la justice selon le pays 2007

		Justice				Total
		,00	1,00	2,00	3,00	
Pays	Italy	9,7%	38,7%	44,6%	7,0%	100,0%
	Spain	8,5%	35,9%	47,0%	8,6%	100,0%
	USA	5,5%	36,4%	49,0%	9,2%	100,0%
	Canada	6,7%	27,7%	49,0%	16,6%	100,0%
	Japan	2,5%	15,5%	64,8%	17,2%	100,0%
	Mexico	25,8%	36,5%	30,9%	6,8%	100,0%
	S Africa	9,8%	26,7%	41,7%	21,8%	100,0%
	Australia	8,1%	38,2%	42,9%	10,9%	100,0%
	Norway	1,9%	12,2%	63,7%	22,3%	100,0%
	Sweden	4,1%	21,8%	59,6%	14,6%	100,0%
	Argentina	34,6%	45,9%	17,1%	2,3%	100,0%
	Finland	2,0%	16,3%	60,3%	21,5%	100,0%
	S Korea	7,3%	42,5%	46,9%	3,3%	100,0%
	Poland	18,8%	48,3%	27,8%	5,0%	100,0%
	Switzerland	3,7%	19,5%	62,0%	14,7%	100,0%
	Brazil	19,1%	31,4%	38,1%	11,5%	100,0%
	Chile	28,4%	41,6%	26,3%	3,7%	100,0%
	India	9,1%	22,0%	34,4%	34,5%	100,0%
	Slovenia	18,8%	48,3%	29,1%	3,7%	100,0%
	Bulgaria	25,3%	37,6%	28,3%	8,7%	100,0%
	Romania	24,4%	46,3%	25,4%	3,9%	100,0%
	China	2,9%	14,6%	58,1%	24,4%	100,0%
	Taiwan	18,2%	42,4%	35,0%	4,4%	100,0%
	Turkey	8,6%	16,4%	38,7%	36,3%	100,0%
	Ukraine	24,2%	42,6%	29,0%	4,2%	100,0%
	Peru	48,8%	43,0%	5,1%	3,0%	100,0%
	Uruguay	15,5%	28,3%	39,3%	16,8%	100,0%
	Ghana	9,6%	27,2%	37,1%	26,1%	100,0%
Moldova	30,2%	39,9%	25,7%	4,2%	100,0%	
Georgia	26,1%	48,8%	21,4%	3,7%	100,0%	

Thailand	5,6%	22,7%	45,6%	26,2%	100,0%
Indonesia	7,5%	40,8%	42,9%	8,8%	100,0%
Vietnam	,5%	9,2%	28,2%	62,2%	100,0%
Serbia	26,0%	45,6%	26,0%	2,5%	100,0%
Morocco	10,4%	25,7%	36,1%	27,8%	100,0%
Jordan	2,9%	7,5%	27,2%	62,4%	100,0%
Cyprus	7,9%	18,1%	45,9%	28,1%	100,0%
Trinidad and Tobago	18,3%	48,8%	25,4%	7,5%	100,0%
Andorra	14,3%	48,8%	34,5%	2,4%	100,0%
Malaysia	2,7%	19,7%	48,6%	29,1%	100,0%
Burkina Faso	23,2%	29,7%	29,5%	17,6%	100,0%
Ethiopia	24,4%	48,5%	19,4%	7,8%	100,0%
Mali	12,9%	23,8%	29,6%	33,8%	100,0%
Rwanda	2,0%	19,4%	44,6%	34,1%	100,0%
Zambia	13,0%	36,9%	31,4%	18,8%	100,0%
Germany	9,7%	33,9%	46,0%	10,4%	100,0%
Total	13,4%	31,4%	38,1%	17,0%	100,0%

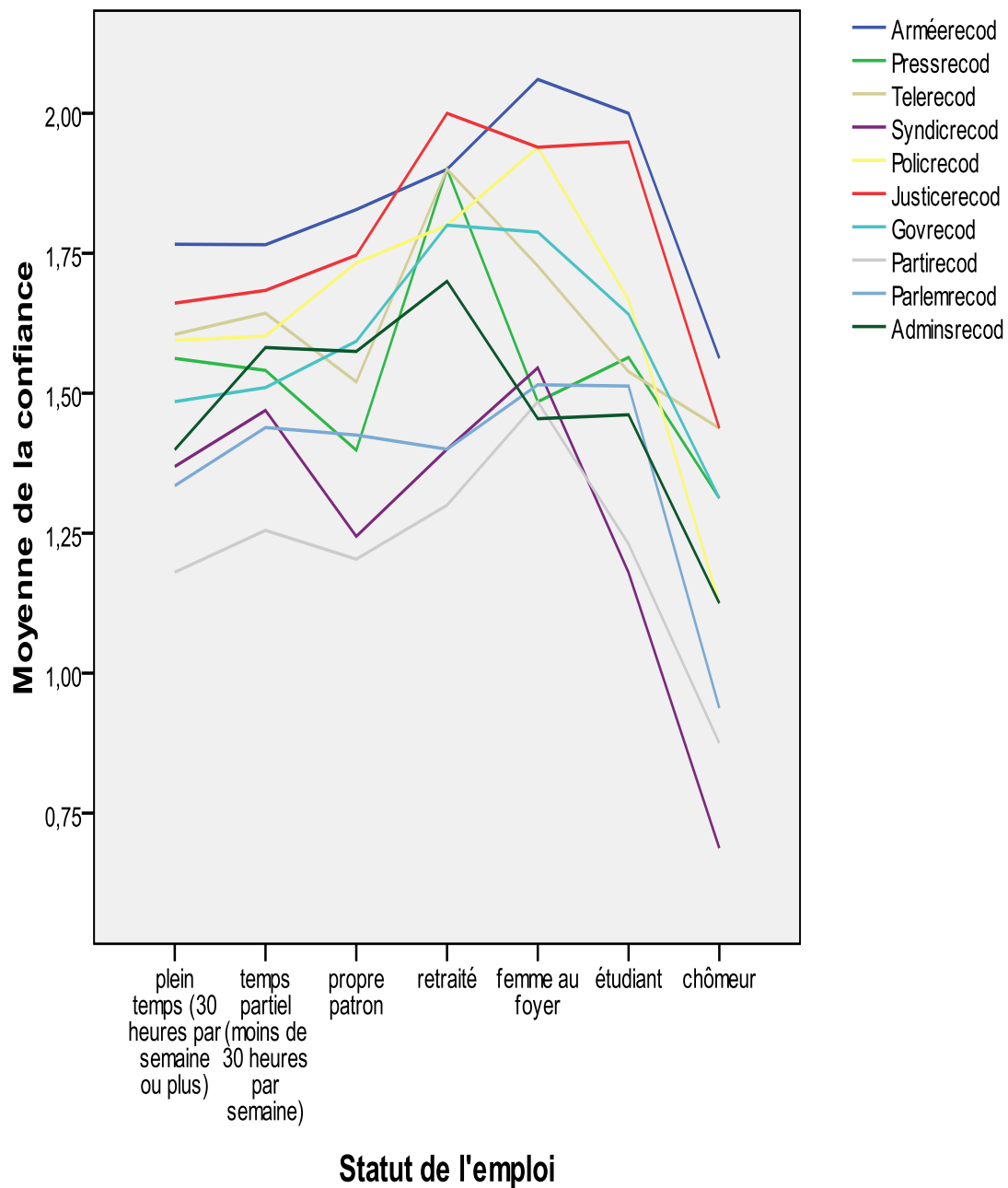
Tableau [19] : Statistiques de la confiance dans la justice selon le pays 2007

Pays	Moyenn e	Ecart-type	Asymétrie
Italy	1,4898	,76453	-,144
Spain	1,5566	,76723	-,185
USA	1,6189	,72773	-,127
Canada	1,7546	,80789	-,295
Japan	1,9661	,65345	-,510
Mexico	1,1877	,89733	,191
S Africa	1,7549	,90442	-,296
Australia	1,5654	,79058	-,046
Norway	2,0639	,64481	-,479
Sweden	1,8470	,70918	-,455

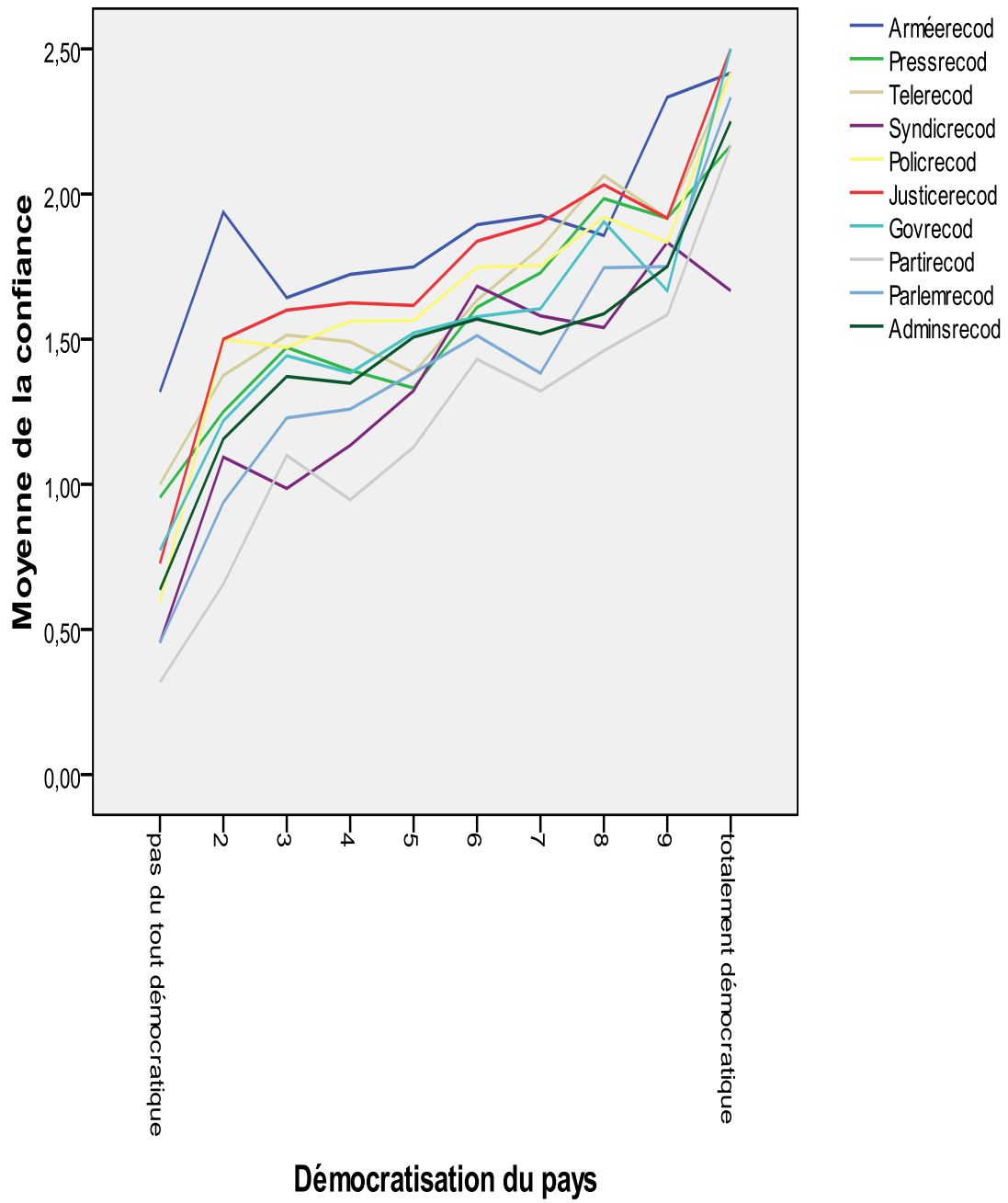
Argentina	,8722	,77125	,529
Finland	2,0129	,67615	-,401
S Korea	1,4608	,67887	-,251
Poland	1,1912	,79512	,249
Switzerland	1,8776	,69045	-,515
Brazil	1,4201	,92496	-,052
Chile	1,0521	,83202	,287
India	1,9436	,96204	-,500
Slovenia	1,1781	,77358	,168
Bulgaria	1,2040	,91905	,262
Romania	1,0887	,80480	,293
China	2,0393	,71039	-,544
Taiwan	1,2545	,80114	,018
Turkey	2,0266	,93310	-,689
Ukraine	1,1327	,82728	,199
Peru	,6237	,72028	1,188
Uruguay	1,5749	,94452	-,169
Ghana	1,7978	,93581	-,291
Moldova	1,0379	,85160	,335
Georgia	1,0264	,78900	,405
Thailand	1,9235	,83996	-,419
Indonesia	1,5287	,75870	-,013
Vietnam	2,5199	,68057	-1,182
Serbia	1,0491	,78500	,219
Morocco	1,8119	,95810	-,331
Jordan	2,4913	,75682	-1,486
Cyprus	1,9408	,88083	-,582
Trinidad and Tobago	1,2206	,82914	,357
Andorra	1,2510	,72335	-,030
Malaysia	2,0408	,76974	-,421
Burkina Faso	1,4151	1,02990	,075
Ethiopia	1,1053	,85852	,533
Mali	1,8433	1,03254	-,386
Rwanda	2,1069	,77660	-,443
Zambia	1,5597	,93913	,037

Germany	1,5708	,80457	-,193
Total	1,5877	,92285	-,120

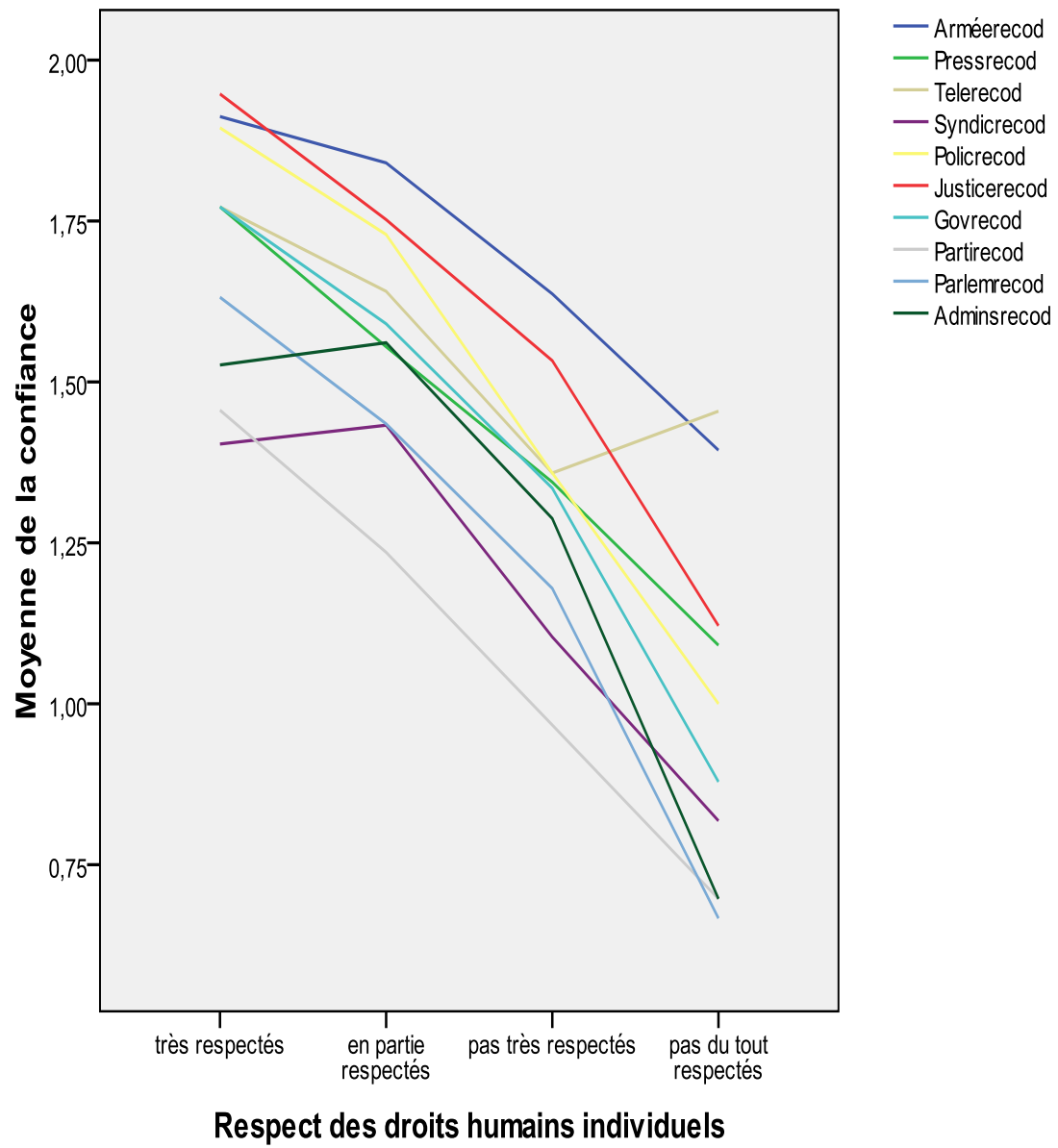
Graphique [5] : Confiance selon le statut de l'emploi



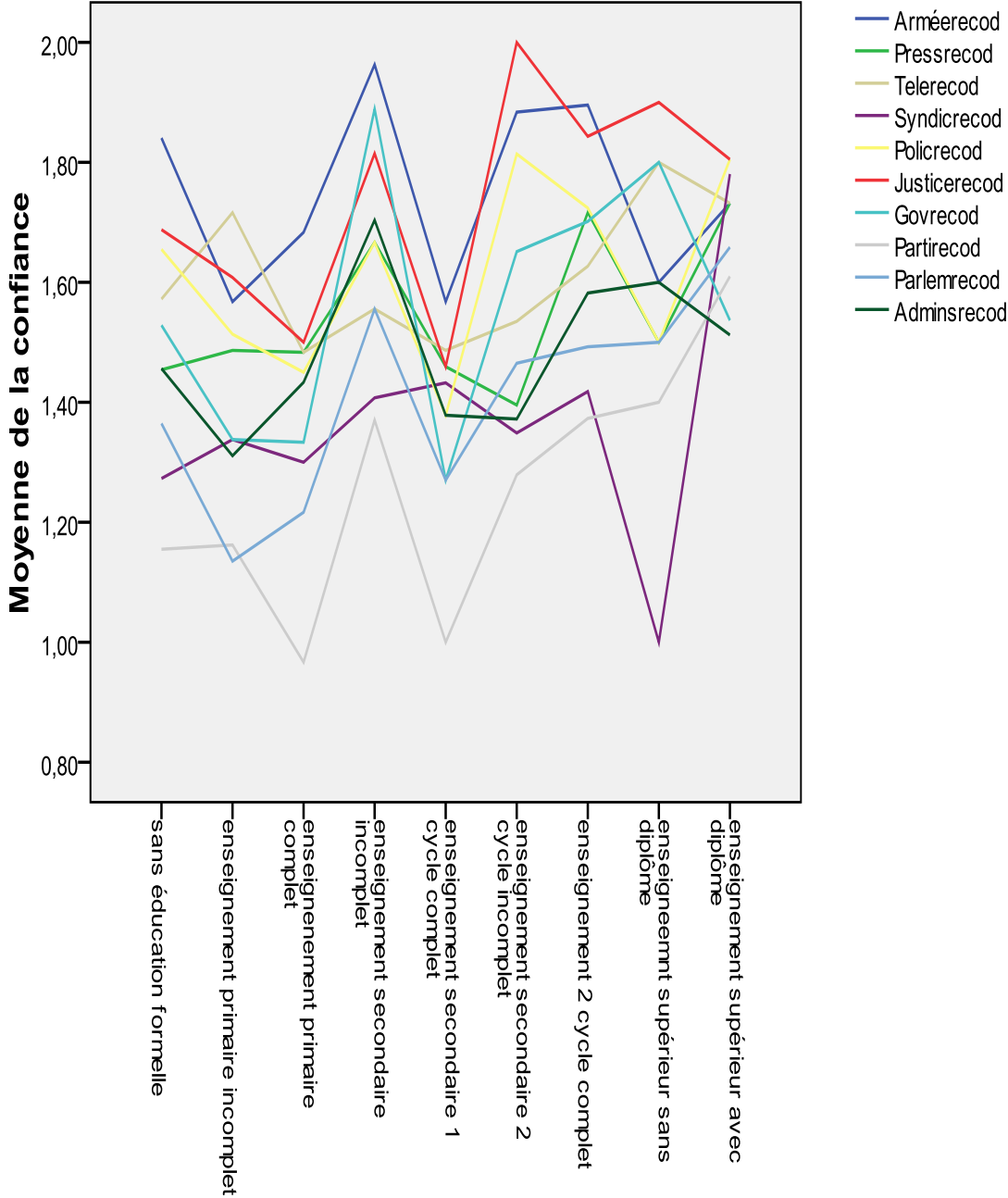
Graphique [6] : Confiance selon le statut de la démocratisation du pays



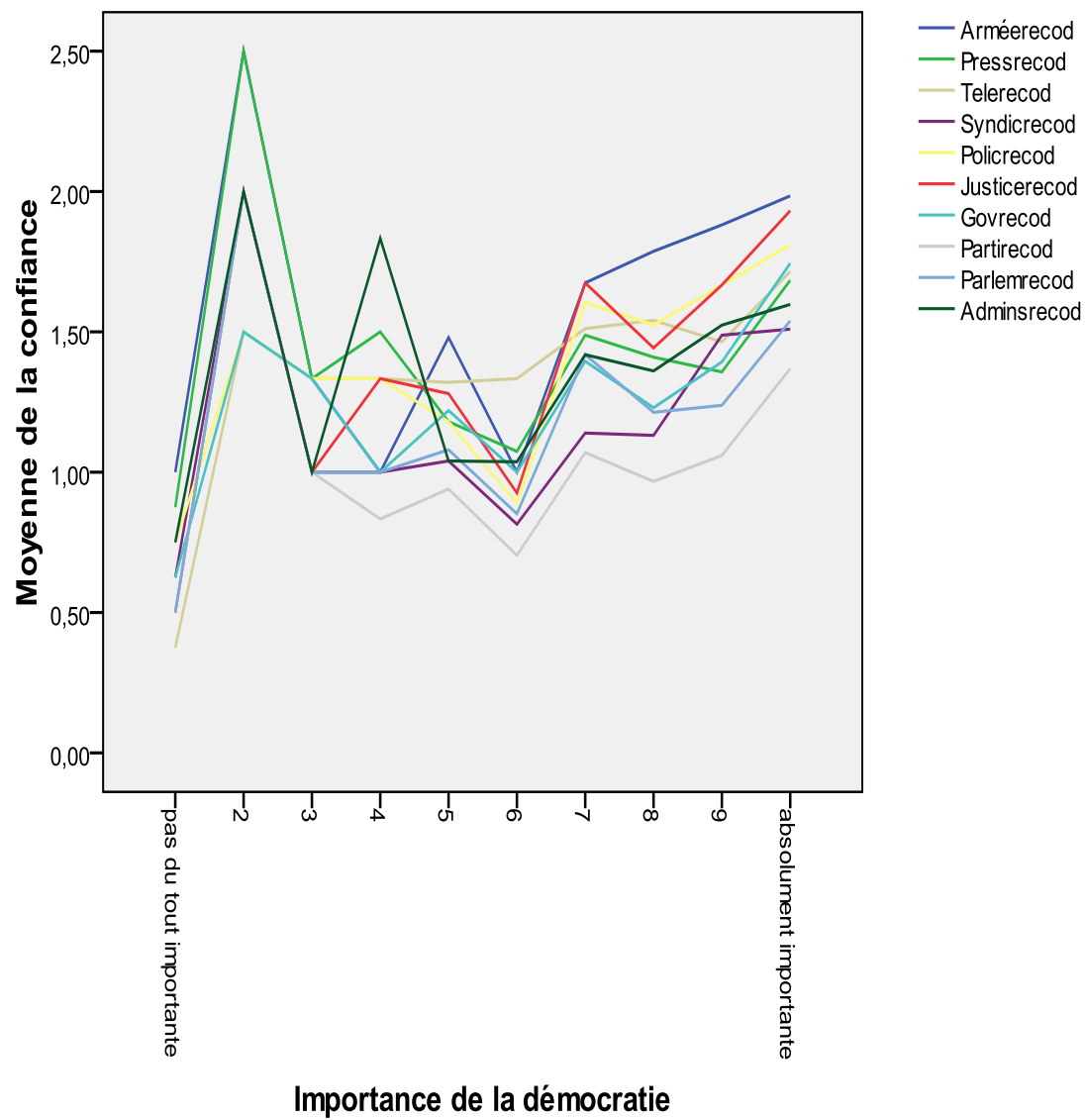
Graphique [7] : Confiance selon le respect des droits de l'homme



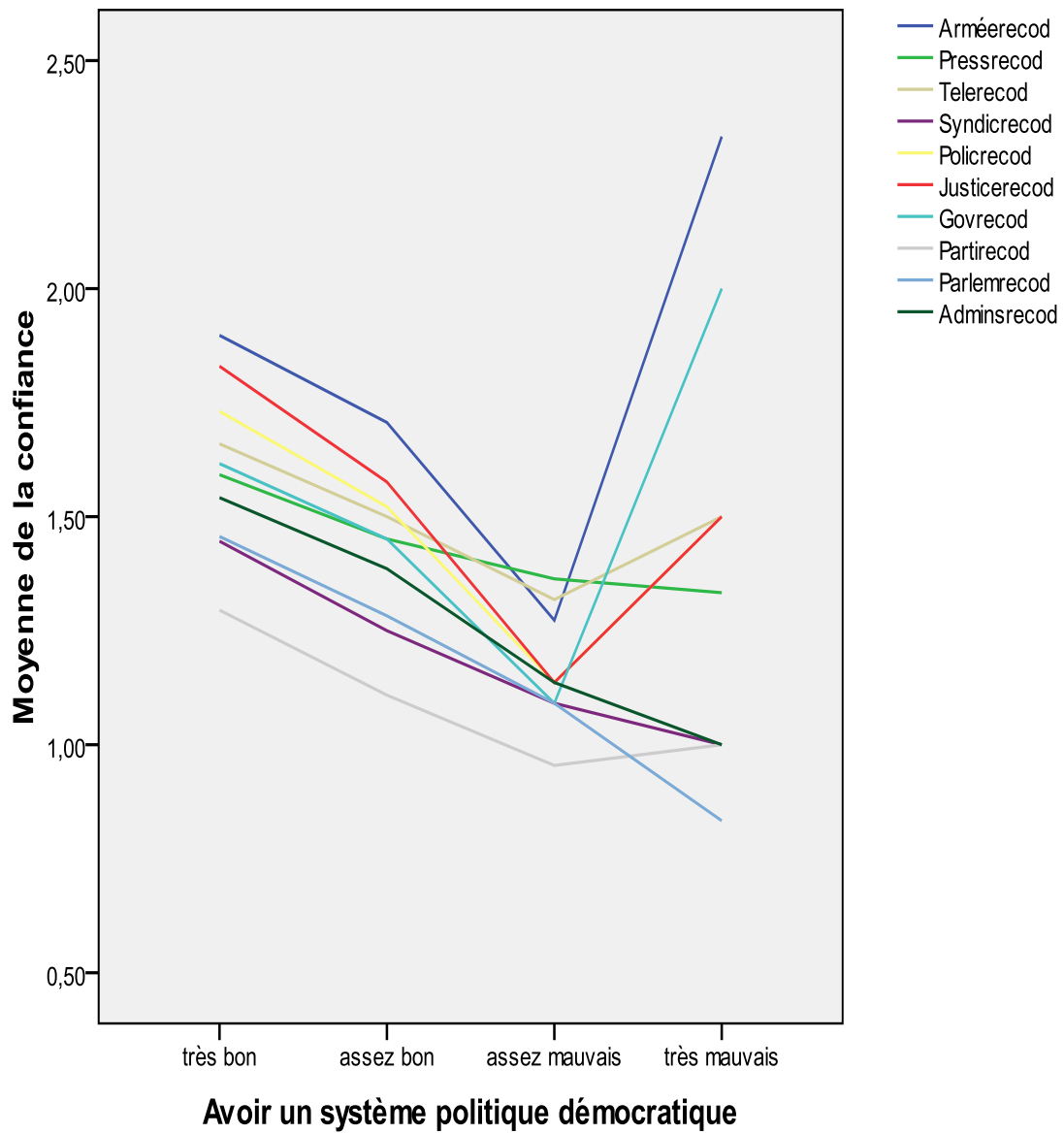
Graphique [8] : Relation entre le niveau d'instruction le plus élevé atteint et la confiance



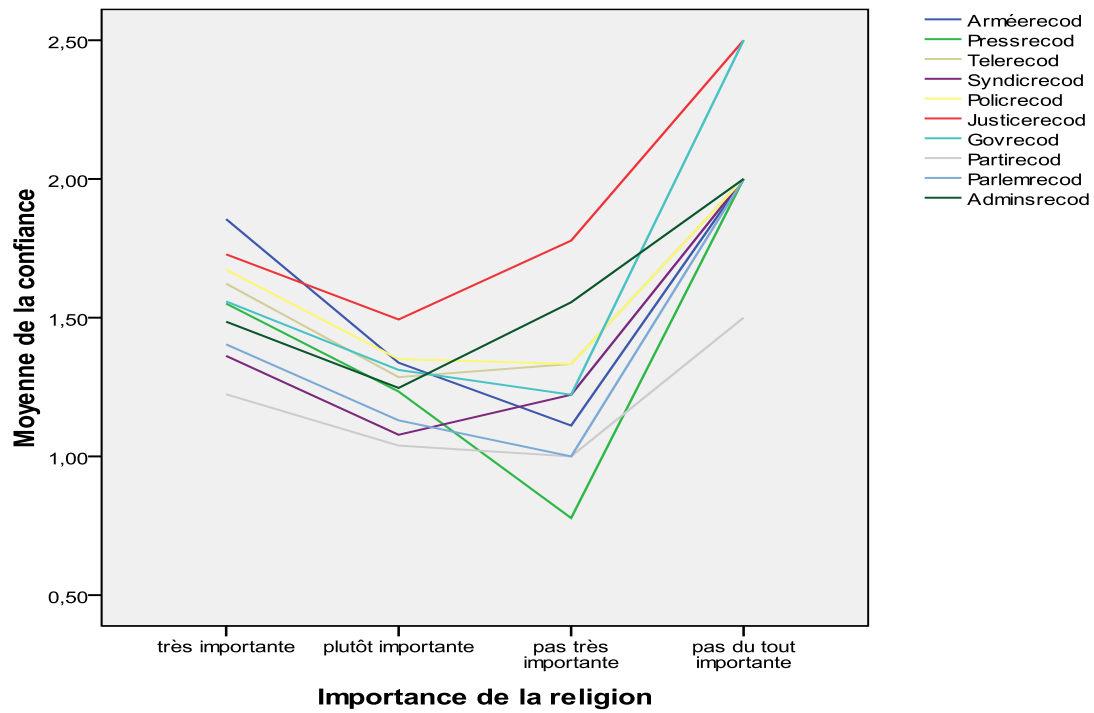
Graphique [9] : Confiance selon l'importance de la démocratie



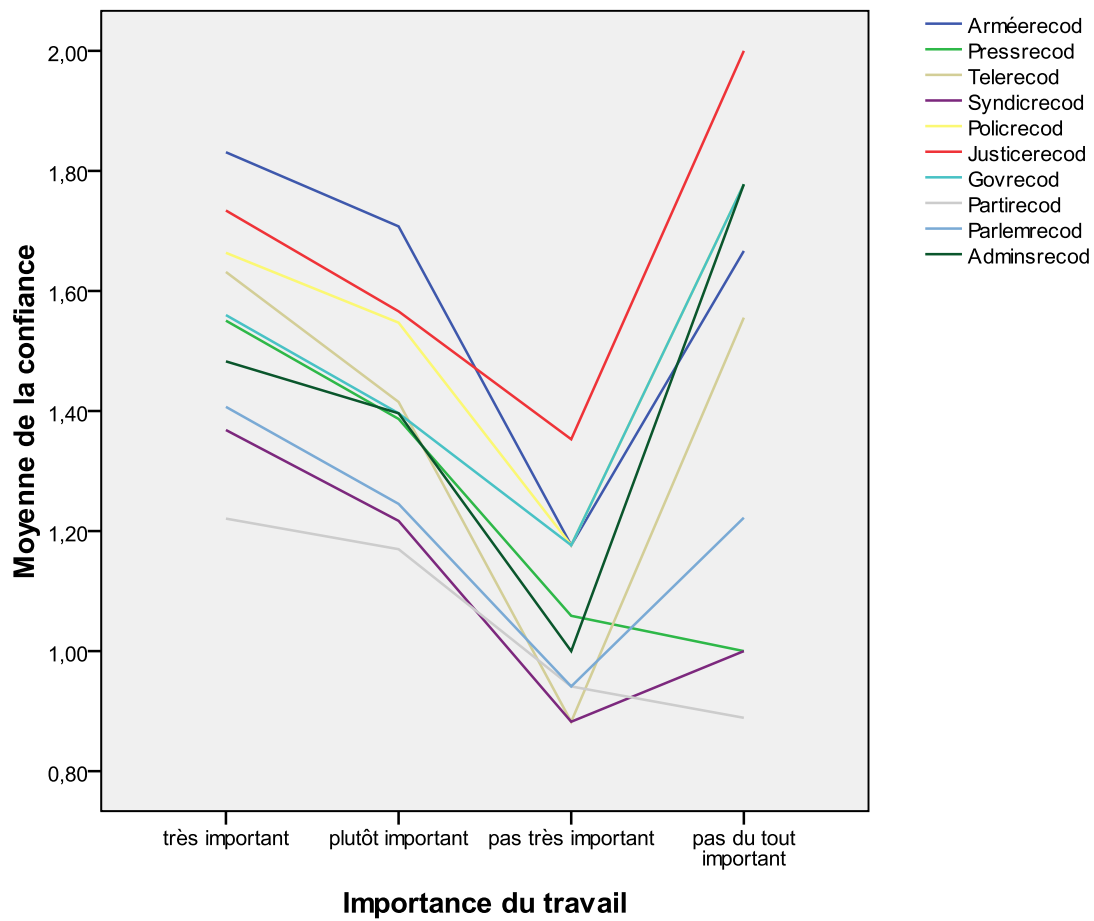
Graphique [10] : Confiance selon l'évaluation du système politique démocratique



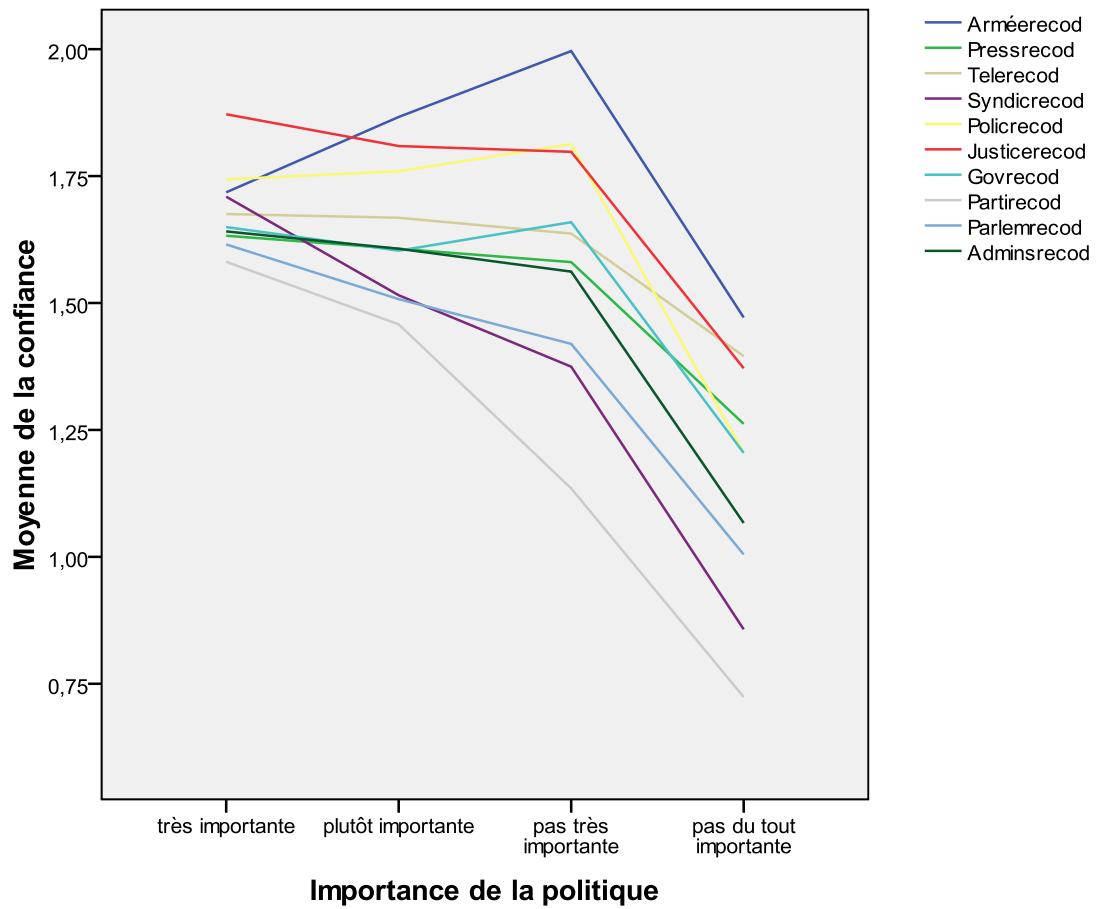
Graphique [11] : Confiance selon l'importance de la religion



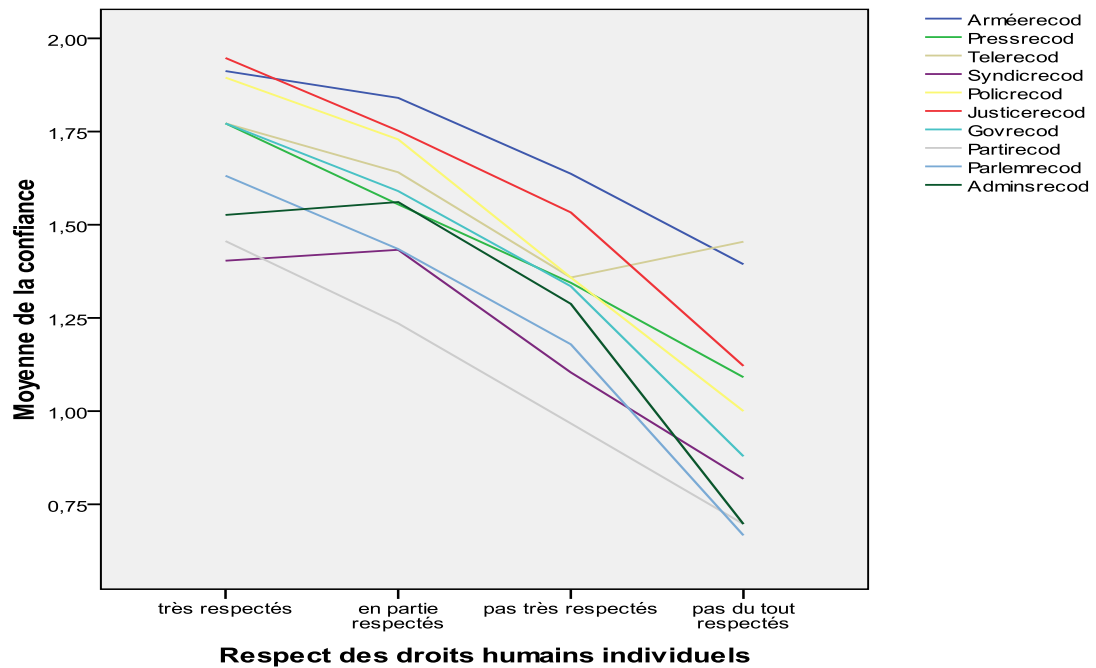
Graphique [12] : Confiance selon l'importance du travail



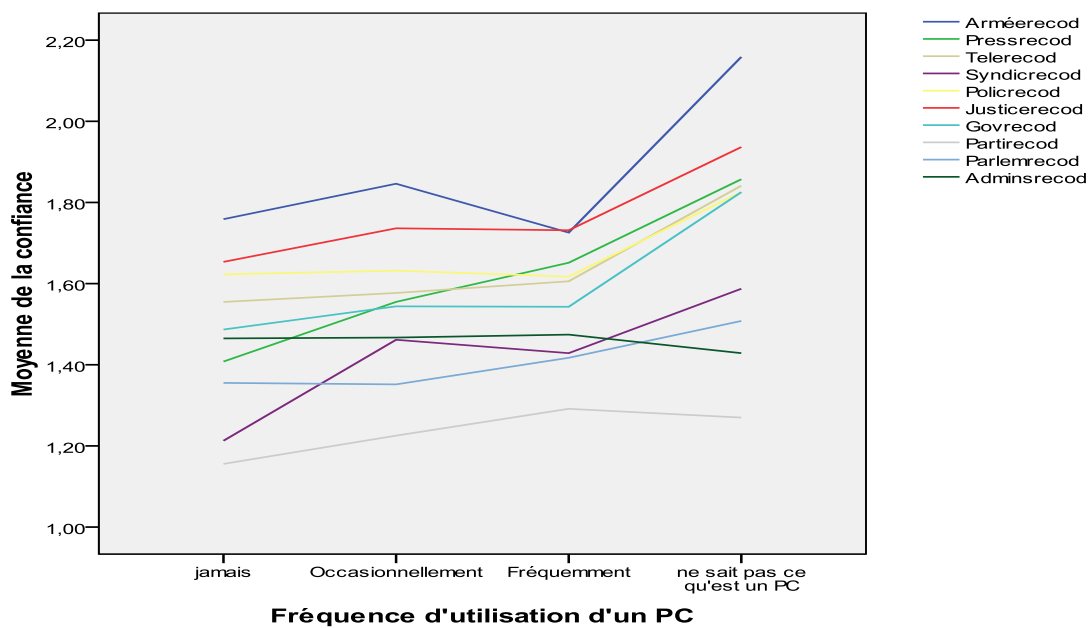
Graphique [13] : Confiance selon l'importance de la politique



Graphique [14] : Confiance selon le respect des droits de l'homme



Graphique [15] : Confiance selon la fréquence de l'utilisation d'un PC



Graphique [16] : Confiance selon la région d'administration du questionnaire

